



*Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou*

Faculté des sciences Economiques, Commerciales,  
et des Sciences de Gestion

## *Mémoire de fin de cycle*

en vue de l'obtention d'un diplôme de Master

en Sciences Financières et Comptabilité  
spécialité : Finance et Assurance

### *Thème*

**Rôle du diagnostic financier dans une entreprise :  
Cas de la Société Algérienne d'Assurance.  
(Direction Générale)**

**Réalisé par :**

FOURALI Kathia

GHARBI Damia

**Encadré par :**

M<sup>r</sup> CHALLAL Mohand

**Soutenu devant le jury composé de :**

**Président : Mme HAMAZ Sabrina**

**Examineur : Mr KHAMMES A/Nour**

**Encadreur : Mr CHALLAL Mohand**

**En date du : 27/10/2019**

**Promotion 2019**

## *Remerciements*

*Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé, le courage, la chance et la volonté d'entamer et de terminer ce mémoire.*

*Tout d'abord, ce travail ne serait pas aussi riche et n'aurait pas vu le jour sans l'aide et l'encadrement de Mr CHALLAL Mohand, nous le remercions pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour sa patience, sa rigueur et sa disponibilité durant notre préparation de ce mémoire.*

*Nous tenons également à remercier :*

*- Mr CHEMMAME, le divisionnaire de la SAA de nous avoir bien accueillies au sein de la compagnie et pour ses orientations précieuses.*

*- Mr BENMESBAH, qui nous a assistées durant tout le stage pratique.*

*- Les responsables et le personnel de la société pour l'esprit de coopération et l'amabilité dont ils ont fait preuve durant notre stage.*

*- L'ensemble de nos enseignants qui nous ont accompagnées tout au long de notre cursus universitaire, en particulier Mme BOUTORA.*

*Enfin, nous tenons à remercier toute personne ayant contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce mémoire.*

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Mes très chers parents qui m'ont soutenue pendant tout mon cycle d'étude*

*Mon très cher père **Rachid***

*L'homme sur lequel j'ai toujours compté, celui grâce à qui je suis arrivée jusqu'ici.  
Puisse ce modeste travail constituer une légère compensation pour tous les nobles sacrifices  
que tu t'es imposé pour assurer mon bien être et mon éducation.*

*A ma très chère mère **Nouara***

*Aucune dédicace ne saurait exprimer l'affection et l'amour que j'éprouve envers toi. Puisse ce  
travail être la récompense de ton soutien, tes sacrifices et l'amour que tu me porte.*

*Mon frère et mes sœurs  
« **Micipsa, Lydia et Damia** »*

*A mes grands-parents, A la mémoire de mon grand-père paternel « **Slimane** », ma grande mère  
maternelle « **Djouher** » et à toute ma famille.*

*A mon cher ami « **Ravah** »*

*A ma binôme « **Damia** »*

*A tous ceux que j'estime.*

***Kathia***

# ***Merci***

# Dédicaces

*Avant tout, je remercie ALLAH de m'avoir donné le courage et la foi pour mener à bien ce travail malgré les dures circonstances.*

*Je dédie ce travail à :*

*Mes très chers parents « **Hamid et Farida** » que j'aime du plus profond de mon âme, aucune dédicace ne pourrait exprimer, mon amour, mon respect pour tous les sacrifices que vous avez consentis pour me voir heureuse.*

*Je vous remercie infiniment pour votre éducation, vos sacrifices ainsi que votre soutien à surmonter toutes les épreuves que j'ai croisées durant toute ma vie, j'espère de tout cœur pouvoir vous rendre tout ce bien que vous m'avez offert.*

*Mon unique frère « **Samy** ».*

*Mes deux sœurs « **Fatima et Maya** ».*

*Mes grands-parents, à la mémoire de mon grand-père maternel « **AKLI** », mes tantes et mes oncles.*

*Mes ami(e)s Fahima, Imane, Maki, Moumouh, Toufik en particulier mon cher ami « **Belka** ».*

*Mon binôme « **Kathia** ».*

*Damia*

# *Merci*

## Liste des Abréviations

**2A** : Algérienne des Assurances  
**AC** : Actif Circulant  
**AI** : Actif Immobilisé  
**BFR** : Besoin en Fonds de Roulement  
**BFRE** : Besoin en Fonds de Roulement d'Exploitation  
**BFRHE** : Besoin en Fonds de Roulement Hors Exploitation  
**CAF** : Capacité d'Autofinancement  
**CA** : Chiffre d'affaires  
**CAAR** : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Réassurance  
**CCR** : Compagnie Centrale de Réassurance  
**CAAT** : Compagnie Algérienne d'Assurance Transport  
**CASH** : Compagnie d'Assurance des Hydrocarbures  
**CAGEX** : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations  
**CIAR** : Compagnie Internationale d'Assurance et de Réassurance  
**CNMA** : Caisse Nationale de Mutualité Agricole  
**DCT** : Dettes à Court Terme  
**DLMT** : Dettes à Long et Moyen Terme  
**EBE** : Excédent Brut d'Exploitation  
**FR** : Fonds de Roulement  
**FRN** : Fonds de Roulement Net  
**FRP** : Fonds de Roulement Propre  
**GAM** : Générale d'Assurance Méditerranéenne  
**MAATEC** : Mutuelle Assurance Algérienne des Travailleurs de l'Education et de la Culture  
**RN** : Résultat Net  
**R.A.F** : Ratio d'Autonomie Financière  
**R.L.G** : Ratio de Liquidité Générale  
**R.R.E** : Ratio de Rentabilité Economique  
**R.R.F** : Ratio de Rentabilité Financière  
**SIG** : Soldes Intermédiaires de Gestion  
**SAA** : Société Algérienne d'Assurance  
**STAAR** : Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance  
**SAPS** : Société d'assurance de Prévoyance et de Santé  
**SGCI** : Société de Garantie de Crédit Immobilier  
**TALA** : Taamine Life Algérie  
**TR** : Trésorerie  
**TCR** : Tableau des Comptes de Résultat  
**VD** : Valeur Disponible  
**VE** : Valeur d'Exploitation  
**VI** : Valeur Immobilisée  
**VR** : Valeur Réalisable

## **Liste des tableaux**

- Tableau N° 01** : Production du secteur des assurances au 31/12/2018
- Tableau N° 02** : Etat des sinistres au 31/12/2018
- Tableau N° 03** : Présentation schématique du bilan (Actif)
- Tableau N° 04** : Présentation schématique du bilan (Passif)
- Tableau N° 05** : Présentation schématique du TCR
- Tableau N° 06** : Présentation schématique du bilan financier en grandes masses
- Tableau N° 07** : Présentation schématique des soldes intermédiaires de gestion (SIG)
- Tableau N° 08** : Présentation schématique de la CAF à partir du EBE
- Tableau N° 09** : Présentation schématique de la CAF à partir de RN
- Tableau N° 10** : Calcul des soldes intermédiaires de gestion
- Tableau N° 11** : Calcul de la capacité d'autofinancement à partir de l'EBE
- Tableau N° 12** : Calcul de la capacité d'autofinancement à partir de résultat net
- Tableau N° 13** : Bilan financier des années 2016, 2017, 2018 (Actif)
- Tableau N° 14** : Bilan financier des années 2016, 2017, 2018 (Passif)
- Tableau N° 15** : Calcul du fonds de roulement
- Tableau N° 16** : Calcul du besoin en fonds de roulement
- Tableau N° 17** : Calcul de la trésorerie
- Tableau N° 18** : Calcul du ratio d'endettement
- Tableau N° 19** : Calcul du ratio d'autonomie financière
- Tableau N° 20** : Calcul du ratio de liquidité générale
- Tableau N° 21** : Calcul du Ratio de sinistralité
- Tableau N° 22** : Calcul du Ratio de frais
- Tableau N° 23** : Calcul du Ratio Combiné
- Tableau N° 24** : Calcul du ratio de Rentabilité économique
- Tableau N° 25** : Calcul du ratio de Rentabilité financière

## **Liste des Schémas**

**Schéma N°1** : Structure standard du bilan financier

**Schéma N°2** : Fonds de roulement par le haut du bilan

**Schéma N°3** : Fonds de roulement par le bas du bilan

**Schéma N°4** : Organigramme de la SAA

**Schéma N°5** : Présentation graphique de l'évolution du résultat net

**Schéma N°6** : Présentation graphique de l'actif du bilan financier

**Schéma N°7** : Présentation graphique de passif du bilan financier

**Schéma N°8** : Présentation graphique des valeurs structurelles FR, BFR, TR

## **Liste des Annexes**

**Annexe N°1** : Actif du bilan de l'année 2016

**Annexe N°2** : Passif du bilan de l'année 2016

**Annexe N°3** : Compte de résultat de l'année 2016

**Annexe N°4** : Actif du bilan de l'année 2017

**Annexe N°5** : Passif du bilan de l'année 2017

**Annexe N°6** : Compte de résultat de l'année 2017

**Annexe N°7** : Actif du bilan de l'année 2018

**Annexe N°8** : Passif du bilan de l'année 2018

**Annexe N°9** : Compte de résultat de l'année 2018

# Sommaire

<b>Introduction générale.....</b>	<b>11</b>
<b>Chapitre I : Evolution du secteur des assurances en Algérie.....</b>	<b>14</b>
<b>Section 1 : Aperçu historique des assurances en Algérie.....</b>	<b>14</b>
Historique du marché algérien des assurances.....	14
Différentes définitions et caractéristiques d'assurance.....	17
<b>Section 2 : Structure du marché algérien des assurances.....</b>	<b>21</b>
Composition du secteur algérien des assurances.....	21
Le marché algérien en chiffres.....	23
Les intervenants dans le marché algérien des assurances.....	25
<b>Section 3 : Rôle socio-économique des assurances.....</b>	<b>27</b>
Rôle social de l'assurance.....	27
Rôle économique de l'assurance.....	28
<b>Chapitre II : Généralités sur le diagnostic financier .....</b>	<b>30</b>
<b>Section 1 : Définitions et rôle du diagnostic financier .....</b>	<b>30</b>
Définitions du diagnostic financier .....	30
Rôle du diagnostic financier.....	31
<b>Section 2 : Objectifs et démarche du diagnostic financier .....</b>	<b>33</b>
Objectif du diagnostic financier .....	33
Démarche du diagnostic financier.....	35
<b>Section 3 : Documents de base du diagnostic financier .....</b>	<b>35</b>
Bilan comptable .....	36
Tableau des comptes de résultat.....	42
Les annexes .....	44
<b>Chapitre III : Les outils du diagnostic financier .....</b>	<b>46</b>
<b>Section 1 : Analyse du bilan et de la rentabilité .....</b>	<b>46</b>
Analyse du bilan.....	46
Analyse de la rentabilité de l'entreprise.....	50
<b>Section 2 : Etude et analyse des équilibres.....</b>	<b>61</b>
Le fonds de roulement .....	61
Le besoin en fonds de roulement .....	64
La trésorerie .....	66
<b>Section 3 : Analyse financière par ratios.....</b>	<b>67</b>
Définitions des ratios .....	67
Intérêt de l'analyse par les ratios.....	68
Types de ratios .....	68
<b>Cas pratique.....</b>	<b>74</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>101</b>

# *Introduction générale*

## Introduction générale

A travers toutes les civilisations, l'homme a toujours cherché à se prémunir contre les aléas et les dangers de la vie, ainsi qu'à satisfaire ses besoins de sécurité et de protection de sa propre personne et de ses biens. L'assurance a fait son apparition dans le monde depuis le moyen âge. Elle s'est développée progressivement et est apparue comme l'un des meilleurs procédés qui a pour objet d'assurer la protection de l'individu, de sa famille ou de son patrimoine, qui peuvent être très souvent exposés à certains risques de la vie quotidienne.

Aujourd'hui, l'assurance est devenue un secteur très développé et permet de couvrir des risques très variés, comme l'assurance maladie, l'assurance automobile, assurance du travail...

Elle joue un rôle très important, elle participe à la collecte des fonds qui représentent des ressources financières importantes. Ce qui a nécessité l'apparition de plusieurs outils dans le but de faciliter son utilisation. L'assurance est indispensable. Elle régule et sécurise les relations entre différents partenaires et est souvent même obligatoire dans certaines transactions commerciales. Il est alors important d'examiner la situation financière des entreprises d'assurances.

L'entreprise d'assurance est plus que jamais soucieuse non seulement de son équilibre mais aussi de sa rentabilité et de ses performances c'est pourquoi il est nécessaire de présenter un diagnostic financier.

Ce diagnostic financier occupe une place prépondérante dans le monde des entreprises d'assurance, il permet, par les outils de l'analyse financière, de faire le point sur l'entreprise, d'analyser ses forces, ses faiblesses, de prévoir son avenir et de connaître sa valeur. La diversité des usages du diagnostic financier fait qu'il soit une technique professionnelle et il est nécessaire à l'exercice de toute fonction de responsabilité et de décision.

Le diagnostic s'effectue au niveau de chaque fonction de l'entreprise et à tout moment de sa vie. Il en existe plusieurs formes différentes, suivant l'objectif visé et les normes fixées par les dirigeants. Le présent travail sera approfondi sur l'un de ces diagnostics qu'est le diagnostic financier, qui est un examen de la situation financière d'une entreprise. Il permet de :

- Faire le point sur l'entreprise, d'analyser ses forces et ses faiblesses ;
- Agir sur les causes des dysfonctionnements en vue d'un éventuel redressement ;
- Prévoir son avenir ;

- Dresser un bilan approfondi de la situation d'une entreprise, de la situer dans son secteur d'activité ;
- Déterminer les domaines d'amélioration possibles et les perspectives d'évolution.

Ainsi, notre thème portera sur le diagnostic financier d'une entreprise d'assurance, cas de la société nationale d'assurance SAA (Direction Générale).

L'objet de notre travail est d'apporter des éclaircissements sur la situation financière de l'entreprise, pour pouvoir porter un jugement sur sa performance, de montrer si elle garde son équilibre financier et si elle est rentable pour atteindre sa mission. Il convient donc de s'interroger sur la santé financière de la SAA, détecter ses forces et ses faiblesses pour faire face aux multiples risques qui peuvent secouer l'entreprise, afin qu'elle soit plus compétitive.

### **Problématique de recherche**

Dans notre travail, il a été question de comprendre **la mission du diagnostic financier dans la prise de décision au sein d'une compagnie d'assurance.**

Pour répondre à notre problématique, il s'agit d'expliquer en premier lieu ce qu'est le diagnostic financier, comprendre ainsi la démarche appropriée pour mener ce diagnostic, savoir si l'entreprise est équilibrée financièrement et si elle est rentable.

### **Hypothèses de recherche**

Nous avons adopté deux hypothèses de recherche sur lesquelles sera basée notre étude :

**Hypothèse 1 :** le diagnostic financier permet d'améliorer l'état de santé de l'entreprise.

**Hypothèse 2 :** le diagnostic financier est important dans l'aide à la prise de décision.

### **Méthodologie de recherche**

Afin de répondre à notre problématique et vérifier nos hypothèses, nous avons développé notre travail sur deux axes de recherche : la recherche documentaire et la recherche sur le terrain.

Les techniques suivantes ont été utilisées :

**Technique documentaire** : Cette technique nous a permis de fouiller systématiquement tout ce qui est écrit, ayant une liaison avec le domaine des assurances : des ouvrages, des documents, des rapports, des bilans, etc. Il faut ajouter l'Internet dont l'usage nous a permis l'accès aux données plus récentes.

**Technique d'interview** : Cette technique nous a aidé à recueillir des informations orales auprès des agents de la SAA.

**Technique analytique** : Cette méthode nous a permis d'analyser des données des états financiers et de divers documents de l'entreprise.

### **Plan de rédaction**

Concernant la structure de notre travail de recherche, nous avons opté pour la démarche méthodologique suivante : une partie théorique et une partie pratique.

La partie théorique est subdivisée en trois chapitres ; dans le premier chapitre nous avons abordé un aperçu historique des assurances en Algérie, son rôle socio-économique ainsi, la structure du marché algérien des assurances.

Dans le deuxième et troisième chapitre, nous avons respectivement présenté les généralités sur le diagnostic financier, son rôle, son objectif, sa démarche ainsi que ses documents de base et nous avons développé les outils du diagnostic financier.

Concernant la deuxième partie, pratique, elle porte sur la présentation de l'organisme d'accueil et nous avons présenté une analyse de la structure financière de la SAA afin de savoir si elle est équilibrée.

## Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

### Introduction

Face aux différentes menaces qu'encourent les individus contre la survenance de certains événements susceptibles d'affecter leurs personnes ou leurs biens, ils ont été poussés à chercher un moyen de se sécuriser contre tout événement. De cette nécessité humaine découle donc la notion d'assurance qui évoluera à travers le temps, ce qui représente un intérêt économique et social assez important dans le développement et la richesse d'un pays.

Le secteur des assurances a évolué dans un contexte de changements permanents, tels que les privatisations, la libéralisation des marchés, les modifications des règles administratives..., le contexte concurrentiel s'est considérablement modifié avec l'apparition sur le marché des assurances de nouveaux acteurs.

A cet effet, nous avons opté pour la répartition de notre premier chapitre en trois sections. Il nous est apparu judicieux de commencer par un aperçu historique sur les différentes étapes qui ont marqué l'évolution de l'assurance en Algérie et présenter les différentes définitions de l'assurance et quelques concepts qui sont liés à celle-ci, ensuite nous allons mettre l'accent sur la structure du marché algérien des assurances et enfin, nous présenterons le rôle socio-économique des assurances.

### Section 1 : Aperçu historique des assurances en Algérie

#### I. Historique du marché algérien des assurances

Le marché algérien des assurances a occupé une place très importante dans l'économie du pays, notamment ces dernières années où il a connu une évolution très remarquable. Au lendemain de l'indépendance, plus de 160 compagnies ont été créées.

Le législateur algérien a reconduit, par la loi 62-157 du 21 décembre 1962, tous les textes de l'époque coloniale afin de sauvegarder les intérêts de la nation, en attendant la mise en place d'une réglementation spécifique. Lorsque les compagnies d'assurance étrangères ont cessé leurs activités dans le pays, le marché algérien a été obligé d'honorer ses engagements en réglant les indemnités de ses assurés.

# Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

---

Le processus qui a conduit à l'état du marché actuel peut être scindé en deux étapes :

- la première s'est caractérisée en la nationalisation et la spécialisation ;
- La deuxième en la déspecialisation et l'ouverture progressive du marché.

## 1. La période 1962-1989 : la nationalisation et la spécialisation

Cette période a été caractérisée par une nationalisation et une spécialisation de l'activité d'assurance.

L'Etat algérien a voulu faire acte de souveraineté en soumettant les compagnies d'assurance présentes sur le marché à la procédure d'agrément et à l'institution de la cession légale obligatoire de 10% du portefeuille au profit de la CAAR qui a été créée à cet effet en 1963. Les compagnies étrangères ont refusé de céder à cette obligation et ont cessé leurs activités en Algérie. La CAAR a pris en charge les engagements envers les assurés laissés par ces compagnies et s'est chargé des indemnisations.

Avec le départ des compagnies étrangères, seules la SAA, société mixte Algéro-Egyptienne créée en 1964 et la STAAR (Société Tunisienne d'assurance et de réassurance) ont continué à exercer leurs activités à côté des deux mutuelles d'assurance (une pour l'agriculture et une autre pour les travailleurs de l'enseignement).

L'ordonnance n°66-127 du 27 Mai 1966 a institué le monopole de l'Etat sur toutes les opérations d'assurance. Les entreprises publiques nationalisées étaient : la CAAR spécialisée dans les risques du transport et industriels et la SAA (après rachat des parts égyptiennes), pour les risques automobiles, assurances de personnes et risques simples.

En 1975, la Compagnie Centrale de Réassurance (CCR) est créée. Les compagnies d'assurance étaient dans l'obligation d'effectuer l'intégralité de leurs cessions au profit de la CCR.

Une accentuation de la spécialisation a été entamée en 1982. Avec la création de la Compagnie Algérienne d'Assurance Transport (CAAT) qui monopolisait les risques de transport, prenant ainsi, une part de marché à la CAAR qui monopolisait les risques industriels.

### **2. La période 1989 à nos jours : la déspecialisation, l'ouverture et la libéralisation du marché**

En 1989, la parution des textes relatifs à l'autonomie des compagnies publiques entraîne une accélération de la déspecialisation. A partir de cette date, les sociétés ont pu souscrire dans toutes les branches. Ainsi, les trois compagnies publiques existantes ont modifié leurs statuts en inscrivant dans leurs exercices toutes les opérations d'assurance et de réassurance, ce qui a entraîné l'émergence d'une vraie concurrence entre ces compagnies.

C'est en 1995 qu'on a pu voir une véritable réforme pour l'assurance. Avec l'ordonnance n°95-07 du 25 Janvier 1995, l'Algérie a procédé à la fin du monopole de l'Etat sur les entreprises publiques, ce qui a permis la création de sociétés privées algériennes. Ce texte réintroduit les intermédiaires d'assurance (les agents généraux et courtiers), disparus avec l'institution du monopole de l'Etat sur les activités d'assurance.

Cette loi a été modifiée et complétée par la nouvelle loi 06-04 du 20 Février 2006 relative aux assurances, qui a introduit des mesures qui sont comme suit :

- Le renforcement de l'activité d'assurance de personnes ;
- La généralisation de l'assurance groupe ;
- La réforme du droit du bénéficiaire ;
- La création de la bancassurance ;
- La séparation des activités vie et non-vie des compagnies d'assurances ;
- Le renforcement de la sécurité financière ;
- La création d'un fonds de garantie des assurés ;
- L'obligation de la libération totale du capital pour agrément ;
- L'ouverture du marché aux succursales des sociétés d'assurance et ou de réassurance étrangères de tenir les engagements qu'elles ont contractés à l'égard des assurés ;
- La vérification des informations sur l'origine des fonds servant à la constitution ou à l'augmentation du capital social de la société d'assurance et /ou de réassurance.

L'année 2008 a été marquée par le règlement définitif du contentieux algéro-français sur les Assurances. Le contentieux remonte à l'année 1966. En quittant le pays les assureurs étrangers qui exerçaient leurs activités sur le marché algérien, ont laissé des engagements qui ont été pris en charge et honorés par les sociétés algériennes.

# Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

---

Cependant, les biens immobiliers acquis en contrepartie de ces engagements étaient restés juridiquement en possession des sociétés françaises.

## II. Différentes définitions et caractéristiques d'assurance

### 1. Définitions de l'assurance

L'assurance fait partie de notre cadre de vie quotidien, elle est obligatoire dans certaines transactions commerciales, de ce fait nous allons présenter trois différentes définitions :

#### 1.1 Définition Générale

D'une manière générale « l'assurance est une réunion de personnes qui, craignant l'arrivée d'un événement dommageable pour elles, se cotisent pour permettre à ceux qui seront frappés par cet événement, de faire face à ses conséquences »<sup>1</sup>

#### 1.2 Définition juridique

« L'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat »<sup>2</sup>.

#### 1.3 Définition technique

« L'assurance est une opération par laquelle un assureur organise, en mutualité, une multitude d'assurés exposés à la réalisation de risques déterminés et indemnise ceux d'entre eux qui subissent un sinistre grâce à la masse commune des primes collectées »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> COUIBAULT.F, ELIASHBERG.C, LATRASSE.M : « Les grands principes de l'assurance ». 5ème édition. Ed L'ARGUS, paris, 2002. P43.

<sup>2</sup> L'article n°2 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 susvisée, est modifié, complété par l'art.02 L 06-04, du 20 février 2006.

<sup>3</sup> YVONNE LF : « droit des assurances ». 11ème édition. Ed DALLOZ, Paris, 2001. PP 38-39

## 2. Les bases techniques de l'assurance

### 2.1 Les acteurs d'une opération d'assurance

Pour bien comprendre une opération d'assurance, il faut définir les éléments et les acteurs qui la composent.

- **L'assuré**

C'est une personne physique ou morale sur laquelle repose le risque, autrement dit c'est la personne à laquelle s'applique les garanties d'un contrat d'assurance, moyennant le versement d'une prime ou cotisation. L'assuré fait l'objet du contrat d'assurance et il n'est pas nécessairement le souscripteur.

- **Le souscripteur**

C'est la personne physique ou morale qui signe la police et s'engage envers l'assureur, notamment à payer les primes.

- **Le bénéficiaire**

C'est une personne physique ou morale qui recevra les prestations ou l'indemnité promise par l'assureur.

- **L'assureur**

L'assureur est celui qui s'engage à payer l'indemnité prévue à l'assuré, en cas de réalisation d'un sinistre conçu dans le contrat, il est généralement une société commerciale ou une mutuelle.

- **Le tiers**

Toute personne étrangère au contrat mais peut revendiquer le bénéfice (comme les bénéficiaires d'une assurance décès, les victimes en assurance de responsabilité...).

## 2.2 Les éléments d'une opération d'assurance

On distingue trois éléments d'une opération d'assurance

- **Le risque**

Le risque est un événement qui peut arriver dans le futur, d'une manière aléatoire. Il constitue une cause d'insécurité en raison des dommages qu'il peut causer s'il se réalise.

- **La prime**

C'est la garantie que verse l'assuré à l'assureur en échange de la garantie qui lui est accordée. Elle est payable au commencement de l'opération d'assurance ou de l'année d'assurance, elle est appelée cotisation dans le cas de société mutuelle ou des sociétés à forme mutuelles. Elle comprend les couts des sinistres (prime pure, prime de risques), les frais d'acquisition, de gestion et d'encaissement de la prime.

- **La prestation de l'assureur**

C'est l'engagement pris par l'assureur en cas de réalisation du risque, elle consiste à accomplir une prestation. Cet engagement se traduit par le versement d'une indemnité soit à l'assuré soit au tiers ou bénéficiaire.

## 3. La division des risques

Lorsque le risque est trop important pour la mutualité d'un assureur, il a recours à deux techniques de divisions (la réassurance et la coassurance).

- **La coassurance**

La coassurance est l'opération consistant en une couverture du risque par plusieurs compagnies. Elle consiste en un partage proportionnel d'un même risque entre plusieurs assureurs, appelés coassureurs. Chacun accepte un certain pourcentage du risque, reçoit en contrepartie le même pourcentage de la prime, et en cas de sinistre, il sera tenu au paiement de la même proportion des prestations dues.

- **La réassurance**

La réassurance est une opération par laquelle une société d'assurance (la cédante) transfère moyennant une somme convenue une partie des risques qu'elle a pris en charge à une autre société appelée la réassurance.

En matière de réassurance, l'assureur reste le seul responsable vis à vis de l'assuré.

## **4. Le contrat d'assurance**

### **4.1 Définition du contrat d'assurance**

Le contrat d'assurance est une convention entre un assureur et un assuré pour la garantie d'un risque déterminé où l'assureur accepte de couvrir le risque et le souscripteur (l'assuré) s'engage à payer une prime ou cotisation convenue.

### **4.2 Les caractéristiques d'un contrat d'assurance**

Le contrat d'assurance comprend les caractéristiques suivantes :

- **Caractère consensuel**

Le contrat est à caractère consensuel dès lors qu'intervient l'accord des parties concernées (le consentement des deux parties, l'assureur et l'assuré). Ceci signifie que l'existence du contrat d'assurance n'est pas liée à l'accomplissement des formalités.

- **Caractère aléatoire**

Cela peut être visible à travers la nature même de l'assurance et à la définition du risque qu'elle est censée couvrir.

- **Caractère synallagmatique**

Un contrat d'assurance est synallagmatique car il comporte des engagements réciproques des deux parties. L'engagement de l'assureur est lié à celui du souscripteur et inversement.

## Section 2 : Structure du marché algérien des assurances

Dans cette section, le travail sera focalisé sur le marché algérien des assurances, nous allons présenter la structure de ce secteur et apporter un éclaircissement sur le champ d'étude par une présentation des fondements sur lesquels se base l'assurance, à savoir les intervenants dans le marché algérien des assurances.

### I. Composition du secteur algérien des assurances

La structure du marché algérien des assurances n'a pas connu un changement, il reste composé de 12 compagnies d'assurance de dommages, 8 compagnies d'assurance de personnes et trois autres spécialisées.

#### 1. Typologie des entreprises d'assurance

« Les compagnies d'assurance et de réassurance en Algérie sont au nombre de vingt-et-une entre le secteur public et privé »<sup>4</sup> Le secteur public contient neuf sociétés publiques d'assurance (CAAR, SAA, CAAT, CASH, CARAMA, TALA, CAGEX, SGCI) et une société publique de réassurance (CCR).

Le secteur privé est composé de huit sociétés privées d'assurance algériennes (CIAR, 2A, TRUST, MACIR-VIE, SALAMA Assurance Algérie, Alliance Assurance, GAM, CARDIF) et quatre sociétés mixtes : SAPS, AGLIC, AXA Algérie (dont une de personne et une de dommage).

Ainsi que trois sociétés à forme mutuelle (CNMA, MAATEC, MUTUALISTE).

#### 2. Les types d'assurances

On distingue deux catégories d'assurance :

- les assurances de dommages.
- les assurances de personnes.

##### 2.1 Les assurances de dommages

Elles se divisent en deux catégories :

###### 2.1.1 Les assurances de biens

Les assurances de bien couvrent le préjudice subi résultant de la destruction, de la

---

<sup>4</sup>Revue, CNA, n°8, 1<sup>er</sup> semestre 2015

# Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

---

dégradation ou de la disparition d'un bien du patrimoine de l'assuré.

Le législateur algérien définit cette assurance comme suit : « L'assurance des biens donne à l'assuré, en cas d'événement prévu par le contrat, le droit à une indemnité selon les conditions du contrat d'assurance. Cette indemnité ne peut dépasser le montant de la valeur de remplacement du bien mobilier assuré ou la valeur de reconstruction du bien immobilier assuré, au moment du sinistre »<sup>5</sup>

Nous constatons que cette définition citée par le législateur algérien semble être la plus généralement utilisée et la plus pertinente dans le secteur des assurances.

## 2.1.2 Les assurances de responsabilité

La responsabilité civile est l'obligation de réparer le dommage causé à autrui. Cette assurance couvre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'assuré en raison des dommages causés à des tiers, que ce soit par sa négligence, son imprudence ou choses dont il est responsable.

Ce type d'assurance concerne les particuliers, les professionnels, les entreprises et les associations.

## 2.2 Les assurances de personnes

« L'assurance de personnes est une convention de prévoyance contractée entre le souscripteur et l'assureur et par laquelle l'assureur s'oblige à verser à l'assuré ou au bénéficiaire désigné une somme déterminée, sous forme de capital ou de rente, en cas de réalisation d'événement ou au terme prévu au contrat.

Le souscripteur s'oblige à verser des primes suivant un échéancier convenu »<sup>6</sup>

D'après cette définition le législateur algérien a cité plusieurs risques qui peuvent être couverts en assurance de personne tels que<sup>7</sup> :

- Les risques dépendant de la durée de la vie humaine ;
- Le décès accidentel ;

---

<sup>5</sup> L'article n°30 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 susvisée, est modifié, complété par l'art. 3 L 06-04, du 20 février 2006.

<sup>6</sup> L'article n°60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier susvisée, est modifié, complété par l'art. 10 L 06-04, du 20 février 2006.

<sup>7</sup> L'article n°63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

## Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

- L'incapacité permanente partielle ou totale (IPP) ;
- L'incapacité temporaire de travail (ITT) ;
- Le remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques ou chirurgicaux.

Cette distinction entre ces deux types d'assurance repose sur la différence du mode de gestion des primes. En effet, de manière générale, les assurances de dommages gèrent les primes par répartition (mode de gestion collectif où les primes de la communauté des assurés servent à payer les sinistres de la communauté des assurés au titre du même exercice), tandis que les assurances de personnes les gèrent par capitalisation (mode de gestion individuel où les primes de l'assuré servent à lui délivrer une prestation au moment de la survenance du risque).

### II. Le marché algérien en chiffres

L'Algérie s'est engagée depuis l'indépendance dans un vaste mouvement de réformes visant la modernisation et la dynamisation du secteur des assurances.

La tendance remarquable de l'évolution du secteur des assurances fait apparaître une amélioration du chiffre d'affaires depuis la déréglementation engagée et l'ouverture du marché en 1995.

Le tableau ci-dessus nous montre l'activité du secteur des assurances, au cours de l'exercice 2018

**Tableau N°01 : Production du secteur des assurances au 31/12/2018**

EN DA	Chiffre d'affaires		Structure du marché		en %	Evolution En valeur
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017	2018	2017		
Assurances de Dommages	126 045 557 838	122 111 314 239	88,4%	87,5%	3,2%	3 934 243 599
Assurances de Personnes	12 212 554 775	13 649 093 276	8,6%	9,8%	-10,5%	-1 436 538 501
Marché direct	138 258 112 613	135 760 407 515	96,9%	97,3%	1,8%	2 497 705 097
Acceptations Internationales	4 376 908 188	3 765 212 527	3,1%	2,7%	16,2%	611 695 661
Total	142 635 020 801	139 525 620 042	100%	100%	2,2%	3 109 400 758

Source : *Conseil national des assurances.*

# Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

## Production au 31/12/2018

Les réalisations du marché des assurances, au 31/12/2018, toutes activités confondues, s'élèvent à 142,6 milliards de DA, enregistrant, ainsi, une hausse de 2,2% comparativement au 31/12/2017.

**Tableau N°02 : Etat des sinistres au 31/12/2018**

En DA	Indemnisations		Structure en %		Evolution en %
	2017	2018	2017	2018	2017 / 2018
Assurances de Dommages	63 820 307 799	64 448 758 331	95,4%	95,6%	1,0%
Assurances de Personnes	3 098 552 173	2 996 521 863	4,6%	4,4%	-3,3%
Marché direct	66 918 859 972	67 445 280 195	100%	100%	0,8%
En DA	Sinistre à payer		Structure en %		Evolution en %
	2017	2018	2017	2018	2017 / 2018
Assurances de Dommages	75 491 887 697	74 813 438 312	95,8%	95,8%	-0,9%
Assurances de Personnes	3 292 493 580	3 280 329 797	4,2%	4,2%	-0,4%
Marché direct	78 784 381 277	78 093 768 109	100%	100%	-0,9%
En %	Cadence de règlement		Evolution (2017/2018)		
	2017	2018			
Assurances de Dommages	45,8%	46,3%	1,0%		
Assurances de Personnes	48,5%	47,7%	-1,5%		
Marché direct	45,9%	46,3%	0,9%		

Source : Conseil national des assurances.

## Sinistres au 31/12/2018

Le total des règlements opérés par l'ensemble des sociétés d'assurances s'établit, au 31 décembre 2018, à 67,4 milliards de DA contre 66,9 milliards de DA au titre de la même période de l'année précédente, marquant ainsi une faible hausse de 0,8%.

Le stock des sinistres à payer, à fin 2018, s'élève à plus de 78 milliards de DA, en régression de 0,9% par rapport au 31 décembre 2017.

La cadence de règlement des sinistres atteint, au 31/12/2018, un taux de 46,3%.

# Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

---

D'un point de vue général, on considère les sociétés d'assurance comme des investisseurs institutionnels. En effet, elles ont à leur disposition une masse énorme d'argent constituée des primes des assurés. Les sociétés d'assurances ont donc une importante capacité de financement de l'économie nationale.

## **III. Les intervenants dans le marché algérien des assurances**

Le cadre institutionnel du marché Algérien des assurances est composé de trois institutions autonomes : Le Conseil National des Assurances (CNA), la Commission de Supervision des Assurances (CSA) et la Centrale des Risques (CR).

### **1. Conseil National des Assurances (CNA)**

Le Conseil National des Assurances représente l'organe consultatif des pouvoirs publics, il est présidé par le ministre des finances, il est consulté sur les questions relatives à la situation, l'organisation et au développement de l'activité d'assurance et de réassurance, il est saisi soit par son président, soit à la demande de la majorité de ses membres, il est composé du président de la commission de supervision des assurances, des représentants de l'Etat, des assureurs et intermédiaires, des assurés, des représentants, des personnels du secteur.

Le conseil national des assurances apparait comme un instrument de première importance dans la détermination de la politique générale de l'Etat en matière d'assurance.

### **2. Commission de Supervision des Assurances (CSA)**

La commission de supervision des assurances exerce le contrôle de l'Etat sur l'activité d'assurance et de réassurance. Elle agit en qualité d'administration de contrôle au moyen de la structure chargée des assurances au ministère des finances, elle veille au respect, par la société et les intermédiaires d'assurances agréés, des dispositions législatives et réglementaires relatives à l'assurance et à la réassurance, s'assure que ces sociétés tiennent et sont en mesure de tenir les engagements qu'elles ont contracté à l'égard des assurés.

La commission de supervision des assurances a deux principaux objectifs :

- Protéger les intérêts des assurés et bénéficiaires de contrat d'assurance, en veillant à la régularité des opérations d'assurance ainsi qu'à la solvabilité des sociétés d'assurances ;
- Promouvoir et développer le marché national des assurances en vue de son intégration dans l'activité économique et sociale.

### 3. La Centrale des Risques (CR)

La centrale est rattachée à la structure chargée des assurances au ministère des Finances. C'est un service de centralisation des risques, elle a pour mission la collecte des informations afférentes aux contrats d'assurance-dommages souscrits auprès des sociétés d'assurance et les succursales d'assurance étrangères agréées.

D'autres acteurs interviennent dans le marché Algérien des assurances : agents généraux, les courtiers et les banques. Tous ces intervenants sont sous la tutelle du Ministère des Finances, qui leur octroi l'agrément pour qu'ils puissent exercer leur activité. Il a un rôle de régulateur et a pour mission de protéger les droits des assurés et veiller à ce que les entreprises d'assurances et de réassurances honorent leurs engagements et respectent les réglementations en vigueur.

Il intervient dans le contrôle des entreprises d'assurances et de réassurances et des professions liées au secteur, de la préparation des textes aux études touchant au développement et à l'organisation du secteur.

- **Banques**

L'Algérie s'est ouverte à la bancassurance en vertu de loi 06-04 du 20 février 2006, qui a autorisé la distribution des produits d'assurance par les banques, établissements financiers et assimilés, ainsi qu'il a fixé les produits pouvant être distribués, tels que : les assurances crédits, les assurances de personnes, les assurances agricoles et les assurances des risques simples d'habitation.

La bancassurance est une forme d'intermédiation qui permet à l'assureur de distribuer ses produits par l'intermédiaire des banques.

- **Agents généraux**

L'agent général d'assurance est une personne physique qui présente une ou plusieurs sociétés d'assurances, il est lié à cette compagnie par nomination portant son agrément.

# Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

---

L'agent général d'assurance met à la disposition du public sa compétence technique, en vue de la souscription du contrat pour le compte de son mandat et à la disposition de la ou les sociétés qu'il représente, ses services personnels et ceux de l'agence générale, pour les contrats dont la gestion lui est confiée.

- **Courtiers**

Le courtier en assurances possède le statut de commerçant et représente le client vis à vis des compagnies avec lesquelles il travaille. Il est chargé par des assurés de leur trouver les contrats les mieux adaptés et/ou au meilleur coût auprès des compagnies d'assurances.

Nous pouvons citer la définition donnée par le code des assurances : « Le courtier d'assurance est une personne physique ou morale qui fait profession à son compte de s'entremettre entre les preneurs d'assurances et les sociétés d'assurances, en vue de faire souscrire un contrat d'assurance. Le courtier est le mandataire de l'assuré et est responsable envers lui »<sup>8</sup>

Cette définition nous a permis de comprendre que le courtier est un commerçant dont l'activité est de mettre en rapport des personnes. Autrement dit, c'est un intermédiaire qui permet de mettre en contact deux personnes, un client qui souhaite s'assurer et une compagnie d'assurances, afin qu'elles concluent un contrat.

## **Section 3 : Rôle socio-économique des assurances**

Nous accordons à reconnaître aux assurances l'accomplissement de plusieurs rôles, déterminants dans la quête de l'efficacité socio-économique des nations.

### **I. Rôle social de l'assurance**

La mission essentielle de l'assurance est d'indemniser les assurés et d'apporter une sécurité contre les risques et menaces auxquels ils sont confrontés, en contre partie des primes versées par les assurés, ce qui leur donne ainsi confiance dans l'avenir. C'est une fonction éminemment sociale.

---

<sup>8</sup> Article N°258 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.

## Chapitre 1 : Evolution du secteur des assurances en Algérie

---

C'est un facteur de sécurité car elle garantit la réparation pour le bénéficiaire de tous les préjudices subis, protège les personnes physiques contre les accidents corporels, l'invalidité, la maladie, le décès et leur permettre ainsi d'obtenir une indemnisation en cas de sinistre touchant à leurs biens en général. Garantir des revenus à la veuve et aux orphelins après la disparition du chef de famille ; donner les moyens financiers aux malades ou aux blessés de se faire soigner, réparer leur véhicule endommagé...

Elle permet également de pérenniser les entreprises victimes de coups du sort qui peuvent porter atteinte à leur stabilité.

Malgré tous les risques auxquels les individus sont exposés l'assurance contribue à leur protection et à la cohésion de la société ainsi à la stabilité des relations sociales et des emplois.

### **II. Rôle économique de l'assurance**

L'assurance a pour but la protection des patrimoines et des individus, mais joue également un rôle important dans l'économie.

Le rôle premier de l'assurance est d'apporter de la sécurité aux agents économiques. Un autre rôle, non moins important, est sa contribution au financement des investissements.

En permettant à des entreprises de continuer à fonctionner après un sinistre, et aux victimes de retrouver des ressources, l'assurance consolide des emplois, des productions et préserve le tissu économique. Il se manifeste par deux aspects fondamentaux.

#### **1. Garantie des investissements**

Elle permet aux investisseurs d'investir leur argent en ayant une garantie qui leur permet de le récupérer lors de la survenance de sinistres, et depuis longtemps et jusqu'à nos jours, seules les assurances ont pu offrir cette garantie aux investisseurs.

Tout projet moderne d'investissement, et donc de développement, exige la participation de l'assureur sous la garantie duquel l'entrepreneur et surtout son banquier ne risqueraient pas les capitaux impliqués par le projet.

## 2. Placement des cotisations

L'importance des fonds collectés par les sociétés d'assurance leur permettent d'investir et de les gérer au mieux dans l'intérêt de la mutualité.

Dans l'attente de reverser ces sommes aux assurés sous formes d'indemnisation, les sociétés placent ces fonds sur les marchés financiers en achetant des titres émis par les entreprises en quête de financement. Ces titres sont représentatifs soit de capitaux propres, soit de dettes à long terme. Ces placements contribuent donc au financement des entreprises.

La part des cotisations qui doit être provisionnée et placée par les assureurs représente le plus souvent une fraction de leur chiffre d'affaires annuel, surtout pour les assureurs qui pratiquent les branches d'assurance dites à liquidation lente parce que leurs sinistres, ou une part d'entre eux, exigent des délais de règlement importants, telles que la responsabilité civile, y compris la responsabilité civile automobile et le transport.

## Conclusion

D'après ce qu'on a vu dans ce chapitre, on a constaté que le domaine des assurances est très complexe. De plus en plus, l'assurance tient une place primordiale dans les plans de travail des décideurs en la considérant comme l'un des moteurs les plus performants de la vie économique.

L'Algérie a fourni beaucoup d'efforts dès l'obtention de son indépendance afin de rendre son secteur assurantiel plus performant et tirer avantage de son rendement, vu le rôle important qu'il pourrait jouer dans le développement économique du pays, la mise en place d'un système d'exploitation incitatif permettra de réveiller les besoins latents des ménages en matière d'épargne, de précaution et de sécurité économique devant les incertitudes de l'avenir et de créer un accord plus favorable en direction du travail des assurances dans son ensemble.

Celui qui s'assure fait un acte de prévoyance et l'assurance a pour rôle fondamental de conférer aux assurés la sécurité dont ils ont besoin contre les risques du hasard qui menacent leurs intégrités physiques ou leurs patrimoines.

Le secteur des assurances dans les pays développés est l'un des secteurs de base, il joue un rôle important dans la vie quotidienne de l'être humain, il a évolué progressivement dans le temps et aujourd'hui, il occupe une place très considérable dans l'économie moderne.

### Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

#### Introduction

L'entreprise est une structure économique et sociale qui regroupe des moyens humains, matériels, immatériels et financiers. Ces moyens sont combinés d'une manière organisée pour fournir des biens et services à des clients dans un environnement concurrentiel, afin de générer des bénéfices.

Par conséquent, l'entreprise se heurte à différents risques. Pour y faire face, elle doit dresser une analyse de sa situation comptable, sa rentabilité et son équilibre financier, pour déterminer ses forces et ses faiblesses afin de maîtriser les risques auxquels elle est exposée.

Ce chapitre est composé de trois sections. Dans la première section, nous allons définir la notion du diagnostic financier et présenter son rôle. Dans la deuxième section, nous allons aborder l'objectif du diagnostic financier et sa démarche, enfin, nous allons exposer les documents de base qui sont liés à ce dernier.

#### Section 1 : Définitions et rôles du diagnostic financier

L'entreprise nécessite de mettre en œuvre un diagnostic financier, et ce dernier est fondé sur la collecte de l'information en interne et en externe de l'entreprise, puis sur les différentes techniques d'études utilisées par les analystes, qui servent à aider les dirigeants dans la prise de décision.

##### I. Définitions du diagnostic financier

Diagnostic vient du mot grec *diagnostikos* qui désigne l'aptitude à connaître. Il permet d'étudier la façon dont l'entreprise a pu satisfaire les exigences liées à la réalisation de ses objectifs découlant de la détention de ressources financières.

« Le financier se doit de porter un diagnostic sur la situation de l'entreprise avant d'envisager l'ensemble des décisions financières qu'il aura à prendre »<sup>9</sup>

Le diagnostic financier est l'ensemble d'instruments permettant d'apprécier la situation financière et la performance de l'entreprise, regroupés dans un ensemble de méthodes auxquelles il a été donné le nom d'analyse financière.

---

<sup>9</sup>SOLINIK.B : « Gestion financière », Edition. FERNAND NATHAN, Paris, 1980. P 11.

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

Pour Elie COHEN, le diagnostic financier constitue « un ensemble de concepts, de méthodes et d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à la situation financière d'une entreprise, aux risques qui l'affectent, au niveau et à la qualité des performances »<sup>10</sup>

Établir un diagnostic financier, c'est analyser la situation passée, présente et future d'une association, d'un établissement ou d'un service. Le diagnostic est également un outil d'analyse dynamique permettant l'élaboration de divers documents d'anticipation des besoins de financement futurs des entreprises.

Les entreprises ont en effet besoin de se doter d'outils de gestion, des documents purement budgétaires et comptables, outils adaptés à leurs spécificités, qui garantissent une meilleure lisibilité économique de leur action.

Le diagnostic financier n'est donc qu'une réflexion permettant de connaître les problèmes financiers de l'entreprise et d'y apporter un jugement.

De ces définitions, on peut conclure que le diagnostic financier se fonde sur les informations comptables, comme outil dans le diagnostic global de l'entreprise (environnement, potentiels...), qui aboutit à la détection de ses forces et faiblesses suscitant des réflexions en vue d'une amélioration.

### **II. Rôle du diagnostic financier**

Le diagnostic financier a une place très importante au sein d'une entreprise, il permet de :

- Détecter les problèmes susceptibles d'entraver la poursuite de l'activité de l'entreprise ;
- Prendre des décisions correctives tant au niveau de gestion à court terme que des plans à long terme ;
- Gérer au mieux les relations avec les actionnaires et les créanciers ;
- Evaluer la situation financière actuelle (résultant de décisions passées) ;
- Permettre de mieux appréhender l'avenir.

Ce diagnostic s'appuie sur les performances réalisées par l'entreprise. Il permet d'envisager son avenir ainsi que les mesures à prendre pour assurer sa survie, son redressement et son développement par une nouvelle stratégie.

---

<sup>10</sup> COHEN Elie : « Analyse financière et développement financier ». Editions. EDICEF, Paris, 1977. P 04

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

Il a un rôle d'information et de communication, il permet de comprendre l'évolution passée de l'entreprise et de juger son potentiel de développement. Il se confond le plus souvent avec l'analyse financière lorsqu'elle s'intéresse à la mesure de l'état de santé de l'entreprise.

Le diagnostic financier se penche sur plusieurs problématiques clés pour la prospérité de l'entreprise :

- L'environnement économique de l'entreprise, ses perspectives de croissance, le degré de compétition observé et prévisible, différentes parties prenantes et leur rapport force (fournisseurs, distributeurs, salariés...) et enfin l'outil de production. Cette analyse est décisive pour appréhender la croissance de l'activité, le niveau de marge attendu à long terme, la stratégie d'investissement de l'entreprise...

- Le résultat d'exploitation et les marges qui permettent d'identifier les principaux postes de coûts, d'estimer le positionnement de l'entreprise vis-à-vis de ses concurrentes, et d'anticiper les évolutions des profits.

- Le besoin en fonds de roulement qui désigne les ressources finançant le cycle d'exploitation de l'entreprise, c'est-à-dire les décalages entre paiements et revenus dans l'activité de l'entreprise.

- Les investissements doivent être analysés afin de déterminer l'état de l'outil industriel, et de juger la cohérence des sommes engagées au regard des profits observés ou espérés.

- L'analyse du financement permet d'estimer la capacité de l'entreprise à dégager des flux de trésorerie et de juger de sa capacité à rembourser ses dettes, c'est-à-dire sa liquidité et sa solvabilité, ainsi qu'à rémunérer les actionnaires.

Ce diagnostic permet donc d'étudier la performance globale d'une entreprise au fil du temps par rapport à ses concurrents puisqu'il implique toujours :

- La comparaison de la performance de l'entreprise avec celle d'autres entreprises du même secteur d'activité ;
- L'identification de tendances dans la situation financière de l'entreprise.

### Section 2 : Objectif et démarche du diagnostic financier

Le diagnostic financier est une pièce maitresse du diagnostic général, ce dernier permet d'établir un bilan sur la santé de l'entreprise et d'envisager l'avenir dans les conditions souhaitées.

#### I. Objectif du diagnostic financier

L'objet du diagnostic financier est de faire le point sur la situation financière de l'entreprise, en mettant en évidence ses forces et ses faiblesses, en vue de l'exploitation des premières et de la correction des secondes.

Le diagnostic financier a pour objectif de répondre à des interrogations essentielles pour tout chef d'entreprise. Celles-ci se présentent comme suit :

- **Appréciation de la solvabilité**

La solvabilité d'une entreprise est définie comme l'aptitude à assurer le règlement de ses dettes lorsque celles-ci arrivent à l'échéance. L'analyse financière du bilan permettra de mieux apprécier la solvabilité d'une entreprise, le but est d'éviter le risque d'illiquidité.

Elle s'apprécie au travers d'indicateurs divers :

- la capacité d'endettement ;
- la durée du crédit clients et du crédit fournisseurs ;
- l'importance des actifs mobilisables à très court terme ;
- la répartition du chiffre d'affaires par produit, par zone géographique...

- **Mesure des performances de l'entreprise**

Pour mesurer la performance réalisée par l'entreprise, il faut comparer le rapport entre les moyens en capital engagés aux résultats obtenus. Ces deniers sont mesurés par des indicateurs de résultats. L'analyse de compte de résultat nous permettra de mieux apprécier la performance de l'entreprise.

L'étude de la performance globale de l'entreprise à partir de différents indicateurs économiques :

- d'activité : évolution du chiffre d'affaires, des parts de marché, des marges, etc. ;
- de productivité : rapport entre la production et les moyens mis en œuvre ;
- de rentabilité : rapport entre le résultat et les moyens en capital engagés.

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

- **La croissance**

L'analyse de la performance permet d'envisager les perspectives de développement d'une entreprise, il faut également apprécier la concurrence et étudier le secteur d'activité de l'entreprise pour voir s'il y a des opportunités ou profits à générer.

Il s'agit de mesurer la croissance du chiffre d'affaires (CA) et de la valeur ajoutée.

- **Les risques**

« La notion du risque est associée à celle de danger ou d'inconvénient dont on n'est pas certain en l'occurrence, mais seulement de la probabilité de leur survenue. »<sup>11</sup>

Cette évaluation des risques porte sur le risque de manque de liquidité, le risque de l'endettement, les risques économiques (variations des indicateurs économiques engendrées par les fluctuations de l'activité), les risques financiers (incidence de la structure de financement sur le taux de rentabilité financière), les risques de faillite.

Ayant répondu à ces quatre interrogations, le chef d'entreprise peut faire une synthèse en détectant les points forts et les points faibles de son entreprise.

De ce fait, ces éléments peuvent être résumés dans les étapes suivantes :

- Etablir un diagnostic sur la santé économique et financière de l'entreprise étudiée à la date de l'arrêté des derniers comptes disponibles et sur ses perspectives à court et à moyen terme.
- Caractériser les types de risques que constitue l'entreprise pour ses banquiers et évaluer l'importance de ces risques.
- Prendre le cas échéant, position en tant que banquier sur une demande de crédit ou sur la viabilité et le niveau de risque d'un projet de développement et de financement attaché.

Le principal objectif du diagnostic financier est donc d'apprécier les conditions d'équilibre financier, la rentabilité économique de l'entreprise et celle des capitaux investis.

---

<sup>11</sup>CHIHA.K : « Finance d'entreprise ». Editions. HOUMA, Alger, 2009. P 41.

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

### II. Démarche du diagnostic financier

Au départ, l'analyste dispose d'un ensemble de critères favorables ou défavorables relatif à la situation ou aux performances de l'entreprise à étudier.

En premier lieu, de nombreuses analyses présentent le caractère d'un diagnostic financier et visent à éclairer l'ensemble des caractéristiques financières importantes de l'entreprise. Il s'agit de définir les objectifs de l'analyse à partir d'une étude des moyens de l'entreprise (Structure financière, Trésorerie) et de son fonctionnement (Activité, Rentabilité).

Ensuite, préparer les différentes sources d'informations qui se divisent en :

- Informations extracomptables (Internes à l'entreprise : Raison sociale telle que la localisation géographique des établissements, le statut juridique, l'âge de la société, les dirigeants, l'activité, la taille. Et externes à l'entreprise : Fournisseurs, clients, concurrents, secteur d'activité, environnement macro-économique, marché de l'entreprise)

- Informations comptables (Bilan comptable retraité ou bilan fonctionnel, compte de produits et charges d'où on va dégager l'état des soldes intermédiaires de gestion et sur la base de ces documents on établira les ratios relatifs à chacun d'eux).

Enfin, sélectionner les outils d'analyse financière les mieux adaptés aux objectifs poursuivis : équilibre financier, solvabilité, risque économique et financier, rentabilité, croissance, autonomie financière, flexibilité financière.

Cette troisième étape dominante d'analyse est orientée vers l'étude des performances, leurs évolutions et de leurs perspectives futures.

### Section3 : Documents de base du diagnostic financier

Afin de pouvoir réaliser une analyse financière pour une entreprise, il faut d'abord disposer d'un ensemble d'informations sur lesquelles elle va se baser, ainsi, ces informations sont les comptes annuels qui constituent l'étape première de l'analyse financière.

L'entreprise doit présenter des documents comptables pour des raisons fiscales, judiciaires et économiques. Parmi ces documents de clôture élaborés par l'entreprise, on cite le bilan comptable, les comptes de résultats et les documents annexes.

### I. Bilan comptable

Le bilan comptable et un état financier le plus utilisé par les chefs d'entreprises et analystes de crédit, il permet de décrire en termes d'emplois et de ressources, la situation patrimoniale de l'entreprise à une date donnée généralement au 31-12.

« Le bilan est, pour une entreprise, l'état à une date donnée de ses éléments actifs, de ses éléments passifs et de ces capitaux propres. Il fait partie des comptes annuels. »<sup>12</sup>.

« Le bilan est le tableau de synthèse de base. Il présente la situation financière d'une entreprise à un instant donnée. Cette dernière se mesure par la différence entre tous les actifs de l'entreprise et tous ses passifs (obligations de faire, de payer) et représente la valeur nette de ce qui appartient aux propriétaires, les capitaux propres. Le bilan présente donc trois éléments principaux : les actifs, les passifs (ou obligations) de l'entreprise et ses capitaux propres».<sup>13</sup>

La structure du bilan comptable d'une entreprise d'assurance contient deux grandeurs.

#### 1. Actif

« L'actif est la partie du bilan où sont comptabilisées, les valeurs de tous les éléments qui constituent l'entreprise »<sup>14</sup>

Il comporte l'ensemble des biens matériels et immatériels nécessaires à l'exploitation de l'entreprise.

L'actif englobe les deux postes suivants :

- l'actif non courant
- l'actif courant

##### 1.1 L'actif non courant (l'actif immobilisé)

Il regroupe les biens et les créances destinés à être utilisés ou à rester de façon durable dans l'entreprise. Il comprend plusieurs éléments.

---

<sup>12</sup> GRANDGUILLOT. Beatrice, Francis : « Analyse financière ». 11<sup>ème</sup> édition. Ed GUALINO EDITEUR, paris, 2007. P 27

<sup>13</sup> MISSIONIER-PIERA Franc, WOLFGANG Dick : « Comptabilité financière IFRS ». Editions PEARSON EDUCATION, France, 2006. P 3.

<sup>14</sup> EGLEM J-Y, PHILIPPS A, RAULET C : « Analyse comptable et financière », 8<sup>ème</sup> édition. Ed DUNOD, Paris, 2000. P 102.

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

### 1.1.1 Les immobilisations incorporelles

Elles représentent un investissement durable pour l'entreprise, elles correspondent au capital immatériel des entreprises, autrement dit, elles ne correspondent ni à des actifs physiques, ni à des actifs financiers. On distingue :

- les frais de recherche ;
- le fonds de commerce ;
- les brevets, les licences...

### 1.1.2 Les immobilisations corporelles

Elles regroupent les frais d'investissement engagés pour constituer l'outil de production :

- les terrains ;
- les bâtiments d'exploitation ;
- les immobilisations en cours...

### 1.1.3 les immobilisations financières

Elles correspondent aux actifs financiers d'utilisation durable possédés par l'entreprise. Il s'agit notamment des :

- titres de participation ;
- prêts ;
- autres actifs financiers...

## 1.2 L'actif courant

Il regroupe les biens et les créances liés au cycle d'exploitation et qui n'ont pas vocation à être maintenus durablement dans l'entreprise.

### 1.2.1 Les provisions techniques

Ce poste reflète la créance que l'entreprise possède sur les réassureurs au titre de leurs parts dans les provisions techniques. La ventilation est symétrique à celle des provisions techniques au passif.

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

### 1.2.2 Les créances et emplois assimilés

Ces créances représentent les comptes courants résultant des opérations de réassurance ou de coassurance, valorisés à leur coût historique.

Elles regroupent les comptes des assurés, autres débiteurs, impôts assimilés, autres créances assimilées...

- **Créances sur assurés et intermédiaires d'assurance**

Ces créances représentent les différés de paiement accordés aux assurés et les comptes courants des intermédiaires, elles sont valorisées à leur valeur historique et sont dépréciées par référence à leur caractère litigieux, à l'insolvabilité de l'assuré (difficulté financière, liquidation de l'entreprise), ou contestation écrite de la créance par l'assuré. Les créances sur les organismes publics ne sont dépréciées qu'en cas de protestation écrite de l'assuré.

- **autres débiteurs**

Il s'agit des créances que l'entreprise détient sur un tiers. Cela signifie qu'un tiers doit de l'argent à l'entreprise (Exemple : avance accordée aux personnels, produits à recevoir...).

- **impôts et assimilés**

Il contient les acomptes relatifs à l'IBS et les montants de la TVA déductibles.

### 1.2.3 les disponibilités et assimilés

Elles regroupent les placements et autres actifs financiers (les valeurs mobilières de placement) et la trésorerie qui englobe les montants des disponibilités bancaires et CCP, caisse et régies d'avances, ainsi que les intérêts courus non encore versés calculés sur la base du prorata du nombre de jours courus à compter de la date d'anniversaire du placement.

## 2. le passif

C'est l'ensemble des ressources de l'entreprise qui sont classées par ordre d'exigibilités croissantes. Il comprend les ressources de financement de l'entreprise. Il regroupe principalement les postes suivantes :

### 2.1 Les capitaux propres

Ils regroupent l'ensemble de moyens de financement appartenant à l'entreprise d'une façon permanente. Il s'agit essentiellement du capital, des réserves, du résultat de l'exercice...

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

---

### 2.2 le passif non courant

#### 2.2.1 Les dettes financières à long terme

C'est ce que doit l'entreprise à ses créanciers sur une période à plus d'un an, elles représentent un contrat établi avec une banque ou une institution financière.

#### 2.2.2 Les provisions techniques

Elles sont techniques car leur valeur tient compte des règles techniques. Elles correspondent aux charges à prévoir pour faire face à la sinistralité mais aussi à une anticipation des prestations futures auxquelles l'assureur devra faire face lorsqu'un engagement prendra effet, autrement dit elles constituent les comptes de l'épargne qu'a dû assembler une entreprise d'assurance à la date de l'inventaire pour qu'elle puisse faire face à ses engagements envers les assurés et bénéficiaires du contrat.

A partir de là on ressort que les provisions sont des corrections comptables apportées à l'inventaire et destinées à constater :

- une moins-value sur un élément actif : provision pour dépréciation ;
- une perte ou charge prévisible : provisions pour risques et charges ;
- une dette certaine, estimée ou évaluée à l'égard de tiers : provisions techniques d'assurance.

### 2.3 le passif courant

#### 2.3.1 Dettes d'exploitation

Elles sont liées à l'exploitation c'est à dire issus d'opération d'assurance de coassurances ou de réassurances.

#### 2.3.2 Dettes financières à court terme

Ce sont des dettes envers les établissements de crédit et toujours inférieures à un an. La plupart de ces dettes ne dépassent pas quelques jours (facilités de caisse) ou quelques mois (crédit de campagne).

#### 2.3.3 autres dettes

Ce sont des dettes qui ne sont pas liées directement à l'activité de production de l'entreprise.

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

**Tableau n°03 : LE BILAN (l'actif)**

ACTIF	N				N+1
	NOTE	N Brut	N Amort.-Prov.	Net	Net
<b>ACTIF NON COURANTS</b>					
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
Immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisation corporelles</b>					
Terrains					
Bâtiments d'exploitation					
Bâtiments de placement					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en concession					
Immobilisations en cours					
<b>Immobilisations financière</b>					
Titres mis en équivalence					
Autres participations et créances rattachés					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres actifs financiers non courants					
Impôts différés actif					
Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants					
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>					
<b>Provisions techniques d'assurance</b>					
Parts de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée					
<b>Créances et emplois assimilés</b>					
Cessionnaire cédants débiteurs					
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés					
Autres débiteurs					
Impôts assimilés					
Autres créances et emplois assimilés					
<b>Disponibilités et assimilés</b>					
Placement et autres actifs financiers courants					
Trésorerie					
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>					
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>					

Source : document interne de la SAA

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

**Tableau n°04 : LE BILAN (le passif)**

<i>DESIGNATION</i>	<i>N</i>	<i>N+1</i>
<b><i>CAPITAUX PROPRES</i></b>		
Capital émis		
Capital non appelé		
Primes et réserves		
Ecart d'équivalence (1)		
Résultat net		
Autres capitaux propres - Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
<b><i>TOTAL (I) capitaux propres</i></b>		
<b><i>PASSIF NON COURANT</i></b>		
Emprunts et dettes financières		
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courantes		
Provisions réglementées		
Provisions et produits comptabilisés d'avance		
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs		
<b><i>TOTAL II passif non courant</i></b>		
<b><i>PASSIF COURANTS</i></b>		
Operations directes		
Acceptations		
Cessionnaires, cédants et comptes rattachés		
Assurés et intermédiaires d'assurance		
Impôts		
Autres dettes		
Trésorerie passif		
<b><i>TOTAL III passif courant</i></b>		
<b><i>TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)</i></b>		

Source : document interne de la SAA

### II. Le tableau des comptes de résultat

#### 1. Définitions du TCR

« Le tableau du compte de résultat est un document financier de synthèse, il regroupe des charges et des produits comptabilisés par une entreprise au cours d'une période donnée, il permet d'expliquer l'activité de cette entreprise durant cette période et de connaître l'ensemble des charges et des produits qui lui ont permis de dégager un bénéfice ou une perte. »<sup>15</sup>

« Le compte de résultat est établi à partir des comptes généraux de gestion. Il fait partie des comptes annuels »<sup>16</sup>

« Le compte de résultat est un état récapitulatif des charges et des produits réalisés par l'entité au cours de l'exercice. Il ne tient pas compte de la date de l'encaissement ou de décaissement. Il fait apparaître, par différence, le résultat net de l'exercice : bénéfice / profit ou perte. »<sup>17</sup>

#### 2. Eléments constitutifs du TCR

Le compte de résultat est constitué par les charges, les produits et les résultats de l'exercice, qui sont liées directement ou indirectement au cycle d'exploitation.

- **Les charges de l'exercice (classe 6) :** ce sont les dépenses d'achat des matières et fournitures, sinistres, impôts et taxes, frais financiers et personnels, commissions versées aux intermédiaires (Coassurance et réassurance), etc.

- **Les produits de l'exercice (classe 7) :** les produits sont constitués par les primes émises, les primes reportées, commissions reçues des cessionnaires et récessionnaires, produits financiers, prestations fournies, transfert de charges d'exploitation...

- **Les résultats (classe 8) :** les résultats se composent de marge d'assurance ou de réassurance, résultat d'exploitation, résultat hors exploitation, résultat de l'exercice.

---

<sup>15</sup>COHEN Elie : « Gestion financière de l'entreprise et développement financier ». Editions EDICEF, CANADA, 1991. P.82

<sup>16</sup>GRANDGUILLOT Beatrice, Francis. Op. Cit. P 21.

<sup>17</sup> Article n°230-1 publié dans le journal officiel de la république Algérienne N°19, 25mars 2009, P.21.  
[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz)

## Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier

### 3. Présentation du TCR

**Tableau n°05 : le TCR**

DESIGNATION	N	N-1
Primes		
Primes reportées		
Commissions reçus des cessionnaires		
Transfert de charges d'assurances		
Sinistres		
Commissions versées		
<b>Totaux</b>		
<b>Marge d'assurance et de réassurance</b>		
Marge d'assurance et de réassurance		
Prestation fournies		
Produits divers		
Transfert de charge d'exploitation		
Matières et fournitures consommées		
Services		
Frais du personnel		
Impôts et taxes		
Frais financiers		
Frais divers		
Dotations aux amortissements et provisions		
<b>Totaux</b>		
<b>Résultat d'exploitation</b>		
Produits hors exploitation		
Charges hors exploitation		
<b>Résultat hors exploitation</b>		
Résultat d'exploitation		
Résultat hors exploitation		
<b>Résultat brut de l'exercice</b>		
<b>Impôts sur les bénéfices</b>		
<b>Résultat de l'exercice</b>		

Source : document de la SAA

### III. Les annexes

#### 1. Définitions de l'annexe

L'annexe est un document de synthèse comptable joint au bilan et au compte de résultat qui en explique le détail et les variations d'un exercice à autre. D'une part, il représente les choix effectués par l'entreprise, d'autre part, il fournit des compléments d'informations à propos de nombreuses rubriques du bilan et du compte de résultat.

« L'annexe est une suite d'états comportant des explications et des informations chiffrées ou non nécessaires à la compréhension du bilan et du compte de résultat, pour que ceux-ci donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'entreprise. Ces informations doivent être pertinentes, significatives et présentées clairement »<sup>18</sup>

#### 2. Contenu de l'annexe

L'annexe des états financiers comporte des informations sur les points suivants, dès lors que ces informations présentent un caractère significatif ou sont utiles pour la compréhension des opérations figurant sur les états financiers<sup>19</sup> :

- Les règles et les méthodes comptables adoptées pour la tenue de la comptabilité et l'établissement des états financiers (la conformité aux normes est précisée, et toute dérogation est expliquée et justifiée) ;
- Les compléments d'informations nécessaires à une bonne compréhension du bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres ;
- Les informations concernant les entités associées, les co-entreprises, les filiales ou la société mère ainsi que les transactions ayant éventuellement eu lieu avec ces entités ou leurs dirigeants.
- Les informations à caractère général ou concernant certaines opérations particulières nécessaires à l'obtention d'une image fidèle.

---

<sup>18</sup> GRANDGUILLOT Beatrice, Francis. Op-Cit P 35.

<sup>19</sup> Article n°260-1 publié dans le journal officiel de la république Algérienne N°19, 25mars 2009, P.23.  
[www.joradp.dz](http://www.joradp.dz)

## Chapitre 2 : Généralité sur le diagnostic financier

---

### **Conclusion**

Dans ce deuxième chapitre, nous avons apporté des éclaircissements sur les éléments clés de notre sujet de recherche. Nous pouvons dire que l'information comptable joue un rôle déterminant en matière de diagnostic financier et cette étude nous a permis d'acquérir de profondes connaissances sur le sujet. A ce titre, le diagnostic financier est considéré comme une technique de décision au sein d'une entreprise.

Comme nous avons aussi présenté les différents états financiers qui sont une représentation financière structurée des événements affectant une entreprise, leur objectif étant de fournir des informations sur la situation financière, la performance et les flux de trésorerie de celle-ci.

Dans le chapitre suivant nous allons exposer les diverses méthodes d'analyse préconisées dans le processus du diagnostic financier.

### Chapitre 3 : Les outils du diagnostic financier

#### Introduction

Afin de prendre les mesures nécessaires, qui tiendront compte des points forts, ainsi que des points faibles de l'entreprise, le diagnostic financier met à notre disposition des outils d'analyse, permettant de prévoir les conséquences des décisions administratives prises par l'analyste sur la santé financière de l'entreprise à long, moyen et court terme et d'élaborer ainsi une stratégie lui permettant de l'améliorer.

Le diagnostic financier est toujours ramené à ses sources d'informations, il n'échappe pas à la présentation successive des documents comptables. Il revient donc à l'analyste de savoir exploiter toutes les informations données par ceux-ci.

Dans ce troisième chapitre, nous allons expliquer les différentes méthodes d'analyse qui permettront l'appréciation de la situation financière d'une entreprise à une date donnée. Mais d'abord, nous allons commencer par la première section qui présente l'analyse du bilan et de la rentabilité de l'entreprise.

#### Section 1 : Analyse du bilan et de la rentabilité

Dans cette section, nous allons identifier les informations nécessaires à l'analyse du bilan et de la rentabilité de l'entreprise, qui lui permet d'examiner et d'étudier sa situation financière.

##### I. Analyse du bilan

Les bilans comptables, selon l'ancien système comptable, sont jugés incapables de représenter la réalité économique de l'entreprise, ainsi pour mesurer le vrai niveau de liquidité, de solvabilité et de rentabilité de l'entreprise, l'analyste financière, cherchant à présenter la véritable image économique de l'entreprise, se trouve dans l'obligation d'effectuer le passage du bilan comptable au bilan financier.

##### 1. Définition du bilan financier

« Le bilan financier possède les mêmes postes que le bilan comptable avec retraitements déjà effectués. Il permet à l'analyste de faire une évaluation plus proche de la

## Chapitre 3 : Les outils du diagnostic financier

---

réalité économique de l'entreprise afin de détecter les éventuelles anomalies qui existent au sein de cette dernière et de prévoir son avenir économique »<sup>20</sup>

Le bilan financier est un « document de synthèse dans lequel sont regroupés à une date donnée, l'ensemble des ressources dont a disposé l'entreprise et l'ensemble des emplois qu'elle en a fait ». <sup>21</sup>

Le bilan financier également appelé bilan de liquidité, est la base de l'analyse financière d'une entreprise, il permet en reclassant les postes du bilan selon leurs liquidités à l'actif et selon leurs exigibilités au passif, de porter un jugement sur la solvabilité de l'entreprise étudiée.

### 2. Les objectifs du bilan financier

Le bilan financier permet d'apprécier l'entreprise sous un autre angle, l'analyse de liquidité et d'exigibilité, son objectif est de :

- Faire apparaître le patrimoine réel de l'entreprise et d'évaluer le risque de non liquidité de celle-ci ;
- Porter une appréciation sur la situation financière et les performances de l'entreprise ;
- Mettre en évidence le degré d'exigibilité des éléments du passif et le degré de liquidité des actifs ;
- Prendre des décisions ;
- Faire face à ses dettes à moins d'un an à l'aide de son actif courant, la poursuite de cet objectif explique les corrections qui doivent être apportées au bilan fonctionnel ou comptable pour obtenir le bilan financier ;
- Renseigner les actionnaires, les banquiers et les tiers sur la solvabilité réelle de l'entreprise, sur son degré de liquidité, la couverture de ses investissements et son autonomie financière.

### 3. Les Principes du bilan financier

Le bilan financier réorganise les postes composants le bilan comptable après répartition du résultat, par les principes de reclassement qui retracent :

- **L'ordre de liquidité croissante pour les emplois (actif) :** les actifs sont classés selon leurs liquidités (le plus liquide au moins liquide) ;

---

<sup>20</sup> BARREAU Jean, DELAHAYE Jacqueline : « Gestion financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Ed DUNOD, paris, 1995. P74.

<sup>21</sup> BARREAU Jean, DELAHAYE Jacqueline : « Gestion financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Ed DFCF, paris, 2001. P 11.

## Chapitre 3 : Les outils du diagnostic financier

---

- **L'ordre d'exigibilité croissante pour les ressources (passif)** : les passifs sont classés selon leurs degrés d'exigibilité croissante (à partir des dettes à court terme aux capitaux propres) ;
- **Le principe d'annualité des emplois et ressources** ;
- **Le principe d'équilibre** : la somme des actifs est égale à la somme des passifs.

### 4. La structure du bilan financier

Le bilan financier est réalisé à partir des bilans comptables, mais ces derniers ne peuvent être utilisés directement qu'après avoir subi des retraitements et des reclassements.

Afin de faciliter leur étude, avec l'application du système comptable financier (SCF) depuis 2010, le nombre de retraitements et reclassements a nettement diminué.

Le bilan financier se présente sous forme de deux grandeurs :

- La première contient l'ensemble des emplois de l'entreprise (l'actif).
- La seconde est réservée à l'ensemble des ressources (passif).

#### 4.1 L'actif du bilan financier

Il se compose de deux catégories.

**4.1.1 L'actif immobilisé (VI)** : C'est l'ensemble des emplois à long terme, et qui regroupent des valeurs immobilisées dont l'échéance est supérieure à un an, et sont composés en trois types d'immobilisations : Les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles et les immobilisations financières.

**4.1.2 L'actif circulant** : est constitué des actifs détenus par l'entreprise qui sont mobilisable à court terme (moins d'un an), il se répartit en trois sous rubriques :

– **Les valeurs d'exploitation (VE)** : sont constituées de l'ensemble des matières et fournitures, les imprimés, les contrats, fournitures de bureau...

– **Les valeurs réalisables (VR)** : ce sont des créances vis-à-vis des clients elles regroupent les créances et emplois assimilés, les comptes des assurés, impôts assimilés, les provisions techniques, les avances pour comptes, créances associées/cédées/rétrocédées.

– **Les valeurs disponibles (VD)** : elles concernent toute la liquidité dont dispose l'entreprise dans sa caisse.

## Chapitre 3 : Les outils du diagnostic financier

### 4.2 Le passif du bilan financier

Les éléments du passif sont classés par ordre d'exigibilité croissante, on en distingue deux éléments.

**4.2.1 Les capitaux permanents** : ce sont des éléments à l'échéance de plus d'un an et figurent en haut du bilan, on distingue :

– **Les capitaux propres** : c'est le capital apporté par les actionnaires ainsi que les bénéfices réalisés au cours des années précédentes et laissés à la disposition de l'entreprise sous formes de fonds sociaux, réserves, résultat en instance d'affectation...

– **Les dettes à long et moyen terme (DLMT)** : ce sont des emprunts et dettes contractés par l'entreprise dans l'échéance est de plus d'un an, comme les dettes financières.

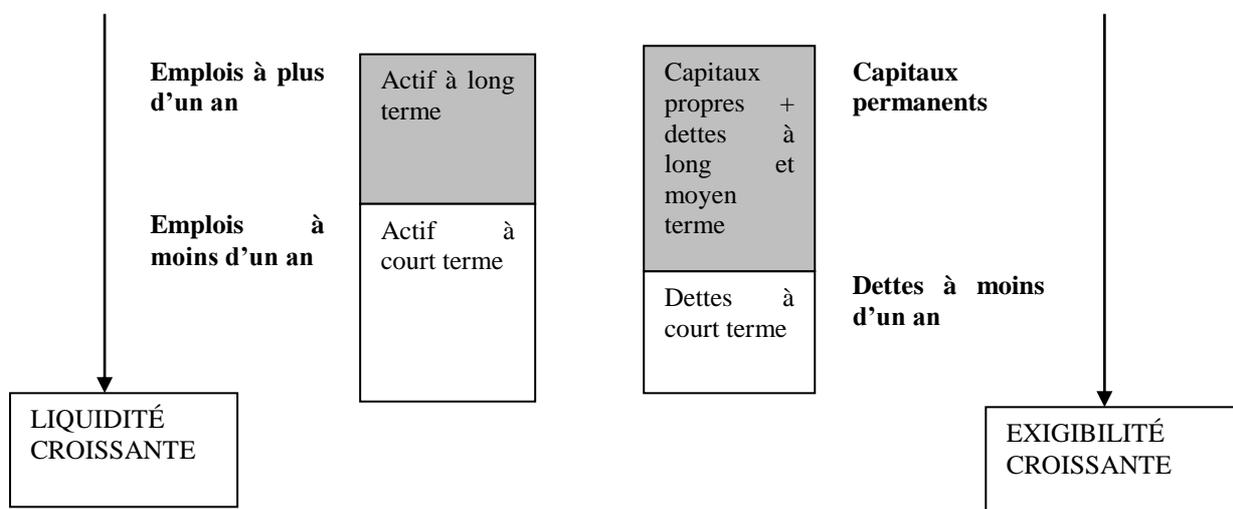
**4.2.2 Les dettes à court terme (DCT)** : ce sont des dettes dont l'échéance est inférieure à un an ; comme les dettes d'exploitation, dettes sur le personnel, l'Etat, collectives publiques, actionnaires, créiteurs divers...

### 5. Présentation du bilan financier

Le bilan financier est représenté en respectant la liquidité de l'actif et l'exigibilité du passif. Il est classé suivant l'échéance des comptes : à plus d'un an et à moins d'un an.

- **Analyse de la structure financière du bilan<sup>22</sup> :**

#### Représentation schématique N°1 :



<sup>22</sup>RAMAGE pierre : « Analyse et diagnostic financier ». Editions D'ORGANISATION, Paris, 2001. P 119.

## Chapitre 3 : Les outils du diagnostic financier

- Bilan financier en grandes masses

**Tableau N°06 : Bilan financier en grandes masses**

<b>ACTIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>%</b>	<b>PASSIF</b>	<b>MONTANT</b>	<b>%</b>
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Capitaux permanents</b>		
Immobilisations incorporelles	.....		Capitaux propres	.....	
Immobilisations corporelles	.....		Dettes à long et moyen terme (DLMT)	.....	
Immobilisations financières	.....				
<b>Actif circulant</b>					
Valeurs d'exploitation	.....		Dettes à court terme (DCT)	.....	
Valeurs réalisables	.....				
Valeurs disponibles	.....				
<b>Total actif</b>	<b>.....</b>		<b>Total passif</b>	<b>.....</b>	

Source : Conception personnelle

### II. Analyse de la rentabilité de l'entreprise

L'analyse de la rentabilité de l'entreprise consiste à s'interroger sur les résultats dégagés par l'activité globale de cette dernière. Il s'agit donc de procéder à une appréciation des performances commerciales, économiques et financières de l'entreprise.

À cet effet, l'entreprise dispose de plusieurs outils ou méthodes qui permettent d'effectuer cette analyse : les soldes intermédiaires de gestion (SIG), la capacité d'autofinancement (CAF).

Le document de base nécessaire à ce type d'étude est le TCR qui permet de calculer à la fois les soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement. Ainsi, pour porter un diagnostic pertinent, il faut s'intéresser aux différents facteurs qui sont à l'origine de la détermination du compte de résultat.

#### 1. Analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG)

Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) permettent d'analyser le résultat de l'entreprise en le décomposant en plusieurs indicateurs importants, ce qui permet d'obtenir de l'information sur l'activité d'une entreprise et la formation de son bénéfice ou déficit.

## 1.1 Définition des soldes intermédiaires de gestion

« Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) constituent la succession articulée des flux issus du compte de résultat. Cet ensemble complet de variables se justifie car le diagnostic financier ne peut se satisfaire du simple solde global du compte de résultat. Le bénéfice net, ou la perte nette, sont le fruit de toutes les charges et de tous les produits de l'exercice »<sup>23</sup>

## 1.2 Objectif des soldes intermédiaires de gestion

Les SIG ont pour objectif de :

- comprendre l'analyse de la formation du résultat net ;
- faciliter l'analyse de l'activité et de la rentabilité de l'entreprise ;
- apprécier la performance de l'entreprise et la création de richesse générée par son activité ;
- décrire la répartition de la richesse créée par l'entreprise.

## 1.3 Mode de calcul des différents soldes intermédiaires

Les soldes intermédiaires de gestion se calculent à partir du compte de résultat (les charges et les produits) et comprennent notamment les soldes suivants : la marge d'assurance nette, le résultat technique, le résultat financier, le résultat exceptionnel, le résultat ordinaire avant impôt, le résultat net de l'exercice.

### • Marge d'assurance nette

Représente la différence entre la prime acquise et la prestation supportée par l'entreprise durant une période, majorée par la commission sur cession /acceptation dans le cadre de la réassurance.

Elle se calcule comme suit :

$$\text{Marge d'assurance nette} = \text{primes acquises} - \text{charges sinistres nettes} \pm \text{commission en réassurance}$$

---

<sup>23</sup> HUBERT de la Bruslerie : « Information analyse financière, diagnostic et évaluation », 4ème édition. Ed DUNOD, paris, 2010. P 165.

- **Résultat technique**

Il est égal à la marge d'assurance nette diminuée de l'ensemble de charges de fonctionnement, y compris les dotations, augmentée des autres produits opérationnels et des reprises.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat technique} = \text{marge d'assurance nette} - \text{coûts (charges de fonctionnement)} + \text{autres produits de gestion courants} + \text{reprise sur pertes de valeur}$$

- **Résultat financier**

Cette donnée est la résultante de la politique de financement de l'entreprise. Elle tient compte du mode de financement et de son coût.

Il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat financier} = \text{produits financiers} - \text{charges financières}$$

- **Résultat exceptionnel**

C'est le solde net des produits exceptionnels et des charges exceptionnelles. Il retrace ce qui sort de l'activité habituelle de l'entreprise. Les éléments exceptionnels sont donc un ensemble hétérogène de charges et de produits non reproductibles. Ceux-ci reprennent en particulier des produits et des charges qui sont de purs éléments calculés (dotations, reprises, quotes-parts de subventions, valeurs comptables d'actifs cédés...) sans conséquences monétaires, et il se calcule comme suit :

$$\text{Résultat exceptionnel} = \text{produits exceptionnels} - \text{charges exceptionnelles}$$

- **Résultat ordinaire avant impôt**

Cet agrégat représente le résultat qui provient de l'activité normale et courante de l'entreprise.

Il se calcule comme suit :

Résultat ordinaire avant impôt = Résultat technique + résultat financier

- **Résultat net après Impôt**

Le résultat net de l'exercice est le dernier indicateur financier du compte de résultat et des soldes intermédiaires de gestion (SIG), il représente le revenu qui revient aux associés.

« C'est le résultat officiel de l'entreprise, celui que l'on qualifie, suivant le cas, de bénéfice ou de perte. C'est en tout état de cause, le résultat sur lequel, à tort probablement, vont s'appuyer les différents partenaires pour porter un jugement sur l'entreprise »<sup>24</sup>

Il se calcule avec la formule ci-dessous :

Résultat net après impôt = résultat ordinaire avant impôt + résultat exceptionnel – impôts

**Tableau n°07 : Représentation des soldes intermédiaires de gestion (SIG)**

<b>Les Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG)</b>
+Primes acquises brutes/nettes de réassurance <ul style="list-style-type: none"> <li>• Primes émises</li> <li>• Variation de primes non acquises</li> </ul>
- Charges de sinistres (Sinistres payés+ Provisions de sinistres)
+Commissions de réassurance
<b>=Marge nette d'assurance</b>
- Coûts <ul style="list-style-type: none"> <li>• Frais de gestion (Salaires, loyers,...)</li> <li>• Coûts d'acquisition et d'administration.</li> </ul>
<b>= Résultat technique</b>
+ Résultat net financier <ul style="list-style-type: none"> <li>• Produits financiers (dividendes, + ou – values...)</li> <li>• Charges financières</li> </ul>
<b>Résultat technique</b>
<b>+Résultat financier</b>
<b>=Résultat ordinaire avant impôt</b>
+ Résultat exceptionnel
-Impôts
<b>= Résultat net après IBS</b>

Source : Document de la SAA

<sup>24</sup>TERNISIEN Michel : « Lire et interpréter les comptes de l'entreprise ». Editions DUNOD, paris, 1992. P 101

## **2. Etude de la capacité d'autofinancement (CAF)**

### **2.1 Définition de la capacité d'autofinancement**

La capacité d'autofinancement est la ressource interne dégagée par les opérations enregistrées en produits et charges au cours d'une période et qui reste à la disposition de l'entreprise après encaissement des produits et décaissement des charges concernés.

« La capacité d'autofinancement (CAF) représente la ressource dégagée aux cours d'un exercice, par l'ensemble des opérations de gestion »<sup>25</sup>

### **2.2 Le rôle de la CAF**

La capacité d'autofinancement est indispensable au sein d'une entreprise, elle permet de :

- rémunérer les associés ;
- renouveler et d'accroître les investissements ;
- augmenter les capitaux propres ;
- rembourser des emprunts ;
- mesurer la capacité de développement et l'indépendance financière de l'entreprise ;
- couvrir les pertes probables et les risques.

### **2.3 Méthodes de calcul de la capacité d'autofinancement**

Le calcul de la CAF se fait par deux méthodes différentes :

- **La méthode soustractive**

Dite également la méthode explicative. Elle est déterminée à partir de l'excédent brut d'exploitation (EBE) qui est un solde particulier qui représente le surplus créé par l'exploitation de l'entreprise après rémunération du facteur de production travail et des impôts liés à la production.

« L'excédent brut d'exploitation représente le résultat qui demeure une fois payés les impôts, taxes et versement assimilés et les charges de personnel ».<sup>26</sup>

Il contribue à la formation de la capacité d'autofinancement car elle s'obtient par la différence entre des produits encaissables et des charges "décaissables".

---

<sup>25</sup>BARREAU J, DELAHAY J, DELAHAY F : « Gestion financière », 13<sup>ème</sup> édition. Ed DUNOD, paris, 2004. P 140.

<sup>26</sup>TERNISIEN Michel. Op-Cit P 88.

**Tableau n°08 : calcul de CAF à partir de la méthode soustractive**

Libellé	Montant
<b>EBE</b>	
+Autres produits d'exploitation	***
- Autres charges d'exploitation	***
+Produits financiers	***
- Charges financières	***
+Produits non courants	***
-Charges non courantes	***
-Impôts sur les bénéfices	***
<b>La capacité d'autofinancement</b>	<b>*****</b>

Source : Document de la SAA

- **La méthode additive**

Dite également la méthode vérificative. Elle consiste à soustraire au résultat de l'exercice l'ensemble des produits calculés et à y ajouter l'ensemble des charges calculées.

Le calcul s'effectue à partir des éléments suivants :

**Tableau n°09 : calcul de CAF à partir de la méthode additive**

Libellé	Montant
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>***</b>
+ dotations d'exploitation	***
+ dotations financières	***
+ dotations exceptionnelles	***
- Reprises sur dotation ou provision d'exploitation	***
- Reprises sur dotation ou provision financières	***
- Reprises sur dotation ou provision exceptionnelles	***
- Produits des cessions d'immobilisations ( plus-value)	***
+ VNA des immobilisations cédées (Moins-value)	***
<b>La capacité d'autofinancement</b>	<b>*****</b>

Source : Document de la SAA

## 2.4 L'autofinancement

« L'autofinancement est le surplus monétaire conservé par l'entreprise après distribution des dividendes »<sup>27</sup>

L'autofinancement est le flux de fonds correspondant aux ressources internes dégagées par l'entreprise au cours d'un exercice.

<sup>27</sup>CONSO P, HEMICI, F : « Gestion Financière de l'Entreprise ». 10<sup>ème</sup> édition. Ed DUNOD, paris, 2002. P 241.

Il est consacré à :

- maintenir le patrimoine et le niveau d'activité ;
- financer une partie de la croissance.

$$\text{Autofinancement} = \text{CAF} - \text{dividendes}$$

### 3. La rentabilité de l'entreprise

La rentabilité est un objectif primordial de l'entreprise dans n'importe quel système économique.

D'une manière générale, la rentabilité est le quotient d'un résultat obtenu par le capital engagé. En tant que critère de différenciation du niveau de performance entre les entreprises, elle est, d'une part un facteur de sécurité, d'épanouissement et de paix sociale à l'intérieur de l'entreprise, un facteur de confiance pour ses partenaires, actionnaires, prêteurs, fournisseurs, clients, pouvoirs publics et, d'autre part, elle est une nécessité financière pour assurer la survie ou le développement de l'entreprise et préserver son indépendance.

#### 3.1 Définition de la rentabilité

« La rentabilité est un indicateur d'efficacité établissant une comparaison entre les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre pour obtenir ce résultat. En d'autres termes, c'est donc l'aptitude d'un capital à dégager un bénéfice. »<sup>28</sup>

Étudier la rentabilité d'une entreprise, c'est d'apprécier le résultat dégagé à chacun des niveaux reconnus comme significatifs. Il est possible de porter un jugement sur l'efficacité de la gestion courante par les dirigeants de l'entreprise et de prévoir le montant des capitaux propres auxquels la société pourra avoir recours pour son fonctionnement et son développement. La rentabilité d'une entreprise est le rapport entre un résultat obtenu et les moyens en capital mis en œuvre pour l'atteindre.

Nous allons nous intéresser à deux grandes catégories de rentabilité :

- La rentabilité économique.
- La rentabilité financière.

---

<sup>28</sup>RAMAGE pierre. Op-Cit P 145.

### 3.2 Rentabilité économique

La rentabilité économique mesure la capacité de l'entreprise à dégager un résultat en utilisant l'ensemble de ses moyens. Elle met en cause le rapport entre le résultat et les actifs investis pour sa réalisation. Cette rentabilité mesure l'efficacité opérationnelle de l'entreprise.

La rentabilité économique se dégage de la relation suivante :

$$R_e = (\text{Résultat net de l'exercice} / \text{Total actif}) * 100$$

Elle exprime la performance de l'exploitation et doit permettre des comparaisons dans le temps et dans l'espace.

Lorsque les titres financiers (immobilisations financières ou les valeurs mobilières de placement) présentent un niveau important dans l'actif économique, on peut calculer la rentabilité économique globale, donnée par la formule suivante :

$$R_e = (\text{Résultat d'exploitation} + \text{produits Financiers} / \text{Actif économique}) * 100$$

Sachant que : Actif économique = immobilisation + BFR + Disponibilités

### 3.3 Rentabilité financière

« La rentabilité financière c'est une référence pour apprécier la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires, et un indicateur pertinent de la mesure du potentiel de financement interne de la croissance de l'entreprise. »<sup>29</sup>

La rentabilité financière mesure la rentabilité de l'entreprise du point de vue de chaque catégorie de pourvoyeurs de fonds, actionnaires ou prêteurs, elle permet de calculer la part des résultats d'une opération financière imputable aux ressources internes. Elle intéresse particulièrement les actionnaires car ces derniers, en tant que propriétaires de l'entreprise sont attentifs au profit qui rémunère leurs apports.

---

<sup>29</sup> MARION Alain : « Analyse financière : concepts et méthodes ». Editions DUNOD, Paris, 2007. P 189.

Elle se mesure comme suit :

$$RF = (\text{Résultat net/Capitaux}) * 100$$

### **3.4 Effet de levier**

La différence entre la rentabilité économique et la rentabilité financière est dénommée effet de levier.

#### **3.4.1 Définition de l'effet de levier**

L'effet de levier est le multiplicateur de l'endettement sur la rentabilité économique. Il est donc la traduction de la sensibilité du résultat net à l'évolution de l'endettement.

L'effet de levier établit alors une relation entre la rentabilité économique et la rentabilité financière.

« L'effet de levier concerne donc le niveau de l'évolution du résultat net par rapport à la variation du taux d'endettement. En effet, plus une entreprise emprunte pour investir, plus sa dette financière est importante. »<sup>30</sup>

#### **3.4.2 Principe de l'effet de levier**

Lorsqu'une entreprise s'endette et investit les fonds empruntés dans son outil industriel et commercial, elle obtient sur ce montant un certain résultat économique, normalement supérieur aux charges financières de l'endettement pour éviter un résultat déficitaire.

L'entreprise réalise donc un surplus, la différence entre la rentabilité économique et le coût d'emprunt sur la somme empruntée. Ce surplus revient aux actionnaires et gonfle la rentabilité financière des capitaux propres. L'effet de levier de l'endettement augmente la rentabilité financière.

#### **3.4.3 Calcul de l'effet de levier**

L'effet de levier désigne l'incidence favorable qui peut exercer le recours à l'endettement sur la rentabilité financière de l'entreprise. Il est alors égal :

---

<sup>30</sup> RAMAGE Pierre. Op-Cit P 146.

$$\text{L'effet de levier} = \text{rentabilité financière} - \text{rentabilité économique}$$

### 3.4.4 Interprétation de l'effet de levier

L'analyse de l'effet de levier permet de mesurer l'effet positif ou négatif de l'endettement sur la rentabilité, en comparant le coût de l'endettement à la rentabilité économique.

Trois situations peuvent se présenter :

- **L'effet de levier est positif**

Dans ce cas, la rentabilité financière est supérieure à la rentabilité économique, donc on peut dire que l'endettement est favorable c'est-à-dire l'entreprise peut s'endetter.

- **L'effet de levier est négatif**

Dans ce cas, la rentabilité financière est inférieure à la rentabilité économique, donc le coût de l'endettement n'est pas couvert par la rentabilité économique c'est-à-dire l'endettement est défavorable, cela signifie que l'entreprise ne peut pas rejeter des dettes.

- **L'effet de levier est nul**

Dans ce cas, l'endettement est neutre c'est-à-dire la rentabilité financière est égale à la rentabilité économique.

## 4. Marge de solvabilité

C'est une contrainte réglementaire qui détermine le montant minimum des ressources exigées pour la pratique des opérations d'assurance.

### 4.1 Définition de la marge de solvabilité

La solvabilité d'une société d'assurance peut être définie comme « la capacité de la société à faire face, à tout moment, à ses engagements envers ses assurés et/ou envers les bénéficiaires de contrats d'assurance »<sup>31</sup>

« La solvabilité des sociétés d'assurance et/ou de réassurance en Algérie est matérialisée par l'existence d'un supplément aux provisions techniques, appelée marge de solvabilité »<sup>32</sup>

---

<sup>31</sup>La solvabilité des sociétés d'assurances : finalités & règles le cas algérien, Workshop Solvency CCR Alger, le 21/10/2015. P 4.

C'est une contrainte réglementaire qui détermine le montant minimum des ressources exigées pour la pratique des opérations d'assurance. La marge de solvabilité est définie comme l'ensemble des ressources constituée par le capital social, les réserves, plus ou moins-values d'actifs ou de passifs, destinées à pallier une insuffisance des provisions techniques. L'insuffisance de la marge de solvabilité peut entraîner la dissolution de la société.

#### **4.2 Composition de la marge de solvabilité**

La marge de solvabilité est constitué par :

- Capital social ;
- Réserves réglementées ou non réglementées ;
- Provisions réglementées ;
- Report à nouveau, débiteur ou créateur.

#### **4.3 Calcul de la marge de solvabilité**

La marge de solvabilité se calcule comme suit :

Marge de solvabilité = capital social + réserves réglementées ou non réglementées + Provisions réglementées + Le report à nouveau, débiteur ou créateur

La Marge de solvabilité doit être au moins égale à :

- 15% des provisions techniques ;
- 20% des primes émises et/ou acceptées, nettes de taxes et d'annulations.

Lorsque la marge de solvabilité est inférieure au minimum requis ci-dessus, la société d'assurance et/ou de réassurance est tenue, au plus tard, dans un délai de six (6) mois, au rétablissement de sa situation :

- Soit, par une augmentation de son capital social ;
- Soit, par le dépôt au Trésor public, d'une caution permettant de rétablir l'équilibre.

---

<sup>32</sup>La solvabilité des sociétés d'assurances : finalités & règles le cas algérien, Workshop Solvency CCR Alger, le 21/10/2015. P 25.

## **Section 2 : Etude et analyse des équilibres financiers**

L'entreprise, pour assurer sa solvabilité et pour faire face à ses engagements doit maintenir un certain degré de liquidité qui indique la disponibilité immédiate des fonds.

L'analyse de la structure financière de l'entreprise doit s'intéresser à trois principaux indicateurs d'équilibres : le fonds de roulement, le besoin de fond de roulement et la trésorerie.

### **I. Fonds de roulement**

#### **1. Définitions du FR**

« Le fonds de roulement est la partie des ressources durables qui concourt au financement de l'actif circulant. Il permet donc d'apprécier si l'entreprise a su faire face à ses choix stratégiques en matière d'investissements, de politique de dividende, d'endettement... et conserver une partie pour financer son cycle d'exploitation. »<sup>33</sup>

« Le fonds de roulement constitue une marge de sécurité pour l'entreprise, c'est la partie des fonds à long terme qui financent des actifs circulants »<sup>34</sup>

Pour résumer, le fonds de roulement est l'excédent des ressources stables sur les emplois durables. Il est l'indicateur de l'équilibre financier à long terme et représente un instrument comptable principalement utilisé par les gestionnaires pour mieux évaluer la santé financière d'une entreprise.

#### **2. Différents types de Fonds de roulement**

Le fonds de roulement à plusieurs typologies cependant deux de ses types méritent d'apparaître comme concepts fondamentaux du diagnostic financier.

##### **2.1 Fonds de roulement net**

Le fonds de roulement net se définit comme étant la différence entre les capitaux permanents diminués des actifs immobilisés.

---

<sup>33</sup>RAMAGE Pierre. Op-Cit P 71.

<sup>34</sup> PEYRARD Josette : « Gestion financière ». 1<sup>ère</sup> édition. Ed GESTION, 1990. P 44.

Pour permettre la formulation et le calcul du FRN, le bilan doit être organisé en grande masse regroupant les éléments d'actifs et du passif sur la base d'un critère de durée.

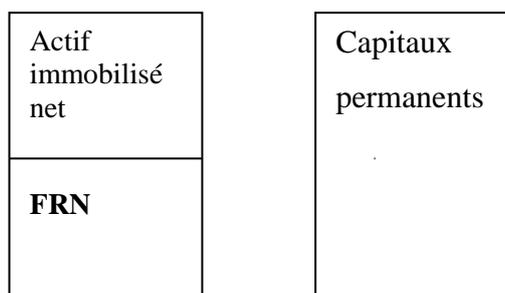
Le Fonds de roulement net peut être calculé par les deux manières suivantes :

- Par le haut du bilan :

Le fonds de roulement est égal à la différence généralement positive entre les capitaux permanents et l'actif immobilisé.

$$\text{FRN} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actifs immobilisés}$$

### Représentation schématique N°2 :

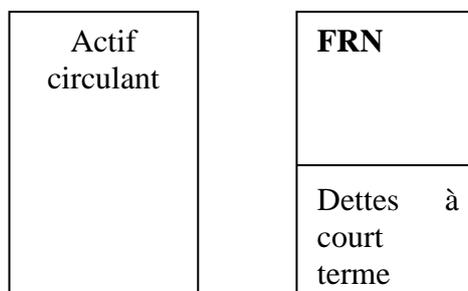


Source : conception personnelle.

- Par le bas du bilan :

$$\text{FRN} = \text{Actifs circulants} - \text{Dettes à court terme}$$

### Représentation schématique N°3 :



Source : conception personnelle

## 2.2 Fonds de roulement propre

Le fonds de roulement propre correspond à la capacité de l'entreprise à faire face à ses engagements durables (financement des investissements par ses propres ressources). Il s'agit d'apprécier l'autonomie financière dans l'entreprise et sa capacité en matière de financement de ses investissements.

Il peut être défini grâce à la formule suivante :

$$\text{FRP} = \text{Capitaux propres} - \text{l'actif immobilisé}$$

### 3. Interprétation du fonds de roulement FR

- **le FR > 0 :**

Si le fonds de roulement est supérieur à zéro, cela signifie que les capitaux permanents sont supérieurs aux actifs immobilisés, c'est à dire les capitaux permanents permettent de financer l'intégralité des actifs immobilisés et de financer en outre une partie des actifs circulants.

Dans ce cas l'entreprise dispose d'une marge de sécurité qui lui permettra de financer de manière stable la totalité de ses immobilisations.

- **le FR < 0 :**

Si le fonds de roulement est négatif, cela signifie que les capitaux permanents ne peuvent pas financer l'intégralité des immobilisations c'est-à-dire l'entreprise finance une partie de ses investissements par des ressources à court terme.

Dans ce cas, l'entreprise ne dispose d'aucune marge de sécurité, mais l'équilibre financier peut être maintenu, à condition que les actifs circulants soient très liquides et que les dettes à court terme soient peu exigibles.

- **Le FR = 0 :**

Si le fonds de roulement est égal à zéro, cela signifie que les capitaux permanents sont égaux à l'actif immobilisé constitué. Autrement dit, cela implique une harmonisation totale de la structure des ressources et celle des emplois.

L'équilibre semble atteint, mais l'entreprise ne dispose d'aucun excédent de ressources à long terme pour financer son cycle d'exploitation.

## II. Besoin en fonds de roulement

### 1. Définition du BFR

Le besoin en fonds de roulement représente un besoin de financement d'exploitation qu'une entreprise souhaite couvrir par les ressources durables. Il correspond à la part de l'actif circulant qui doit être financé par des capitaux permanents.

« le BFR correspond aux besoins de financement nés du cycle d'exploitation et dus aux décalages entre les besoins d'exploitation (stocks-créances) et les ressources d'exploitation (fournisseurs d'exploitation).

- les besoins d'exploitation : correspondent aux besoins de financement du cycle d'exploitation du fait de la vitesse de rotation de ce cycle.
- Les ressources d'exploitation : correspondent aux ressources de financement tirées du cycle d'exploitation du fait des crédits offerts par les fournisseurs. »<sup>35</sup>

Il se calcule comme suit :

$$\text{BFR} = (\text{stocks} + \text{créances}) - \text{passif courant}$$

Ou :

$$(\text{Actif courant} - \text{trésorerie}) - \text{passif courant}$$

### 2. Caractéristiques et types du BFR

#### 2.1 Caractéristiques

- Le BFR est une fonction de la nature de l'activité de l'entreprise ;
- C'est une valeur dynamique en fonction du niveau d'activité de l'entreprise aussi que des délais d'encaissement des dettes ;
- Le BFR varie selon les recettes et les dépenses d'exploitations.

---

<sup>35</sup> RAMAGE Pierre. Op-Cit P 73.

## 2.2 Types

Le besoin en fonds de roulement est aussi la part des besoins liés à l'activité qui n'est pas financée par des ressources nées de l'activité.

On distingue :

### 2.2.1 Besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE)

Il est égal à la différence entre les emplois d'exploitation (créances diverses, charges constituées d'avance relatives à l'exploitation...) et les ressources d'exploitation (dettes fiscales et sociales...).

Il est calculé comme suit :

$$\text{BFRE} = \text{emplois d'exploitation} - \text{ressources d'exploitation}$$

### 2.2.2 Besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE)

Il correspond au besoin de financement né du cycle hors exploitation, c'est le solde des créances et des dettes hors exploitation ou diverses.

Il est calculé comme suit :

$$\text{BFRHE} = \text{Actif circulant hors exploitation} - \text{Passif circulant d'exploitation}$$

## 3. Interprétation du besoin en fonds de roulement

- **BFR > 0 :**

Il signifie que les besoins d'exploitations n'ont pas été couverts par les dettes à court terme.

L'entreprise doit donc financer ses besoins à court terme soit à l'aide de l'excédent que dégage le FR ou à l'aide des ressources financières à court terme.

- **BFR < 0 :**

Dans ce cas, l'entreprise dégage suffisamment de ressources pour financer son cycle d'exploitation qui excède la valeur des besoins exprimés par l'exploitation.

- **BFR = 0 :**

Lorsque le BFR est égal à zéro, cela signifie qu'il y a une égalité entre les besoins de financement et les ressources de financement.

L'entreprise n'a pas besoin d'exploitation à financer puisque le passif circulant suffit pour financer l'actif circulant.

### **III. Trésorerie nette (TN)**

#### **1. Définition de la TN**

« Elle est l'indicateur de l'équilibre financier à très court terme ou bien à l'immédiat. La trésorerie représente l'ensemble des disponibilités qui permettent de faire face aux exigibilités immédiates de l'entreprise. Elle représente la liquidité de l'entreprise. »<sup>36</sup>

La trésorerie nette représente un instrument de mesure de l'équilibre financier dans l'entreprise, elle correspond aux disponibilités à vue, c'est-à-dire les sommes d'argent mobilisables à court terme.

La trésorerie nette se calcule en faisant la différence entre le fonds de roulement net et le besoin en fonds de roulement :

$$\text{TN} = \text{Fonds de roulement net} - \text{Besoins en fonds de roulement}$$

Ou bien :

$$\text{TN} = \text{Valeurs disponibles} - \text{concours bancaire de trésorerie}$$

#### **2. Interprétation de la trésorerie nette**

- **La trésorerie est positive  $\text{FR} > \text{BFR}$  :**

Dans ce cas, le FR est suffisamment élevé pour couvrir le BFR, l'entreprise arrive donc à financer son cycle d'investissement et son cycle d'exploitation, Cette situation apparaît favorable mais elle peut être signe d'une situation inefficace des ressources stables qui seraient mieux employées à long terme.

<sup>36</sup>MEUNIER-ROCHER Beatrice : « Le diagnostic financier ». Editions D'ORGANISATION, Canada, 1991. P 118.

- **La trésorerie est négative  $FR < BFR$  :**

La trésorerie négative résulte d'un fonds de roulement insuffisant pour couvrir le BFR, elle doit donc recourir au concours bancaires à court terme pour financer son cycle d'investissement et son cycle d'exploitation. Cette situation est jugée alarmante mais tant que les crédits de trésorerie sont renouvelés, la solvabilité de l'entreprise n'est pas mise en péril.

- **La trésorerie est nulle  $FR = BFR$  :**

Dans ce cas, il y'a une égalité entre le FR et le BFR, l'entreprise se prémunit aussi bien contre le risque d'une stérilisation d'excédents durables que contre le risque de dépendance vis-à-vis de la banque.

### **Section 3 : Analyse par la méthode des ratios**

La méthode des ratios est une méthode très utilisée par les entreprises, elle permet au dirigeants de suivre l'entreprise et de mieux prendre les décisions.

Cette analyse est fondée sur le rapprochement de deux grandeurs, se prête particulièrement à la mesure et au suivi des performances, des politiques et des structures financières et économique de l'entreprise.

#### **I. Définitions des ratios**

Selon Gérard MELYON : « un ratio est le rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économiques, destiné à apprécier les différents aspects de la vie de l'entreprise. »<sup>37</sup>

L'analyse par les ratios est donc une aide à la décision car elle permet :

- d'établir des comparaisons sectorielles et internes dans le temps ;
- de tenir un tableau de bord grâce au choix d'indicateurs probants et utilisables.

« Les ratios représentent donc des outils de gestion destinés à mettre en valeur les différents niveaux d'analyse retenus. Ils permettent la surveillance du respect des équilibres fondamentaux que l'on a pu se fixer et du niveau des performances de services ou de divisions. »<sup>38</sup>

---

<sup>37</sup>Gérard MELYON : « Gestion financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Ed BREAL, Paris, 2007. P 158.

<sup>38</sup>RAMAGE Pierre. Op-Cit P 130.

## II. Intérêt de l'analyse par les ratios

L'analyse financière par la méthode des ratios permet d'avoir une vision plus lucide sur la situation financière d'une entreprise, et d'analyser sa rentabilité, son endettement, sa solvabilité et ce, en les comparant aux normes qui régissent ces ratios d'une part, et ça nous permet de prendre des mesures correctives et recommander des solutions aux dysfonctionnements détectés à travers notre analyse, afin de contribuer dans le processus de prise de décision.

Elle permet donc aux responsables financiers de suivre les progrès de leur entreprise et de situer l'image qu'elle offre aux tiers intéressés tels que les actionnaires, les clients, le personnel...

Chaque type d'analyse a un but ou une fonction qui lui est propre, ce qui permet de déterminer les ratios auxquels on donnera le plus importance dans l'analyse.

## III. Types de ratios

### 1. Ratios de structure

L'intérêt des ratios de structure est de comparer les éléments du bilan d'une organisation pour en étudier les moyens, les emplois, le patrimoine et les types de financement (par exemple, proportion du long terme par rapport au court terme). Ils décrivent ainsi la structure de l'entreprise. Quand la comparaison se fait par rapport à un ou plusieurs concurrents, il s'agit de mesurer la compétitivité et la productivité d'une entreprise dans un contexte global.

#### 1.1 Ratio des fonds propres

Le ratio des fonds propres exprime l'importance des capitaux propres par rapport au passif total ou le poids des capitaux extérieurs engagés dans l'entreprise.

Ce ratio s'exprime par le rapport suivant :

$$\text{ratio des fonds propres} = \frac{\text{capitaux propres}}{\text{total passif}}$$

## 1.2 Ratio d'endettement

Le ratio d'endettement indique quelle proportion de l'actif de la société est financée par emprunt. Il compare les dettes (court, moyen et long terme) au total actif.

Il est calculé comme suit :

$$\text{ratio d'endettement} = \frac{\text{total des dettes}}{\text{total actif}}$$

## 1.3 Ratio d'autonomie financière

Ce ratio indique le degré d'indépendance de l'entreprise par rapport à ses pourvoyeurs notamment des emprunts bancaires. Plus il est élevé, plus l'entreprise est financièrement indépendante. Il doit être supérieur à 1.

Il se calcul comme suit :

$$\text{ratio d'autonomie financière} = \frac{\text{capitaux propres}}{DLMT}$$

## 2. Ratios de liquidité

« La liquidité de l'entreprise permet de savoir si une entreprise est en mesure de faire face à ses échéances à court terme, généralement l'horizon de moins d'un an, dans une perspective de continuité de l'exploitation.

Les ratios de liquidité mesurent l'aptitude de l'entreprise à transformer ses actifs circulant en liquidité afin de faire face aux dettes à court terme »<sup>39</sup>

L'analyse de la liquidité de l'entreprise peut être réalisée à partir des ratios.

### 2.1 Ratio de liquidité générale

Ce ratio exprime la capacité de l'entreprise à couvrir son passif à court terme par l'actif à court terme. Il doit être supérieur à 1.

---

<sup>39</sup>GRANDGUILLOT Francis, Beatrice : « L'analyse financière ». 21<sup>ème</sup> édition. Ed GUALINO, Espagne, 2017. P156.

Il permet d'apprécier si l'entreprise dispose d'une marge de sécurité suffisante et de porter un jugement approximatif et définitif sur la situation financière. Il peut donc se calculer comme suit :

$$\textit{Ratio de liquidité générale} = \frac{\text{Actif circulant}}{\text{Dettes financières a court terme}}$$

## 2.2 Ratio de liquidité réduite

Ce ratio mesure la capacité d'une entreprise de faire face à ses dettes à court terme uniquement à l'aide de son actif disponible et réalisable.

Toute augmentation de ce ratio est préférable pour l'entreprise car il lui permet d'être plus liquide et toute diminution indique une détérioration.

Le ratio de liquidité réduite se calcule comme suit :

$$\textit{ratio de liquidité réduite} = \frac{\text{valeurs réalisables} + \text{valeurs disponibles}}{\text{Dettes financières à court terme}}$$

## 2.3 Ratio de liquidité immédiate

Ce ratio permet d'estimer la valeur des disponibilités présentes à l'actif par rapport aux dettes financières à court terme.

L'objectif de ce ratio est de voir combien l'entreprise peut rembourser de ses dettes à court terme dans l'immédiat.

Le ratio de liquidité immédiate peut se calculer comme suit :

$$\textit{le ratio de liquidité immédiate} = \frac{\text{Disponibilités}}{\text{Dettes financières à court terme}}$$

## 3. ratios relatifs à l'activité

Les indicateurs de performance opérationnelle et de profitabilité permettent de mesurer l'atteinte des objectifs métiers et financiers de l'entreprise.

### 3.1 Ratio de sinistralité (*Loss Ratio*) ou S/P

La charge des sinistres nets regroupe le montant des sinistres payés, plus le montant de la variation des provisions pour sinistre à payer.

La limite de l'appréciation de ce ration réside dans le fait que la charge de sinistre intègre les gains et les pertes dégagés lors du règlement de sinistre antérieurs à l'exercice étudié.

Il se calcul comme suit :

$$\text{ratio de sinistralité} = \frac{\text{Sinistres nets (payés +/- variation des provisions de sinistres)}}{\text{Primes nettes acquises}}$$

En effet, le ratio « sinistres à primes » qui rapporte le total des frais d'indemnités versés sur une période au total des primes acquises au cours de la même période (en brut ou net de réassurance) est à la fois le ratio le plus simple et le ratio le plus utilisé par les assureurs pour mesurer la performance de leur activité de souscription.

### 3.2 Ratios de frais

Les frais de gestion sont composés des frais d'acquisition, des frais d'administration, des autres charges techniques et des frais de gestion des sinistres.

Plusieurs ratios de frais peuvent donc être calculés. Le calcul habituellement retenu est sur la base des primes émises.

Il se calcule comme suit :

$$\text{ratio de frais} = \frac{\text{Fais d'acquisition} + \text{coût administratifs}}{\text{Primes émises nettes}}$$

### 3.3 Ratio combiné (*Combined Ratio*)

Le ratio combiné est un des indicateurs de référence des assureurs. C'est le rapport entre ce que l'assureur décaisse (les sinistres réglés aux assurés, les commissions versées aux réseaux de distribution, ses frais généraux) et ce qu'il encaisse (les primes versées par les assurés). Il leur permet de mesurer la rentabilité technique des activités d'assurance.

Exprimé en pourcentage, le ratio combiné est à l'équilibre à 100 %. A ce seuil, l'assureur ne perd ni ne gagne d'argent.

- Le ratio combiné rapporte les sinistres et les charges de l'année aux primes acquises de l'année. Il mesure la Rentabilité technique de l'activité d'assurance.
- Il peut être calculé en net et en brut de réassurance afin de déterminer l'impact de la réassurance sur la rentabilité technique.
- Lorsque le ratio combiné est de 95 %, pour un 1 DA de prime vendue, l'entreprise gagne 5 centimes du point de vue technique, avant revenus financiers.
- Du fait de l'intégration des frais d'administration, calculés selon des clés de répartition propres à chaque assureur, la comparabilité du ratio combiné est moins bonne que celle du ratio de sinistralité.

Il se calcule comme suit :

$$\textit{ratio combiné} = \textit{ratio de sinistralité} + \textit{ratio de frais}$$

#### 4. Ratios de Rentabilité

« Ensemble de ratios mesurant l'efficacité générale de la gestion dont témoignent les revenus provenant des ventes et des investissements. Ces ratios évaluent le rendement des capitaux investis et l'aptitude de l'entreprise à dégager des bénéfices ». <sup>40</sup>

##### 4.1 Ratio de rentabilité économique

Ce ratio intéresse le chef d'entreprise. Il mesure l'efficacité des moyens économiques de l'outil de travail à travers les résultats qu'ils génèrent et donc de sa performance industrielle.

- Si ce ration est <15%, cela signifie que l'entreprise n'est pas assez rentable.

$$\textit{ratio de rentabilité économique} = \frac{\text{Résultat Net de l'exercice}}{\text{Total Actif}} > 15\%$$

<sup>40</sup>VILLENEUVE Jacques, c.a. Analyse des états financiers par ratios pour le P.D.G. de PME, publié par la direction des communications, Québec, 1996. P32.

## 4.2 Ratio de rentabilité financière

Il intéresse l'actionnaire qui peut apprécier ce qui résulte de ses apports soit directement sous forme de dividendes, soit indirectement sous forme de plus-value potentielle pour la part mise en réserve.

- Si le ratio est <15%, cela signifie que l'entreprise n'est pas assez rentable, donc de savoir s'il est nécessaire de maintenir l'entreprise, retirer son argent et le mettre sur un autre business.

$$\textit{ratio de rentabilité financière} = \frac{\text{Résultat Net de l'exercice}}{\text{Capitaux Propres}} > 15\%$$

## Conclusion

Dans ce troisième chapitre, nous avons présenté les différents états financiers qui sont une représentation financière structurée par des événements affectant une entreprise.

L'analyse financière permet de faire une évaluation pertinente de l'entreprise, qui a pour but de déterminer sa santé financière et de guider la prise de décision tendant à améliorer sa situation, en examinant son bilan par l'analyse statique et dynamique.

Son objectif est de fournir des informations sur la situation financière, la performance et l'étude du bilan de l'entreprise à la clôture de chaque exercice, ces informations étant utiles à une gamme variée d'utilisateurs lors de leur prise de décisions économiques. Les états financiers servent ainsi à comparer dans le temps la performance d'une entreprise par rapport à ses performances passées, mais aussi par rapport à d'autres entreprises.

Ce chapitre nous a montré l'importance primordiale de ces méthodes développées précédemment dans l'aide à la prise de décision et du jugement sur la situation financière de l'entreprise.

## **Cas pratique : Présentation du diagnostic financier au niveau de la SAA**

D'après tous les aspects théoriques que nous avons vus dans les trois chapitres précédents, nous allons essayer d'analyser la santé financière la SAA durant les trois années pour lesquelles nous avons effectué notre stage pratique. Cette analyse est faite à partir des documents internes fournis par cette entreprise.

Nous avons subdivisé ce chapitre en trois sections, la première est consacrée à la présentation de l'organisme d'accueil et à l'étude de la rentabilité de l'entreprise, la deuxième est réservée à l'analyse de la structure financière fondée sur l'équilibre financier qui est une étude statique et la troisième porte sur l'analyse de l'activité par la méthode des ratios qui est une étude dynamique, et ce, afin de porter un jugement global sur la santé financière de la SAA.

### **Section 1 : présentation et étude de la rentabilité de l'entreprise SAA**

Dans cette section, nous avons présenté l'organisme d'accueil puis, nous avons fait une étude de la rentabilité de la société Nationale d'assurance SAA en faisant sortir ses principaux soldes de gestion et l'évolution de son résultat durant la période d'étude, ensuite nous avons analysé les bilans financiers de l'entreprise en suivant l'évolution des différents postes.

#### **I. Présentation de l'organisme d'accueil**

##### **1. Historique**

La société nationale d'assurance, par abréviation SAA est une entreprise publique économique, agréée pour pratiquer l'ensemble des branches assurances, qui a été créée le 12 décembre 1963, juste après l'indépendance. A l'origine, cette entreprise était une société mixte Algéro-Egyptienne.

A l'occasion de l'institution du monopole de l'Etat sur les opérations d'assurance, la société fut nationalisée le 27 Mai 1966 par l'ordonnance n°66-127.

En Janvier 1976, la spécialisation des entreprises d'assurance par nature d'activité a conduit la SAA à se spécialiser dans la branche des risques simples et à ne pratiquer que l'assurance automobile et l'assurance vie. Elle développe aussi des offres adaptées aux particuliers, aux professionnels, aux collectivités locales et aux institutions relevant du secteur de la santé. C'est à la suite de cela que la SAA a développé, d'une part le plein emploi et

d'autre part le rapprochement de l'assurance de l'assuré, ce qui a fait que la SAA dispose aujourd'hui d'un réseau de plus de 500 agences et centres de formation.

En février 1989, dans la cadre de l'autonomie des entreprises, la SAA transforme son mode de gouvernance et devient une EPE au capital de 80.000.000 DA.

A la levée de la spécialisation des entreprises publiques d'assurance, la SAA élargit en 1990 son champ d'activités aux risques industriels, de l'engineering, de transport, risques agricoles et des assurances de personnes.

Suite à la libéralisation du marché des assurances en 1995, la SAA s'est retrouvée dans la nécessité de redévelopper son réseau commercial pour faire face à une concurrence de plus en plus accrue. C'est ainsi qu'elle a diversifié son réseau en agréant des agents généraux, d'une part, et d'autre part, en transformant le régime de rémunération du personnel des agences intégrées, désormais payé au revenu proportionnel au chiffre d'affaires encaissé.

En 2010, la SAA sépare les assurances de personnes de celle relative aux dommages, elle a réalisé un capital social de 20 milliards de dinars en 2011.

Grâce à son lancement dans la diversification de son portefeuille par le développement des branches hors automobile, la SAA reste le leader du marché algérien des assurances. En effet, en 2017, elle fait passer son capital social à 30 milliards de dinars et présente les indicateurs les plus élevés du marché, permettant d'envisager l'avenir avec sérénité :

- fonds propres : 34 milliards de dinars ;
- placements : 46 milliards de dinars ;
- Actifs immobiliers : 29 milliards de dinars.

## **2. Activités de la SAA**

L'activité de la SAA s'étend à de nombreux domaines et s'adresse à une large clientèle : particuliers, professionnels, petites, moyennes et grandes entreprises.

Conformément à l'arrêté du 29 Mai 2005 modifiant l'arrêté du 6 Avril 1998 portant agrément de la Société Nationale d'Assurance, les produits commercialisés par la SAA sont :

- Assurance incendie et risques annexes ;
- Assurance pertes d'exploitation après incendie et bris de machines ;
- Assurances des risques de la construction (RC Décennale, RC construction, Tous Risques Chantier et Montage) ;
- Assurance engineering (Bris de machines, Engins de Chantier, Tous Risques Matériel Informatique et Electronique, Pertes de produits en frigo...) ;
- Assurance transport (Aérien, Maritime, Terrestre faculté et corps) ;

- Assurance des Risques Agricoles (Toutes spéculations, Multirisques Avicole, Bétail, Grêle, Incendie, Plasticulture, matériel Agricole, Multirisques Exploitants...);
- Assurances des risques des particuliers (Professions libérales, collectivités, Vol, Bris de Glaces, Dégâts des eaux...);
- Assurances des responsabilités (Responsabilité Civile Chef d'entreprise, Produits livrés, Professionnelle...);
- Assurance-crédit, Caution ;
- Assurance de personnes (individuelle, collective, assistance, retraite...);
- Assurance automobile ;
- La banque assurance.

### **3. Organisation de la Société Nationale d'Assurance (SAA)**

La Société Nationale d'Assurance emploie plus de 4000 personnes. Ces employés sont répartis sur le réseau de la SAA qui s'étend à travers tout le territoire algérien.

Le réseau de distribution est constitué de 14 Directions Régionales, chargées de la mise en œuvre de la politique commerciale de la société, de 293 agences intégrées (directes et concédées) et de 119 agences agréées, ainsi que 18 Courtiers.

#### **3.1 Siège : Direction Centrale**

Le Siège est situé au Quartier des affaires à Bab-Ezzouar, dans le but de renforcer la compagnie dans sa dynamique commerciale. Il constitue la cellule centrale ayant pour but la synthèse des objectifs attendus au cours de l'exercice par l'ensemble des Directions Régionales, que ce soit en production ou en sinistres.

En plus de l'exploitation de ces résultats, le siège effectue des contrôles, s'occupe de la production, dirige et conseille les agences par le biais des directions régionales.

Nous allons présenter brièvement certaines directions qui sont liées à la direction centrale.

##### **3.1.1 Direction des Finances et de la Comptabilité**

Cette direction est chargée de :

- Assurer l'organisation, la coordination et le suivi des activités comptables des différentes structures de l'entreprise ;
- Centraliser et exploiter les opérations comptables et financières de l'entreprise ;

- Etablir les balances comptables mensuelles, les rapports trimestriels sur les recouvrements, le compte rendu et le bilan annuel de l'entreprise ;
- Entretien des relations avec les commissaires au compte.

### 3.1.2 Directions Régionales

Au nombre de 14, elles sont réparties sur tout le territoire national, constituant les organes décentralisés d'animation, de contrôle, de coordination, de gestion administrative et d'appui pour l'ensemble des agences.

Pour cela, ces Directions Régionales traduisent objectivement les faits et avec le maximum d'efficacité, la politique définie par la direction donnant impulsions et les directives nécessaires à ses agences. Les Directions Régionales constituent donc l'intermédiaire obligatoire entre les sièges et leurs agences.

La Direction Régionale assume deux fonctions, l'une administrative et l'autre technique.

*a) La fonction administrative* : consiste à la mise en œuvre du partage territorial de chaque agence et de mettre à leur disposition tout le matériel et le mobilier nécessaire à leur bon fonctionnement.

*b) La fonction technique* : consiste à prêter assistance aux agences pour les affaires dépassant leur pouvoir de gestion et le contrôle strict de la tarification et des règlements en matière de sinistres.

### 3.1.3 Agences

Mises directement sous la responsabilité des directions régionales, les agences sont la base de chaque entreprise et l'organisme responsable de la vente des produits de la société. Elles sont en contact direct avec les clients. Elles ont deux fonctions principales :

*a) La fonction administrative* : elle se définit par la tenue des registres d'émission et d'annulation de contrat, des échéanciers et des états statistiques et décadaires.

*b) La fonction technique* : elle se définit par la réalisation des contrats et avenants, le contrôle des garanties que l'assuré a souscrit et la tarification de celles-ci.

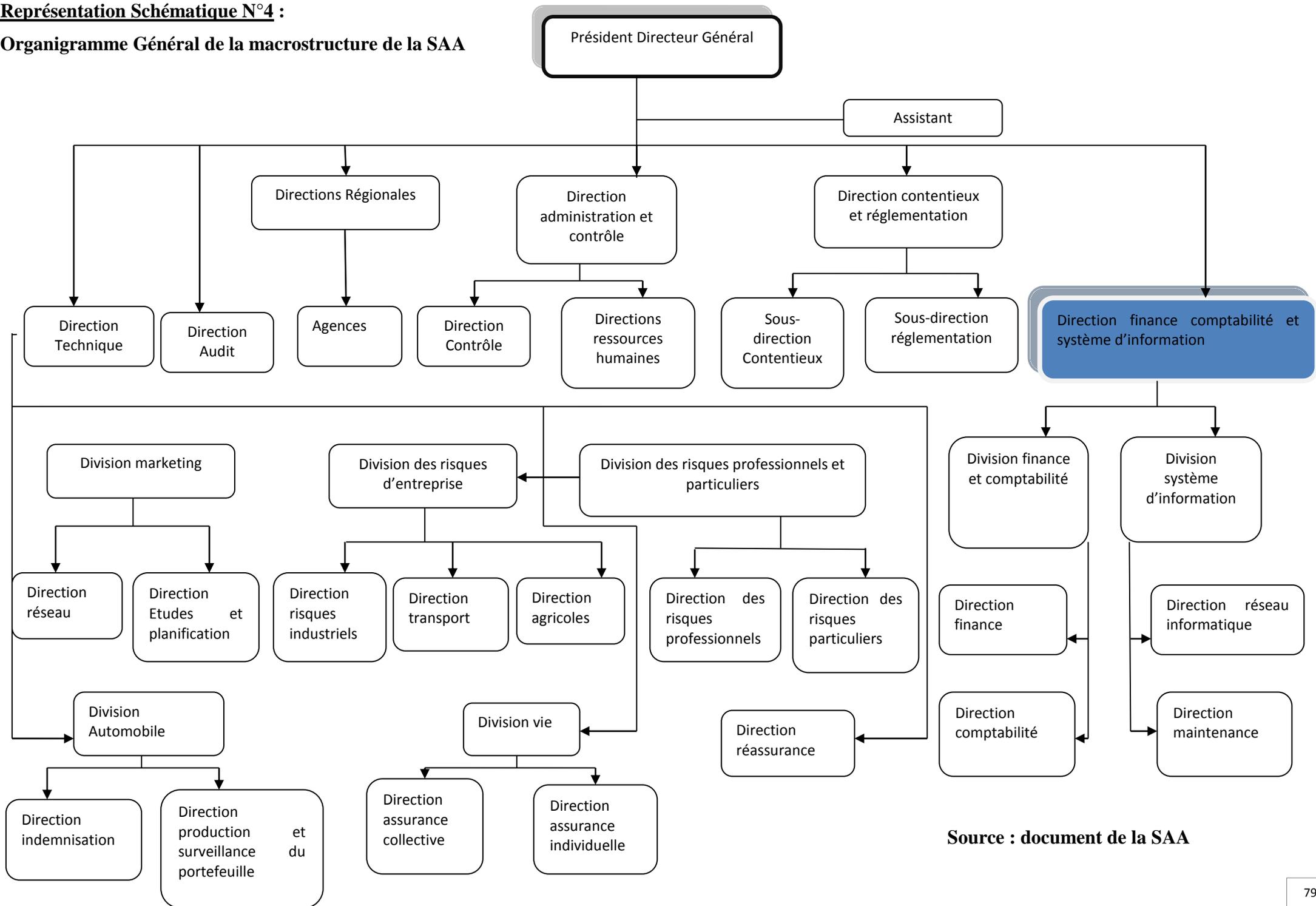
Une agence est une entité à caractère commercial, financier et économique. C'est un point de vente (un lieu de production et de distribution). Elle est soumise au contrôle du chef d'agence qui a pour tâche de superviser le travail et de veiller à la bonne organisation des services. Il doit être en mesure de relever les erreurs possibles et qui peuvent engager sa responsabilité et celle de l'agence.

L'agence est structurée en trois services : Service production, service sinistres et service comptabilité.

La macrostructure de la société nationale d'assurance la SAA, sous tutelle du ministère des finances, présidée par un Président Directeur Général, est composée des directions fonctionnelles de soutien, selon l'organigramme suivant :

**Représentation Schématique N°4 :**

**Organigramme Général de la macrostructure de la SAA**



Source : document de la SAA

#### **4. Organigramme fonctionnel de la Direction Comptabilité**

La Direction de la Comptabilité est chargée d'appliquer les normes comptables selon le nouveau Système Comptable Financier. Elle est chargée, également de la gestion fiscale de l'entreprise.

Elle est chargée aussi d'étudier, d'organiser, d'orienter, de coordonner et de superviser l'ensemble des actions liées à la gestion comptable et à la gestion fiscale.

La Direction de la Comptabilité permet de :

- Assurer l'organisation, la coordination et le suivi des activités comptables de l'entreprise ;
- Elaborer et consolider le bilan et les états financiers conformément au SCF sectoriel ;
- Elaborer et actualiser les procédures comptables ;
- Analyser les états financiers de l'entreprise ;
- Apporter l'aide et l'assistance technique dans le domaine comptable aux structures régionales ;
- Centraliser et contrôler les déclarations fiscales des Directions régionales et de l'entreprise ;
- Veiller au respect des procédures internes et de la réglementation en vigueur en matière fiscale ;
- Elaborer les situations fiscales centralisées ;
- Suivre le contentieux fiscal avec les inspections régionales et l'administration fiscale au niveau central (DGE), en relation avec la Direction Contentieux et de la réglementation.

#### **5. Organigramme Fonctionnel de la Direction Financière**

La Direction « des Finances » est chargée de mettre en œuvre la politique financière de l'entreprise.

Elle est chargée, également de :

- La gestion budgétaire ;
- La fiscalité de l'entreprise ;
- La conception et mise en place d'outils de décision ;

- Tableaux de bord - Indicateurs de performance ;
- Reporting de gestion et financiers.

Elle est ainsi chargée, d'étudier, d'organiser, d'orienter, de coordonner et de superviser l'ensemble des actions liées à la gestion financière et à la gestion de la trésorerie telles que : le suivi du marché monétaire et financier ; analyse des états financiers ; gestion des placements sur les marchés financiers ; contrôle et suivi des recouvrements de créances ; centralisation de la trésorerie de l'entreprise ; élaboration du budget ; contrôle de gestion.

## II. Etude de la rentabilité de l'entreprise

Afin de faire une étude de la rentabilité de la SAA, nous nous sommes intéressées au calcul des différents soldes intermédiaires de gestion qui nous permettront par la suite de calculer la capacité d'autofinancement.

### 1. Les soldes intermédiaires de gestion de la SAA

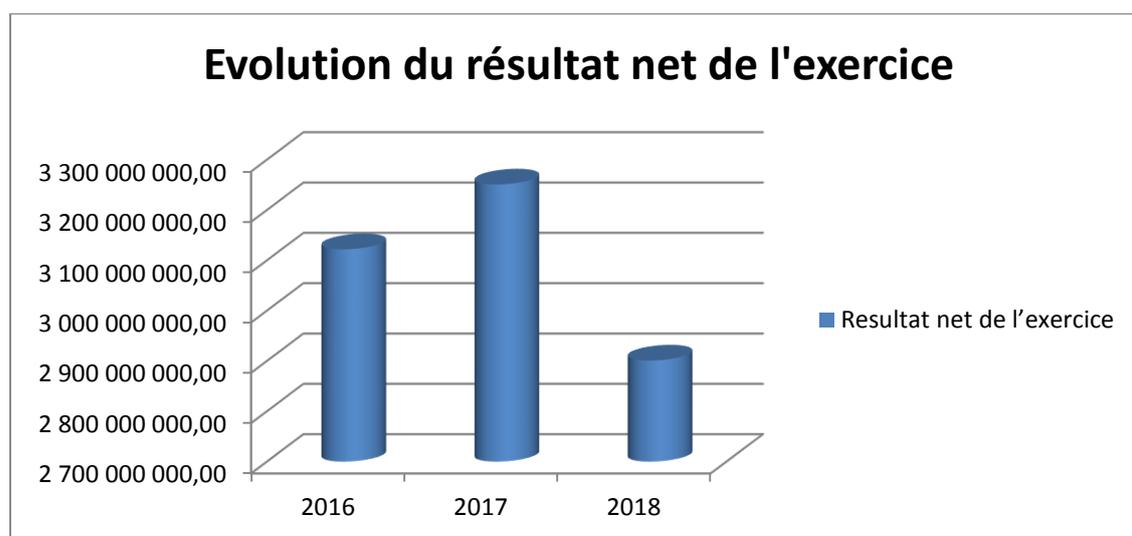
Les différents soldes intermédiaires de gestion vont nous permettre de comprendre la construction du résultat.

**Tableau N°10 : Soldes intermédiaire de gestion**

Désignation	2016	2017	2018
Prime acquise de l'exercice	23.860.031.215,12	23.881.646.526,57	23.858.709.524,68
-Prestations de l'exercice	12.730.712.016,35	13.164.512.894,56	12.383.613.010,38
+ Commissions de réassurance	520.192.288,93	587.504.160,95	774.874.014,83
<b>Marge d'assurance nette</b>	<b>11.649.511.487,70</b>	<b>11.304.637.792,93</b>	<b>12.249.970.528,62</b>
<b>-Coûts :</b>			
Service extérieur et autres consommations	2.648.452.682,92	2.573.813.352,61	2.911.355.664,40
Charges de personnel	4.763.608.450,62	4.711.090.378,63	4.799.411.511,04
Impôts, taxes et versements assimilés	535.887.656,33	537.091.162,82	563.220.305,10
autres charges opérationnelles	143.708.746,02	147.543.864,83	149.104.034,23
Dotations aux amortissements, provisions et perte de valeur	1.636.986.959,45	2.234.608.657,80	2.883.111.053,00
Reprises sur perte de valeur et provisions	-163.814.077,58	-483.900.489,12	-917.187.093,69
<b>+autres produits opérationnels</b>	<b>-338.144.001,56</b>	<b>-393.431.737,02</b>	<b>-382.044.272,43</b>
<b>Résultat technique opérationnel</b>	<b>2.422.825.071,5</b>	<b>1.977.822.602,38</b>	<b>2.242.999.326,97</b>
Produits financiers	1.683.975.649,60	2.186.253.346,75	1.639.210.663,15
-Charges financières	104.498.539,18	265.768.688,91	220.010.224,61
<b>Résultat financier</b>	<b>1.579.477.110,42</b>	<b>1.920.484.657,87</b>	<b>1.419.200.438,54</b>
<b>Résultat ordinaire avant impôt (2+3)</b>	<b>4.002.302.181,92</b>	<b>3.898.307.260,22</b>	<b>3.662.199.765,51</b>
-impôts	880.309.126,68	647.422.418,88	761.252.033,79
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>3.121.993.055,24</b>	<b>3.250.884.841,34</b>	<b>2.900.947.731,47</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Schéma N°5 : Présentation graphique de l'évolution du résultat net



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Commentaire

La société nationale d'assurance SAA a réalisé un résultat net positif durant les trois années (2016, 2017 et 2018), mais nous avons remarqué une variation à la baisse du résultat en 2018 par rapport à l'année 2017 et cela est dû à la baisse des produits financiers car malgré une évolution de la marge d'assurance nette, cette-ci a été absorbée par la diminution des produits financiers.

### 2. Détermination de la Capacité d'autofinancement de la SAA

La capacité d'autofinancement est calculée selon les deux méthodes suivantes :

**Tableau N° 11 : méthode soustractive de calcul de la Capacité d'autofinancement pour les années 2016, 2017 et 2018**

Désignation	2016	2017	2018
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>3.701.562.697,83</b>	<b>3.482.642.898,87</b>	<b>3.975.983.048,08</b>
+ Autres produits d'exploitation	338.144.001,56	393.431.737,02	382.044.272,43
-Autres charges d'exploitation	143.708.746,02	147.543.864,83	149.104.034,23
+Produits financiers	1.683.975.649,6	2.186.253.346,75	1.639.210.663,15
-Charges financières	104.498.539,18	265.768.688,91	220.010.224,61
-Impôts	880.309.126,68	647.422.418,88	761.252.034,04
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>4.595.165.937,11</b>	<b>5.001.593.010,02</b>	<b>4.866.871.690,78</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

**EBE** = Marge d'assurance nette – services extérieurs – charges du personnel – impôts taxes et versements assimilés.

**Tableau N° 12 : méthode additive de calcul de la CAF pour les années 2016, 2017 et 2018**

<b>Désignation</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
Résultat net	3.121.993.055,24	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47
+Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeur	1.636.986.959,45	2.234.608.657,80	2.883.111.053,00
-Reprises sur perte de valeur et provisions	163.814.077,58	483.900.489,12	917.187.093,69
<b>CAF</b>	<b>4.595.165.937,11</b>	<b>5.001.593.010,02</b>	<b>4.866.871.690,78</b>

**Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA**

### **Commentaire**

Nous avons remarqué que pendant les trois exercices 2016, 2017 et 2018, l'entreprise a réalisé une CAF positive qui est de 4.595.165.937,11 en 2016 puis elle a connu une augmentation de 406.427.072,91 en 2017 qui est due à une hausse des charges non décaissés, puis on a constaté une baisse de 134.721.319,24 Da en 2018 qui peut se justifier par la baisse du résultat net. Pour la SAA cette CAF dégagée durant ces trois exercices ne suffit pas pour couvrir l'intégralité de ses engagements.

### 3. Bilans financiers

Les bilans financiers sont présentés à partir des bilans comptables (2016-2018)

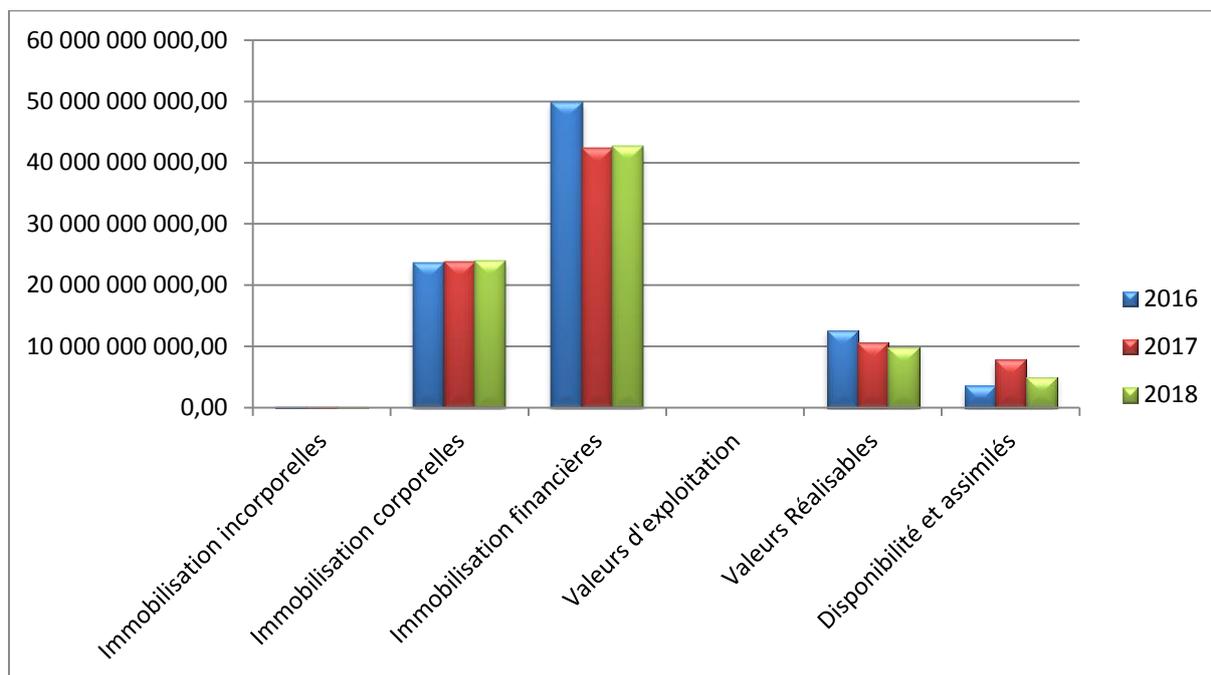
#### 3.1 Actif

**Tableau N° 13 : Bilan financier des années 2016, 2017, 2018 (Actif)**

<b>ACTIF</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Actif non courant :</b>			
-Ecart d'acquisition – goodwill positif ou négatif	-	-	-
-Immobilisations incorporelles	169.925.486,39	129.855.880,58	101.389.784,32
-Immobilisations corporelles	23.572.613.478,13	23.782.277.415,31	24.036.098.750,34
-Immobilisations financières	49.894.505.274,96	42.276.897.817,8	42.753.119.401,34
-Impôts différents actifs	592.103.514,59	743.137.351,99	968.132.083 ,21
-Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants	6.900.893,60	6.609.237,03	9.308.588,88
<b>Total actif non courant</b>	<b>74 254 048 647.67</b>	<b>66 938 777 702.71</b>	<b>67 868 048 608.09</b>
<b>Actif courant :</b>			
-Provisions techniques d'assurance	1.792.389.018,08	1.701.181.197,16	2.105.588.533,21
-Créances et emplois assimilés	10.829.535.106,9	8.918.292.959,66	7.674.305.324,28
-Disponibilités et assimilés	3.580.474.879,89	7.759.742.553,65	4.984.192.949,9
<b>Total Actif courant</b>	<b>16.202.399.004,87</b>	<b>18.379.220.710,47</b>	<b>14.764.086.807,39</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>90.456.447.652,54</b>	<b>85.317.998.413,18</b>	<b>82.632.135.415,48</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Schéma N°6 : Présentation graphique de l'actif du bilan financier



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Commentaire

Nous avons remarqué que durant toute la période (2016 à 2018) les immobilisations financières (les placements) ont la valeur la plus importante par rapport aux autres éléments de l'actif des bilans et cela est dû au renforcement de la solvabilité de l'entreprise pour faire face aux engagements envers les assurés, et elle fait aussi appel au financement externe auprès des établissements financiers. (Voir les annexes N°1, 4, 7)

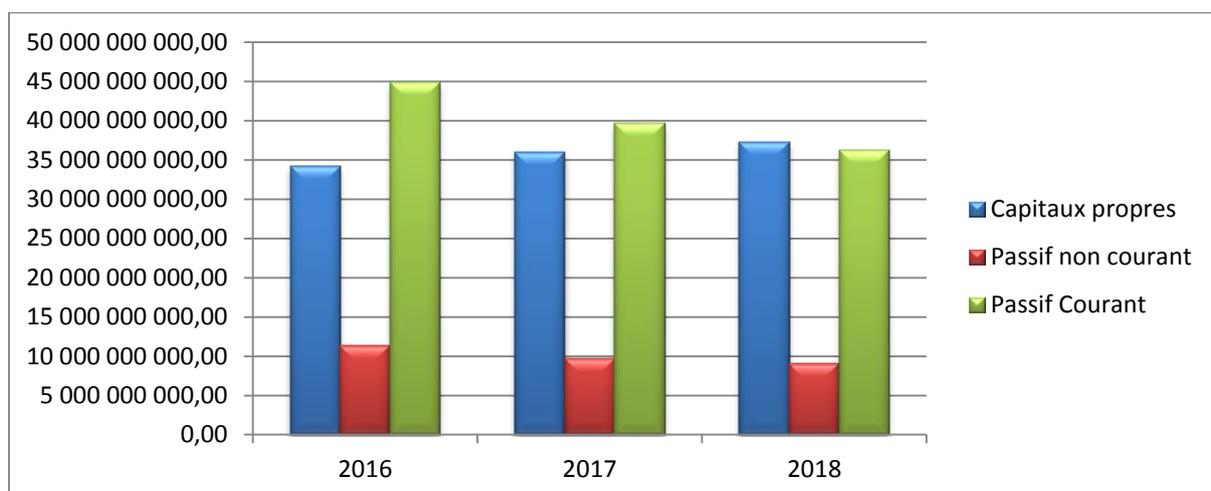
### 3.2 Passif

**Tableau N°14 : Bilan financier des années 2016, 2017, 2018 (Passif)**

<b>PASSIF</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<b>Capitaux propres :</b>			
-Capital émis	20.000.000.000,00	30.000.000.000,00	30.000.000.000,00
-Primes et réserves	10.900.079.231,85	2.522.072.287,09	4.272.957.128,43
-Ecart d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47	173.109.142,47
-Ecart d'équivalence	-	-	-
-Résultat net	3.121.993.055,24	3.250.884.841,34	2.900.947.731,47
-Autres capitaux propres -report à nouveau	-	-	-
-Comptes intermédiaires	-	-	-
<b>Total 1 Capitaux propres</b>	<b>34.195.181.429,56</b>	<b>35.946.066.270,90</b>	<b>37.347.014.002,37</b>
<b>Passif non courant :</b>			
-Emprunts et dettes financières	4.727.343.802,88	3.783.243.586,53	2.865.614.402,88
-Impôts (différés et provisionnés)	-	-	-
- Autres dettes non courantes	1.627.444.854,53	581.690.268,52	176.442.025,27
-provisions réglementées	2.125.438.268,92	2.289.014.052,70	2.542.376.359,75
-provisions et produits comptabilisés d'avance	1.516.897.279,53	1.710.055.525,11	1.854.067.244,52
-Fonds ou valeurs reçus aux réassureurs	1.406.044.383,73	1.326.416.961,75	1.644.216.464,64
<b>Total 2 Passif non courant</b>	<b>11.403.168.589,59</b>	<b>9.690.420.394,61</b>	<b>9.082.716.497,06</b>
<b>-Passif courant</b>			
-opérations directes	26.737.213.162,58	26.806.584.231,82	26.430.223.025,25
-Acceptations	409.468.674,00	227.224.685,21	266.897.138,92
-Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	2.314.632.023,14	2.920.922.089,48	3.190.485.908,85
-Assurés et intermédiaires d'assurance	479.683.318,60	472.849.325,91	602.423.969,20
-impôts	1.726.566.311,95	1.366.884.890,15	2.104.544.538,85
-Autres dettes	13.127.570.017,81	7.878.911.923,44	3.525.758.915,28
-Trésorerie passif	62.964.125,31	7.534.901,66	82.071.420,10
<b>Total 3 Passif Courant</b>	<b>44.858.097.633,39</b>	<b>39.681.511.747,67</b>	<b>36.202.404.916,05</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>90.456.447.652,54</b>	<b>85.317.998.413,16</b>	<b>82.636.135.415,48</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Schéma N°7 : Présentation graphique de passif du bilan financier



Source : Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Commentaire

A travers nos données et le schéma présenté, nous avons remarqué que les capitaux propres augmentent année en année (2016-2017) par rapport au passif non courant (DLMT), cela peut se justifier essentiellement par l'augmentation du capital qu'a connu la société entre 2016 et 2017 ainsi qu'une forte hausse des réserves qui passe de 2.522.072.287,09 En 2017 à 4.272.957.128.43 en 2018, aussi la réalisation d'un résultat bénéficiaire durant toute la période d'étude. (Voir les annexes N°2, 5, 8)

Quant au passif non courant nous avons constaté une évolution négative qui a pu être due à une sensibilisation des assurés en diminuant les sinistres, une augmentation de la cadence de règlement et une maîtrise des risques.

## Section 2 : Analyse des équilibres financiers

Dans cette section, nous allons étudier l'équilibre financier de la SAA et ce à travers le calcul des différentes valeurs structurelles.

### I. Analyse par le fonds de roulement (FR)

Le FR se calcule par la méthode suivante :

$$\text{FR} = \text{Capitaux permanents} - \text{Actifs immobilisés}$$

**Tableau N°15 : calcul du fonds de Roulement (2016 à 2018)***U : DZD*

Désignations	2016	2017	2018
<b>Capitaux permanents</b>	45 598 350 019.15	45 636 486 665.51	46 429 730 499.43
<b>Actifs immobilisés</b>	74 254 048 647.67	66 938 777 702.71	67 868 048 608.09
<b>F.R</b>	<b>-28 655 698 628.52</b>	<b>-21 302 291 037.20</b>	<b>-21 438 318 108.66</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Commentaire

Nous avons remarqué que pendant les trois années d'étude, la SAA a réalisé un fonds de roulement négatif, ce qui signifie que les emplois stables ne sont pas entièrement financés par les ressources stables, c'est-à-dire l'entreprise a utilisé une partie de ses dettes à court terme pour financer le long terme (actif non courant).

Cette situation s'avère défavorable, mais vu la spécificité du secteur des assurances, pour faire face aux engagements, elle doit inscrire l'équivalent de ces derniers en contrepartie dans des actifs admis en représentation (principalement dans des placements financiers) qui représentent 80 % des emplois stables.

## II. Analyse par Le besoin en Fonds de Roulement (BFR)

Le besoin en fonds de roulement est la mesure des ressources financières qu'une entreprise doit mettre en œuvre pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Il se calcule comme suit :

$$\text{BFR} = \text{Actif circulant hors trésorerie} - \text{Dettes à Court Terme}$$

**Tableau N°16 : calcul du besoin en fonds de Roulement (2016 à 2018)***U : DZD*

Désignations	2016	2017	2018
<b>Actif circulant hors disponibilités</b>	13 385 340 124.98	10 619 478 156.82	9 779 893 857.46
<b>DCT</b>	44 795 133 508.08	39 618 547 622.36	36 120 333 495.95
<b>BFR</b>	<b>-31 409 793 383.10</b>	<b>-28 999 069 465.54</b>	<b>-26 340 439 638.49</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Commentaire

La compagnie nationale d'assurance SAA a enregistré un **B.F.R** négatif sur les trois dernières années, passant de **-31 409 793 383.10** en 2016 à **-28 999 069 465.54** en 2017 et à **-26 340 439 638.49** en 2018.

Notons que, dans une entreprise en générale, cette situation s'avère favorable, celle-ci dégage suffisamment de ressources qui couvrent largement ses emplois, mais vu le cycle inverse de l'activité d'assurance, la SAA n'a pas un stock à financer. Donc il n'y a pas de BFR à exprimer.

### III. La trésorerie nette (TN)

C'est la différence entre le Fonds de Roulement et le Besoin en Fonds de Roulement. C'est le montant de la "caisse " de l'entreprise.

Elle se calcule comme suit :

$$\text{Trésorerie} = \text{Fonds de Roulement} - \text{Besoin en Fonds de Roulement}$$

Tableau N°17 : Calcul de la trésorerie (2016 à 2018)

U : DZD

Désignations	2016	2017	2018
<b>F.R</b>	<b>-28 655 698 628.52</b>	<b>-21 302 291 037.20</b>	<b>-21 438 318 108.66</b>
<b>B.F.R</b>	<b>-31 409 793 383.10</b>	<b>-28 999 069 465.54</b>	<b>-26 414 303 919.49</b>
<b>TN</b>	<b>2 754 094 754.58</b>	<b>7 696 778 428.34</b>	<b>4 975 985 810.83</b>

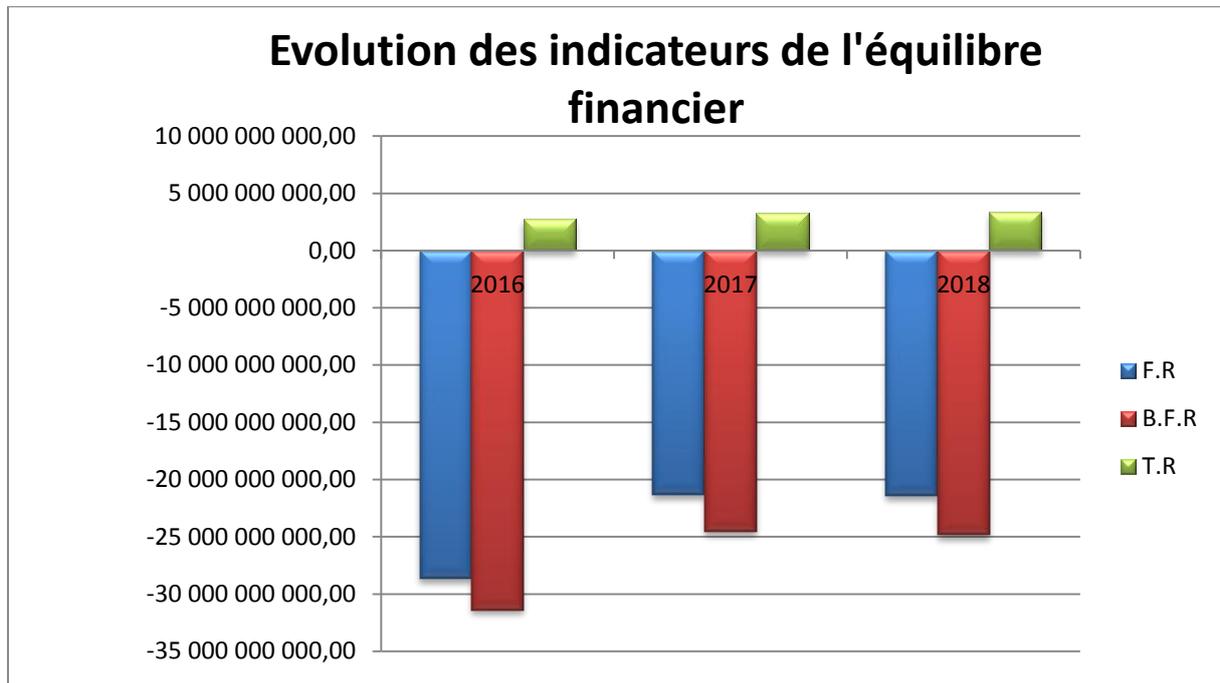
Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Commentaire

La **TN** est constituée par les valeurs disponibles dans l'entreprise. Elle représente la liquidité disponible ainsi elle reflète l'excédent du **F.R** sur le **B.F.R**.

La trésorerie est positive tout au long des trois années à savoir (2016 à 2018), avec une augmentation considérable passant de **2 754 094 754.58** en 2016 à **7 696 778 428.34** en 2017 et une baisse à **4 975 985 810.83** en 2018 ce qui indique que les ressources de l'entreprise couvrent l'intégrité de ses emplois, c'est-à-dire elle a suffisamment de liquidité.

D'après tout ce qui précède, on peut conclure que la SAA est en situation d'équilibre.



Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Section 3 : Analyse par la méthode des ratios

Dans cette section, nous allons illustrer et calculer les ratios de structure, de liquidité et de rentabilité de l'entreprise SAA et émettre des commentaires.

#### I Ratios de structure

Il s'agit d'un ensemble de ratios qui permettent d'apprécier l'équilibre financier de l'entreprise ainsi que sa capacité à respecter ses engagements.

Parmi les ratios de structure utilisés par la compagnie nationale d'assurance SAA nous allons citer quelques-uns :

##### 1. Ratio d'endettement

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio d'endettement} = \text{Total des dettes} / \text{Total actif}$$

**Tableau N°18 : Calcul du Ratio d'endettement (2016-2018)****U : DZD**

Désignations	2016	2017	2018
<b>Total des dettes</b>	56 198 302 097.67	49 308 968 016.97	45 203 049 993.01
<b>Total actif</b>	90 456 447 652.54	85 317 998 413.18	82 632 135 415.48
<b>R. d'endettement</b>	<b>0.62</b>	<b>0.58</b>	<b>0.55</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Commentaire

Le ratio d'endettement mesure le niveau de dettes supporté par l'entreprise en comparaison à ses actifs. Nous avons constaté au cours des trois dernières années que le ratio d'endettement est supérieur à 50% ce qui signifie une faible dépendance de l'entreprise à l'égard de ses dettes.

En 2018, les dettes représentent 55% d'actifs, en d'autre terme nous pouvons dire qu'il y'a deux fois plus d'actifs que de dettes.

Donc, la SAA est indépendante financièrement.

## 2. Ratio d'autonomie financière

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio d'autonomie financière} = \text{DLMT} / \text{Capitaux propres}$$

**Tableau N°19 : Calcul du Ratio d'autonomie financière (2016-2018)****U : DZD**

Désignations	2016	2017	2018
<b>D.L.M.T</b>	11 403 168 589.59	9 690 420 394.61	9 082 716 497.06
<b>Capitaux propres</b>	34 195 181 429.56	35 946 066 270.90	37 347 014 002.37
<b>R.A.F</b>	<b>0.33</b>	<b>0.27</b>	<b>0.24</b>

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

## Commentaire

Le ratio d'autonomie financière permet d'apprécier le niveau de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ses créanciers, la norme prétend que les FP doivent être deux fois plus importants que les DLMT, il est préférable alors que ce ratio soit inférieur à **1/2**.

En effet, il passe de **0, 33** en 2016 à **0, 27** en 2017 et à **0.24** en 2018, cette baisse s'explique par une augmentation plus importante des capitaux propres que celle des DLMT. Cependant, cette situation indique le degré d'indépendance de la société vis-à-vis de ses créanciers, et signifie que les capitaux propres de l'entreprise sont en mesure de rembourser ses dettes.

Donc l'entreprise a une bonne autonomie financière.

## II Ratio de liquidité générale

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de liquidité générale} = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

**Tableau N°20 : Calcul du Ratio de Liquidité Générale (2016-2018)**

**U : DZD**

Désignations	2016	2017	2018
<b>Actif Circulant</b>	16 202 399 004.87	18 379 220 710.47	14 764 086 807.39
<b>D.C.T</b>	44 795 133 508.08	39 681 547 622.36	36 120 333 495.95
<b>R.L.G</b>	<b>0.36</b>	<b>0.46</b>	<b>0.41</b>

**Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA**

## Commentaire

Ce ratio désigne la capacité de l'entreprise à couvrir ses dettes par le biais de son actif circulant. Nous avons remarqué que le ratio de liquidité générale est inférieur à 1 durant ces trois années d'étude, ce qui signifie que le passif circulant est plus important que l'actif circulant. A première vue une position négative de ce ratio laisse supposer une situation peu confortable pour l'entreprise mais en réalité celui-ci peut être signe d'expansion.

Comme nous l'avons déjà mentionné pour faire face aux engagements, la SAA doit inscrire l'équivalent de ces derniers en contrepartie dans des actifs admis en représentation.

Dans ce cas, l'entreprise est solvable à court terme.

### III Ratios relatifs à l'activité

Le calcul des ratios d'une entreprise doit être produit à partir des données relatives à son activité. Pour que l'équipe dirigeante puisse avoir un aperçu ponctuel de la performance de celle-ci, il s'agit de calculer les ratios suivants :

#### 1 Ratio de sinistralité (*Loss Ratio*) ou S/P

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de sinistralité} = \frac{\text{Sinistres nets (payés +/- variation des provisions de sinistres)}}{\text{Primes nettes acquises}}$$

Tableau N° 21 : Calcul du Ratio de sinistralité (2016-2018)

U : DZD

Désignations	2016	2017	2018
Sinistres nets	12 730 712 016.35	13 164 512 894.59	12 383 613 010.89
Primes nettes acquises	23 860 031 215.12	23 881 646 526.57	23 858 709 524.68
R.S%	53%	55%	52%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

#### Commentaire

Ce ratio reflète la charge de sinistres rapportée aux primes nettes acquises. Nous avons remarqué que durant ces trois années, le ratio de sinistralité est supérieur à 50%, ce qui signifie que l'entreprise a pu couvrir ses sinistres en utilisant plus de 50% des primes nettes acquises, le reste des primes sont utilisés pour couvrir les autres charges de gestion et dégager un bénéfice.

#### 2 Ratio de frais

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de frais} = \frac{\text{Fais d'acquisition} + \text{coût administratifs}}{\text{Primes émises nettes}}$$

Tableau N°22 : Calcul du Ratio de frais (2016-2018)

U : DZD

Désignations	2016	2017	2018
Frais de fonctionnement (Frais d'acquisition + coût administratifs)	8 196 156 075.07	8 235 307 447.80	8 643 101 739.38
Primes émises nettes	24 124 476 810.79	23 613 265 217.04	23 860 162 640.51
R.F%	34%	35%	36%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Commentaire

Ce ratio désigne la capacité de l'entreprise à couvrir les charges de fonctionnement par le biais des primes émises nettes. Nous avons remarqué que durant ces trois années d'étude le ratio de frais est supérieur à 25% ce qui signifie que plus de 25% des primes émises nettes servent à couvrir les charges de fonctionnement.

### 3 Ratio combiné (*Combined Ratio*)

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio combiné} = \text{ratio de sinistralité} + \text{ratio de frais}$$

Tableau N°23 : Calcul du Ratio Combiné (2016-2018)

U : DZD

Désignations	2016	2017	2018
Ratio de sinistralité	53%	55%	52%
Ratio de frais	34%	35%	36%
R.Combiné	87%	90%	88%

Source : Elaboré par nous même à partir des documents de la SAA

### Commentaire

Après le calcul du ratio de frais et celui de sinistralité nous avons remarqué que le ratio combiné est inférieur à 100% passant de 87% en 2016 à 90% en 2017 et à 88% en 2018 ce qui signifie que l'assureur est techniquement rentable sur son activité, car le montant des primes encaissées excède les dépenses engagées. Plus le ratio combiné est inférieur à 100% plus le résultat technique s'améliore.

## IV Ratios de rentabilité

Les ratios de rentabilité mesurent le potentiel de l'activité ou de rendement de l'entreprise ; nous allons nous limiter dans le cadre de ce travail aux ratios de rentabilité économique et financière.

### 1. Ratio de Rentabilité économique

Il se calcule comme suit

$$\text{Ratio de Rentabilité économique} = \text{Résultat Net} / \text{Total actif}$$

Tableau N°24 : Calcul du ratio de Rentabilité économique (2016-2018) U : DZD

Désignations	2016	2017	2018
Résultat Net	3 121 993 055.24	3 250 884 841.34	2 900 947 731.47
Total actif	90 456 447 652.54	85 317 998 413.18	82 632 135 415.48
R.R.E en %	3%	4%	4%

Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA

### Commentaire

Le ratio de rentabilité économique mesure la capacité de l'entreprise à dégager un résultat en utilisant l'ensemble de ses moyens ainsi l'efficacité opérationnelle de l'entreprise.

Nous avons constaté que durant les trois exercices, le ratio de rentabilité économique de la SAA est inférieur à 15% ce qui signifie que la rentabilité de l'entreprise n'est pas satisfaisante.

### 2. Ratio de rentabilité financière

Il se calcule comme suit :

$$\text{Ratio de rentabilité financière} = \text{Résultat net} / \text{Capitaux propres}$$

**Tableau N°25 : Calcul du ratio de Rentabilité financière (2016-2018)****U : DZD**

Désignations	2016	2017	2018
Résultat Net	3 121 993 055.24	3 250 884 841.34	2 900 947 731.47
Capitaux Propres	34 195 181 429.56	35 946 066 270.90	37 347 014 002.37
R.R.F en %	9%	9%	8%

**Source : Elaboré par nous-mêmes à partir des documents de la SAA**

## Commentaire

Le ratio de rentabilité est considéré comme le moyen de rémunération des actionnaires à hauteur de leurs apports en fonds, plus ce ratio est en augmentation, plus les actionnaires sont confiants quant au produit de leur placement.

Nous avons remarqué que le ratio de rentabilité financière est inférieur à 15% durant les trois exercices, les deux premières années est stable à 9%, ce qui s'explique par un résultat net stable, et durant l'année 2018 il baisse à 8% ce qui s'explique par un résultat net en diminution.

A travers notre étude et on analysant les statistiques, nous avons constaté que la SAA est peu rentable, c'est un handicap occasionné par le nombre d'effectif important que compte l'entreprise, car elle couvre pratiquement toutes les localités en Algérie ce qui gonfle les charges du personnel et cela influence négativement sur le résultat de sa rentabilité.

## Conclusion

Partant du principe qu'une entreprise est un ensemble de moyens humains et matériels déployés et mis en œuvre pour la production de biens et services et la réalisation d'un profit, l'entreprise d'assurance est soucieuse de son équilibre, de sa rentabilité et de ses performances, c'est pourquoi il est nécessaire de présenter un diagnostic financier.

L'entreprise a besoin de faire son diagnostic financier qui mène à la description des aspects caractérisant sa situation financière. Ce diagnostic s'appuie sur les performances réalisées par l'entreprise.

Par ailleurs, ce diagnostic ne prend pas en compte uniquement son état actuel mais aussi son développement futur, il permet de faire le point sur l'entreprise, analyser ses forces, ses faiblesses et connaître sa valeur.

Pour cela, il est possible de décrire le diagnostic financier comme un moyen qui permet à l'entreprise d'envisager son avenir ainsi que son développement futur.

L'analyse financière de la SAA que nous avons effectuée sur la base des bilans, des comptes de résultat et de l'analyse par la méthode des ratios pendant les trois années successives 2016, 2017 et 2018, nous a permis d'avoir un aperçu sur la situation de cette entreprise.

Les résultats obtenus nous permettent de déterminer sa situation financière. Nous remarquons que la société nationale d'assurance SAA est en bonne santé financière puisqu'elle est équilibrée financièrement à long, moyen et court terme, elle dégage des ratios favorables, en plus la SAA est rentable et solvable, et nous remarquons une évolution positive d'une année à une autre, et cela grâce à la bonne gestion des dirigeants.

A partir de l'étude de l'équilibre financier de l'entreprise, nous remarquons que sa trésorerie est positive, ce qui lui permet d'être toujours solvable. Et à partir de l'analyse de son activité et de sa rentabilité, nous déduisons qu'elle possède une capacité d'autofinancement positive et largement excédentaire, une activité stable et une rentabilité suffisante.

Et cela nous a permis de constater que la SAA a abouti à un résultat selon lequel sa situation financière est satisfaisante, ce qui lui permet de garder son équilibre financier pendant trois ans.

En effet, l'objectif majeur de ce diagnostic est de déterminer d'une part, les mécanismes de création de valeur, et d'autre part, les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces pour l'entreprise.

Ces résultats nous permettent de dire que la SAA est en situation financière équilibrée.

# *Conclusion générale*

## Conclusion générale

Une entreprise est une structure économique qui regroupe des moyen humains, matériels, immatériels et financiers qui sont combinés de façon organisée pour fournir des biens et des services à des clients dont l'objectif est de réaliser des gains.

Pour que cela se réalise dans les normes, il faut faire appel à une fonction d'analyse et de diagnostic, en utilisant les différentes méthodes et outils tels que l'analyse de l'équilibre financier ( le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie), l'analyse par la méthode des ratios, l'analyse de l'activité (SIG, CAF et autofinancement), ainsi que l'analyse de la rentabilité, ce qui permet de faire un diagnostic financier d'une entreprise, afin de détecter ses forces et ses faiblesses.

Aucune entreprise ne peut prétendre à un développement durable sans avoir recours à un diagnostic global. Pour faire ce diagnostic, l'information comptable joue un rôle déterminant en matière d'analyse financière. Cette dernière est considérée comme une technique très pratique, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise.

La maîtrise du diagnostic financier contribue à la résolution des problèmes financiers de l'entreprise, il permet aux dirigeants de prendre des décisions rationnelles afin de mieux gérer l'équilibre financier et assurer la performance et la rentabilité de celles-ci, ainsi, il permet de faire face aux multiples risques qui peuvent secouer l'entreprise.

Afin de bien mener notre travail, nous avons procédé au traitement d'un cas pratique portant sur l'analyse des documents de la société nationale d'assurance SAA, pendant les trois dernières années successives 2016, 2017 et 2018, afin de mieux comprendre l'importance et l'utilité du diagnostic financier.

Notre stage pratique nous a permis d'approfondir nos connaissances acquises dans le domaine de la finance et des assurances.

La mise en exergue des informations comptables et financières pendant le déroulement de notre stage au niveau de la SAA d'Alger (Direction Générale), nous a permis de concevoir des passerelles qui existent entre le savoir théorique et la pratique sur le terrain. Cette étude de cas a été également pour nous une occasion de connaître le monde du travail et d'essayer de connaître les conditions d'équilibre financier, ainsi que la rentabilité au sein de la SAA.

De ce fait, au cours de notre étude et après des brèves analyses menées au sein de cette entreprise, les résultats obtenus nous ont permis de confirmer notre première hypothèse selon laquelle « le diagnostic financier permet d'améliorer l'état de santé de l'entreprise », il permet

de déterminer sa situation financière à partir de l'analyse de son équilibre financier, de son activité et de sa rentabilité, ce qui nous a permis de déduire que la SAA est en situation financière équilibrée. Cette entreprise est donc en situation financière adéquate.

A cet effet, il est clair que le diagnostic financier occupe une place très importante dans la politique générale de l'entreprise, cela confirme notre deuxième hypothèse selon laquelle « le diagnostic financier est important dans l'aide à la prise de décision ».

Notre étude analytique de la société SAA nous a permis de mettre en œuvre l'aspect théorique de notre travail, et cela par une étude exhaustive, en nous servant de différents outils du diagnostic financier, en suivant l'évolution des résultats d'une année à une autre pour enfin en faisant une interprétation de ces derniers.

# *Bibliographie*

# Bibliographie

## A- Ouvrages

- BARREAU, Jean et DELAHAYE, Jacqueline : « Gestion financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Ed. DUNOD, Paris, 1995.
- BARREAU, Jean et DELAHAYE, Jacqueline, « Gestion financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Ed. DFCF, Paris, 2001.
- BARREAU, J, DELAHAY, J, DELAHAY, F : « Gestion financière, 13<sup>ème</sup> édition. Ed. DUNOD, Paris, 2004.
- CHIHA.K. : « Finance d'entreprise », Ed. HOUMA, Alger, 2009.
- COHEN Elie : « Gestion financière de l'entreprise et développement financier ». Ed. EDICEF, CANADA, 1991.
- COHEN Elie : « Analyse financière et développement financier ». Ed. EDICEF, Paris, 1977.
- CONSO P, HEMICI F : « Gestion Financière de l'Entreprise ». 10<sup>ème</sup> édition. Ed DUNOD, Paris, 2002.
- COUBAULT.F, ELIASHBERG.C, LATRASSE.M : «Les grands principes de l'assurance», 5<sup>ème</sup> édition. Ed. L'ARGUS, Paris, 2002.
- De la BRUSLERIE Hubert : « Information analyse financière, diagnostic et évaluation ». 4<sup>ème</sup> Edition. Ed. DUNOD, Paris, 2010.
- EGLEM J-Y, PHILIPPS A, RAULET C : « Analyse comptable et financière », 8<sup>ème</sup> édition. Ed. DUNOD, Paris, 2000.
- GRANDGUILLOT Beatrice, Francis : « Analyse financière ». 11<sup>ème</sup> édition. Ed. GUALINO EDITEUR, Paris, 2007.
- GRANDGUILLOT Francis, Beatrice : « L'analyse financière ». 2<sup>1ème</sup> édition. Ed. GUALINO, Barcelone, 2017.
- LAMBERT FAIVRE Y : « Droit des assurances », 11<sup>ème</sup> édition. Ed. DALLOZ, Paris, 2001.
- MARION Alain : « Analyse financière : concepts et méthode ». Ed. DUNOD, Paris, 2007.
- MELYON Gérard : « Gestion financière ». 4<sup>ème</sup> édition. Ed. BREAL, Paris, 2007.
- MISSONIER-PIERA Frank, WOLFGANG Dick : « Comptabilité financière IFRS ». Ed. PEARSON EDUCATION, Paris, 2006.
- PEYRARD Josette : « Gestion financière ». 1<sup>ère</sup> édition. Ed. GESTION, 1990

- SOLINIK B : « Gestion financière », Ed. FERNAND NATHAN, Paris, 1980.

## **B- Lois et arrêtés :**

### **– Lois :**

- Article n°30 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 susvisée, est modifié, complété par l'art. 3 L 06-04, du 20 février 2006.
- Article n°63 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- Article N°258 de l'ordonnance n°95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances.
- Article n°60 de l'ordonnance 95-07 du 25 janvier susvisée, est modifié, complété par l'art. 10 L 06-04, du 20 février 2006.

### **– Arrêtés :**

- Article n°230-1 publié dans le journal officiel de la république Algérienne N°19, 25mars 2009.
- La solvabilité des sociétés d'assurances : finalités & règles le cas algérien, Workshop Solvency CCR Alger, le 21/10/2015.
- VILLENEUVE Jacques, c.a., Analyse des états financiers par ratios pour le P.D.G. de PME, publié par la direction des communications, Québec, 1996.
- Revue, CNA, n°8, 1<sup>er</sup> semestre 2015

## **C- Sites internet :**

[WWW.CNA.DZ](http://WWW.CNA.DZ)

[WWW.JORADP.DZ](http://WWW.JORADP.DZ)

# *Annexes*

## Annexe N°1 : Actif du bilan de l'année 2016

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Actif)

au 31/12/2016

DESIGNATION	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		261.178.230,82	91.252.744,43	169.925.486,39	190.832.513,76
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains		5.153.100.528,59		5.153.100.528,59	5.150.464.528,59
Bâtiments d'exploitations		18.687.686.312,63	1.978.389.287,49	16.709.297.025,14	5.371.286.794,51
Bâtiments de placements		1.464.231.323,72	553.973.897,77	910.257.425,95	963.633.248,19
Autres immobilisations corporelles		1.320.201.280,39	844.587.506,58	475.613.773,81	499.072.872,47
Immobilisation en concession		202.693.588,00	18.248.733,47	184.444.854,53	
IMMOBILISATIONS EN COURS				157.899.870,11	70.987.604,98
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Titres émis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.007.547.646,06	299.847.257,06	4.707.700.389,00	3.012.025.096,88
Autres titres immobilisés		44.953.339.751,87		44.953.339.751,87	45.646.291.146,26
Prêts et autres actifs financiers non courants		233.465.134,09		233.465.134,09	280.330.359,12
IMPOTS DIFFERES ACTIF		592.103.514,59		592.103.514,59	622.772.405,27
FONDS OU VALEURS DEPOSEES AUPRES DES CEDANTS		6.900.893,60		6.900.893,60	8.986.239,95
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>78.040.348.074,47</b>	<b>3.786.299.426,80</b>	<b>74.254.048.647,67</b>	<b>61.816.682.809,98</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE</b>					
Part de la coassurance cédée		925.862,91		925.862,91	7.885.862,91
Part de la réassurance cédée		1.791.463.155,17		1.791.463.155,17	2.315.984.340,05
<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>					
Cessionnaires cédants débiteurs		666.693.429,59		666.693.429,59	632.256.010,94
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés		5.604.216.477,57	446.425.344,31	5.157.791.133,26	4.163.029.565,08
Autres débiteurs		2.866.128.176,73	36.612.265,17	2.829.515.911,56	3.815.296.514,90
Impôts et assimilés		2.212.399.655,08	144.719.683,34	2.067.679.971,74	733.297.423,00
Autres créances et emplois assimilés		107.854.660,75		107.854.660,75	95.673.890,84
<b>DISPONIBILITES ET ASSIMILES</b>					
Placements et autres actifs financiers courants		848.240.000,00		848.240.000,00	691.479.571,14
Trésorerie		2.732.679.220,11	444.340,22	2.732.234.879,89	2.400.642.056,84
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>16.830.600.637,91</b>	<b>628.201.633,04</b>	<b>16.202.399.004,87</b>	<b>14.855.545.235,70</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>94.870.948.712,38</b>	<b>4.414.501.059,84</b>	<b>90.456.447.652,54</b>	<b>76.672.228.045,68</b>

## Annexe N°2 : Passif du bilan de l'année 2016

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Passif)

au 31/12/2016

DESIGNATION	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	20.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves	10.900.079.231,85	9.113.762.974,58
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	160.366.421,71
Ecart d'équivalence		
Résultat net	3.121.993.055,24	3.386.316.257,27
Autres capitaux propres-Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>34.195.181.429,56</b>	<b>32.660.445.653,56</b>
Emprunts et dettes financières	4.727.343.802,88	1.713.802,88
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courants	1.627.444.854,53	
Provisions réglementées	2.125.438.268,92	2.048.345.525,71
provisions et produits comptabilisés d'avance	1.516.897.279,53	1.649.854.733,60
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1.406.044.383,73	1.892.958.968,98
<b>TOTAL II PASSIF NON COURANT</b>	<b>11.403.168.589,59</b>	<b>5.592.873.031,17</b>
Operations directes	26.737.213.162,58	28.086.372.738,11
Acceptations	409.468.674,00	270.806.054,06
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	2.314.632.023,14	1.406.915.460,73
Assurés et intermédiaire d'assurance	479.683.318,60	544.475.863,07
Impôts	1.726.566.311,95	1.634.286.816,98
Autres dettes	13.127.570.017,81	6.349.092.941,43
TRÉSORERIE PASSIF	62.964.125,31	126.959.486,57
<b>TOTAL III PASSIF COURANT</b>	<b>44.858.097.633,39</b>	<b>38.418.909.360,95</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>90.456.447.652,54</b>	<b>76.672.228.045,68</b>

## Annexe N° 3 : Compte de résultat de l'année 2016

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

COMPTE DE RESULTAT (par nature)

au 31/12/2016

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	CESSION ET RETROCESSION	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		26.197.320.508,07	2.845.410.479,56	23.351.910.028,51	23.947.030.686,47
Primes acceptées		772.566.782,28		772.566.782,28	613.927.421,72
Primes émises reportées		-139.290.312,23	-15.592.682,85	-123.697.629,38	-358.485.758,79
Primes acceptées reportées		-140.747.966,29		-140.747.966,29	-72.960.839,10
<b>I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>		<b>26.689.849.011,83</b>	<b>2.829.817.796,71</b>	<b>23.860.031.215,12</b>	<b>24.129.511.510,30</b>
Prestations (sinistres) sur opérations directes		12.957.847.230,19	225.967.882,26	12.731.879.347,93	14.122.544.534,01
Prestations (sinistres) sur acceptation		-3.490.396,90	-2.323.065,32	-1.167.331,58	3.487.995,15
<b>II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE</b>		<b>12.954.356.833,29</b>	<b>223.644.816,94</b>	<b>12.730.712.016,35</b>	<b>14.126.032.529,16</b>
Commissions reçues en réassurance			-520.192.288,93	520.192.288,93	541.338.123,01
Commissions versées en réassurance					
<b>III - COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>					
Subvention d'exploitation d'assurances					
<b>IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE</b>		<b>13.735.492.178,54</b>	<b>2.085.980.690,84</b>	<b>11.649.511.487,70</b>	<b>10.544.817.104,15</b>
Services extérieurs & autres consommations		2.648.452.682,92		2.648.452.682,92	2.471.209.437,96
Charges de personnel		4.763.608.450,62		4.763.608.450,62	5.065.681.366,65
Impôts, Taxes & Versements assimilés		535.887.656,33		535.887.656,33	511.207.876,49
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-338.144.001,56		-338.144.001,56	-1.102.681.125,06
Autres charges opérationnelles		143.708.746,02		143.708.746,02	148.438.147,64
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		1.636.986.959,45		1.636.986.959,45	927.305.711,20
Reprises sur perte de valeur & provisions		-163.814.077,58		-163.814.077,58	-175.997.413,22
<b>V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>		<b>4.508.805.762,34</b>	<b>2.085.980.690,84</b>	<b>2.422.825.071,50</b>	<b>2.699.653.102,49</b>
Produits financiers		1.683.975.649,60		1.683.975.649,60	1.595.987.504,34
Charges financières		104.498.539,18		104.498.539,18	18.736.608,32
<b>VI - RESULTATS FINANCIERS</b>		<b>1.579.477.110,42</b>		<b>1.579.477.110,42</b>	<b>1.577.250.896,02</b>
<b>VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>6.088.282.872,76</b>	<b>2.085.980.690,84</b>	<b>4.002.302.181,92</b>	<b>4.276.903.998,51</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		849.640.236,00		849.640.236,00	918.690.376,73
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		30.668.890,68		30.668.890,68	-28.102.635,49
<b>TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES</b>		<b>28.875.782.740,57</b>	<b>2.309.625.507,78</b>	<b>26.566.157.232,79</b>	<b>27.545.515.675,93</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b>		<b>23.667.808.994,49</b>	<b>223.644.816,94</b>	<b>23.444.164.177,55</b>	<b>24.159.199.418,66</b>
<b>VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE</b>		<b>5.207.973.746,08</b>	<b>2.085.980.690,84</b>	<b>3.121.993.055,24</b>	<b>3.386.316.257,27</b>
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
<b>IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>					
<b>X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>5.207.973.746,08</b>	<b>2.085.980.690,84</b>	<b>3.121.993.055,24</b>	<b>3.386.316.257,27</b>

## Annexe N°4 : Actif du bilan de l'année 2017

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Actif)

au 31/12/2017

DESIGNATION	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		274.870.958,82	145.015.078,24	129.855.880,58	169.925.486,39
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains		5.371.787.028,59		5.371.787.028,59	5.153.100.528,59
Bâtiments d'exploitations		18.813.095.495,99	2.564.523.308,83	16.248.572.187,16	16.709.297.025,14
Bâtiments de placements		1.465.231.323,22	600.313.352,94	864.917.970,28	910.257.425,95
Autres immobilisations corporelles		1.719.348.345,79	859.081.495,03	860.266.850,76	475.613.773,81
Immobilisation en concession		205.267.588,00	24.403.963,41	180.863.624,59	184.444.854,53
IMMOBILISATIONS EN COURS		255.869.753,93		255.869.753,93	157.899.870,11
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Titres émis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.007.547.646,06	445.753.801,02	4.561.793.845,04	4.707.700.389,00
Autres titres immobilisés		37.383.573.118,45		37.383.573.118,45	44.953.339.751,87
Prêts et autres actifs financiers non courants		331.530.854,31		331.530.854,31	233.465.134,09
IMPOTS DIFFERES ACTIF		743.137.351,99		743.137.351,99	592.103.514,59
FONDS OU VALEURS DEPOSES AUPRES DES CEDANT		6.609.237,03		6.609.237,03	6.900.893,60
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>71.577.868.702,18</b>	<b>4.639.090.999,47</b>	<b>66.938.777.702,71</b>	<b>74.254.048.647,67</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE</b>					
Part de la coassurance cédée					925.862,91
Part de la réassurance cédée		1.701.181.197,16		1.701.181.197,16	1.791.463.155,17
<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>					
Cessionnaires cédants débiteurs		583.669.828,59		583.669.828,59	666.693.429,59
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés		6.584.643.354,52	745.700.031,41	5.838.943.323,11	5.157.791.133,26
Autres débiteurs		1.699.047.286,72	41.164.335,43	1.657.882.951,29	2.829.515.911,56
Impôts et assimilés		861.654.967,69	144.719.683,34	716.935.284,35	2.067.679.971,74
Autres créances et emplois assimilés		120.865.572,32		120.865.572,32	107.854.660,75
<b>DISPONIBILITES ET ASSIMILES</b>					
Placements et autres actifs financiers courants		4.502.516.000,00		4.502.516.000,00	848.240.000,00
Trésorerie		3.257.865.565,07	639.011,42	3.257.226.553,65	2.732.234.879,89
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>19.311.443.772,07</b>	<b>932.223.061,60</b>	<b>18.379.220.710,47</b>	<b>16.202.399.004,87</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>90.889.312.474,25</b>	<b>5.571.314.061,07</b>	<b>85.317.998.413,18</b>	<b>90.456.447.652,54</b>

## Annexe N°5 : Passif du bilan de l'année 2017

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Passif)

au 31/12/2017

DESIGNATION	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	30.000.000.000,00	20.000.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves	2.522.072.287,09	10.900.079.231,85
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47
Ecart d'équivalence		
Résultat net	3.250.884.841,34	3.121.993.055,24
Autres capitaux propres-Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>35.946.066.270,90</b>	<b>34.195.181.429,56</b>
Emprunts et dettes financières	3.783.243.586,53	4.727.343.802,88
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courants	581.690.268,52	1.627.444.854,53
Provisions réglementées	2.289.014.052,70	2.125.438.268,92
provisions et produits comptabilisés d'avance	1.710.055.525,11	1.516.897.279,53
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1.326.416.961,75	1.406.044.383,73
<b>TOTAL II PASSIF NON COURANT</b>	<b>9.690.420.394,61</b>	<b>11.403.168.589,59</b>
Operations directes	26.806.584.231,82	26.737.213.162,58
Acceptations	227.824.685,21	409.468.674,00
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	2.920.922.089,48	2.314.632.023,14
Assurés et intermédiaire d'assurance	472.849.325,91	479.683.318,60
Impôts	1.366.884.890,15	1.726.566.311,95
Autres dettes	7.878.911.623,44	13.127.570.017,81
TRESORERIE PASSIF	7.534.901,66	62.964.125,31
<b>TOTAL III PASSIF COURANT</b>	<b>39.681.511.747,67</b>	<b>44.858.097.633,39</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>85.317.998.413,18</b>	<b>90.456.447.652,54</b>

## Annexe N°6 : Compte de résultat de l'année 2017

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

COMPTE DE RESULTAT (par nature)

au 31/12/2017

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	CESSION ET RETROCESSION	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		26.081.588.876,28	3.023.696.310,99	23.057.892.565,29	23.351.910.028,51
Primes acceptées		555.372.651,75		555.372.651,75	772.566.782,28
Primes émises reportées		-49.408.959,92	-136.437.937,23	87.028.977,31	-123.697.629,38
Primes acceptées reportées		181.352.332,22		181.352.332,22	-140.747.966,29
<b>I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>		<b>26.768.904.900,33</b>	<b>2.887.258.373,76</b>	<b>23.881.646.526,57</b>	<b>23.860.031.215,12</b>
Prestations (sinistres) sur opérations directes		13.348.601.806,69	199.254.453,61	13.149.347.353,08	12.731.879.347,93
Prestations (sinistres) sur acceptation		14.136.979,86	-1.028.561,65	15.165.541,51	-1.167.331,58
<b>II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE</b>		<b>13.362.738.786,55</b>	<b>198.225.891,96</b>	<b>13.164.512.894,59</b>	<b>12.730.712.016,35</b>
Commissions reçues en réassurance			-609.418.517,23	609.418.517,23	538.363.318,44
Commissions versées en réassurance			21.914.356,28	-21.914.356,28	-18.171.029,51
<b>III - COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>			<b>-587.504.160,95</b>	<b>587.504.160,95</b>	<b>520.192.288,93</b>
Subvention d'exploitation d'assurances					
<b>IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE</b>		<b>13.406.166.113,78</b>	<b>2.101.528.320,85</b>	<b>11.304.637.792,93</b>	<b>11.649.511.487,70</b>
Services extérieurs & autres consommations		2.573.813.352,61		2.573.813.352,61	2.648.452.682,92
Charges de personnel		4.711.090.378,63		4.711.090.378,63	4.763.608.450,62
Impôts, Taxes & Versements assimilés		537.091.162,82		537.091.162,82	535.887.656,33
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-393.431.737,02		-393.431.737,02	-338.144.001,56
Autres charges opérationnelles		147.543.864,83		147.543.864,83	143.708.746,02
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.234.608.657,80		2.234.608.657,80	1.636.986.959,45
Reprises sur perte de valeur & provisions		-483.900.489,12		-483.900.489,12	-163.814.077,58
<b>V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>					<b>2.422.825.071,50</b>
Produits financiers		2.186.253.346,75		2.186.253.346,75	1.683.975.649,60
Charges financières		265.768.688,91		265.768.688,91	104.498.539,18
<b>VI - RESULTATS FINANCIERS</b>		<b>1.920.484.657,84</b>		<b>1.920.484.657,84</b>	<b>1.579.477.110,42</b>
<b>VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>5.999.835.581,07</b>	<b>2.101.528.320,85</b>	<b>3.898.307.260,22</b>	<b>4.002.302.181,92</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		798.456.256,28		798.456.256,28	849.640.236,00
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-151.033.837,40		-151.033.837,40	30.668.890,68
<b>TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES</b>		<b>29.832.490.473,22</b>	<b>2.299.754.212,81</b>	<b>27.532.736.260,41</b>	<b>26.566.157.232,79</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b>		<b>24.480.077.311,03</b>	<b>198.225.891,96</b>	<b>24.281.851.419,07</b>	<b>23.444.164.177,55</b>
<b>VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE</b>		<b>5.352.413.162,19</b>	<b>2.101.528.320,85</b>	<b>3.250.884.841,34</b>	<b>3.121.993.055,24</b>
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
<b>IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>					
<b>X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>5.352.413.162,19</b>	<b>2.101.528.320,85</b>	<b>3.250.884.841,34</b>	<b>3.121.993.055,24</b>

## Annexe N°7 : Actif du bilan de l'année 2018

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Actif)

au 31/12/2018

DESIGNATION	NOTE	MONTANT BRUT	AMORT/PROVISIONS	MONTANT NET	MONTANT NET N-1
Ecart d'acquisition- Goodwill positif ou négatif					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		274.920.958,82	173.531.174,50	101.389.784,32	5.371.787.028,59
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains		5.393.328.454,94		5.393.328.454,94	5.153.100.528,59
Bâtiments d'exploitations		19.295.418.726,49	3.139.880.642,27	16.155.538.084,22	16.709.297.025,14
Bâtiments de placements		1.480.762.681,22	642.527.960,45	838.234.720,77	864.917.970,28
Autres immobilisations corporelles		1.877.593.657,96	1.008.959.715,27	868.633.942,69	860.266.850,76
Immobilisation en concession		207.247.588,00	30.805.562,73	176.442.025,27	180.863.624,59
IMMOBILISATIONS EN COURS		603.921.522,45		603.921.522,45	255.869.624,59
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Titres émis en équivalence					
Autres participations et créances rattachées		5.152.547.646,06	745.318.023,35	4.407.229.622,71	4.561.793.845,04
Autres titres immobilisés		38.096.282.816,58		38.096.282.816,58	37.383.573.118,45
Prêts et autres actifs financiers non courants		249.606.962,05		249.606.962,05	331.530.854,31
IMPOTS DIFFERES ACTIF		968.132.083,21		968.132.083,21	743.137.351,99
FONDS OU VALEURS DEPOSEES AUPRES DES CEDANT		9.308.588,88		9.308.588,88	6.609.237,03
<b>TOTAL ACTIF NON COURANT</b>		<b>73.609.071.686,66</b>	<b>5.741.023.078,57</b>	<b>67.868.048.608,09</b>	<b>66.938.777.702,71</b>
<b>PROVISIONS TECHNIQUES D'ASSURANCE</b>					
Part de la coassurance cédée					
Part de la réassurance cédée		2.105.588.533,21		2.105.588.533,21	1.701.181.197,16
<b>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</b>					
Cessionnaires cédants débiteurs		652.649.027,59		652.649.027,59	583.669.828,59
Assurés, intermédiaires d'assurance et comptes rattachés		6.961.813.867,98	1.044.047.545,43	5.917.766.322,55	5.838.943.323,11
Autres débiteurs		883.827.718,13	44.772.599,35	839.055.118,78	1.657.882.951,29
Impôts et assimilés		234.527.949,35	144.719.683,34	89.808.266,01	716.935.284,35
Autres créances et emplois assimilés		175.026.589,35		175.026.589,35	120.865.572,32
<b>DISPONIBILITES ET ASSIMILES</b>					
Placements et autres actifs financiers courants		1.574.984.000,00		1.574.984.000,00	4.502.516.000,00
Trésorerie		3.427.430.938,70	18.221.988,80	3.409.208.949,90	3.257.226.553,65
<b>TOTAL ACTIF COURANT</b>		<b>16.015.848.624,31</b>	<b>1.251.761.816,92</b>	<b>14.764.086.807,39</b>	<b>18.379.220.710,47</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>		<b>89.624.920.310,97</b>	<b>6.992.784.895,49</b>	<b>82.632.135.415,48</b>	<b>85.317.998.413,18</b>

## Annexe N°8 : Passif du bilan de l'année 2018

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

BILAN (Passif)

au 31/12/2018

DESIGNATION	MONTANT NET	MONTANT NET - 1
Capital émis	30.000.000.000,00	30.000.000.000,00
Capital non appelé		
Primes et réserves	4.272.957.128,43	2.522.072.287,09
Ecart d'évaluation	173.109.142,47	173.109.142,47
Ecart d'équivalence		
Résultat net	2.900.947.731,47	3.250.884.841,34
Autres capitaux propres-Report à nouveau		
Comptes intermédiaires		
<b>TOTAL I - CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37.347.014.002,37</b>	<b>35.946.066.270,90</b>
Emprunts et dettes financières	2.865.614.402,88	3.783.243.586,53
Impôts (différés et provisionnés)		
Autres dettes non courants	176.442.025,27	581.690.268,52
Provisions réglementées	2.542.376.359,75	2.289.014.052,70
provisions et produits comptabilisés d'avance	1.854.067.244,52	1.710.055.525,11
Fonds ou valeurs reçus des réassureurs	1.644.216.464,64	1.326.416.961,75
<b>TOTAL II PASSIF NON COURANT</b>	<b>9.082.716.497,06</b>	<b>9.690.420.394,61</b>
Operations directes	26.430.223.025,25	26.806.584.231,82
Acceptations	266.897.138,92	227.824.685,21
Cessionnaires, Cédants et comptes rattachés	3.190.485.908,85	2.920.922.089,48
Assurés et intermédiaire d'assurance	602.423.969,20	472.849.325,91
Impôts	2.104.544.538,45	1.366.884.890,15
Autres dettes	3.525.758.915,28	7.878.911.623,44
TRÉSORERIE PASSIF	82.071.420,10	7.534.901,66
<b>TOTAL III PASSIF COURANT</b>	<b>36.202.404.916,05</b>	<b>39.681.511.747,67</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>82.632.135.415,48</b>	<b>85.317.998.413,18</b>

## Annexe N°9 : Compte de résultat de l'année 2018

Société Nationale d'assurance

Entreprise : SAA

COMPTE DE RESULTAT (par nature)

au 31/12/2018

DESIGNATION	Note	OPERATIONS BRUTES	CESSION ET RETROCESSION	OPERATIONS NETTES N	OPERATIONS NETTES N-1
Primes émises sur opérations directes		27.139.291.819,93	4.093.797.105,84	23.045.494.714,09	23.057.892.565,29
Primes acceptées		814.667.926,42		814.667.926,42	55.372.651,75
Primes émises reportées		-163.994.228,11	-200.003.173,79	36.008.945,68	87.028.977,31
Primes acceptées reportées					
<b>I - PRIMES ACQUISES A L'EXERCICE</b>		<b>27.752.503.456,73</b>	<b>3.893.793.932,05</b>	<b>23.858.709.524,68</b>	<b>23.881.646.526,57</b>
Prestations (sinistres) sur opérations directes		13.317.834.902,85	941.836.549,93	12.375.998.352,92	13.149.347.353,08
Prestations (sinistres) sur acceptation		12.417.725,42	4.803.067,45	7.614.657,97	15.165.541,51
<b>II - PRESTATIONS(SINISTRE) DE L'EXERCICE</b>		<b>13.330.252.628,27</b>	<b>946.639.617,38</b>	<b>12.383.613.010,89</b>	<b>13.164.512.894,59</b>
Commissions reçues en réassurance			-828.527.822,74	828.527.822,74	609.418.517,23
Commissions versées en réassurance			53.653.807,91	-53.653.807,91	-21.914.356,28
<b>III - COMMISSIONS DE REASSURANCE</b>			<b>-774.874.014,83</b>	<b>774.874.014,83</b>	<b>587.504.160,95</b>
Subvention d'exploitation d'assurances					
<b>IV - MARGE D'ASSURANCE NETTE</b>		<b>14.422.250.828,46</b>	<b>2.172.280.299,84</b>	<b>12.249.970.528,62</b>	<b>11.304.637.792,93</b>
Services extérieurs & autres consommations		2.911.355.664,40		2.911.355.664,40	2.573.813.352,61
Charges de personnel		4.799.411.511,04		4.799.411.511,04	4.711.090.378,63
Impôts, Taxes & Versements assimilés		563.220.305,10		563.220.305,10	537.091.162,82
Production immobilisée					
Autres produits opérationnels		-382.044.272,43		-382.044.272,43	-393.431.737,02
Autres charges opérationnelles		149.104.034,23		149.104.034,23	147.543.864,83
Dotations aux amortissements, provisions & pertes de valeur		2.883.111.053,00		2.883.111.053,00	2.234.608.657,80
Reprises sur perte de valeur & provisions		-917.187.093,69		-917.187.093,69	-483.900.489,12
<b>V - RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL</b>		<b>4.415.279.626,81</b>	<b>2.172.280.299,84</b>	<b>2.242.999.326,97</b>	<b>1.977.822.602,38</b>
Produits financiers		1.639.210.663,15		1.639.210.663,15	2.186.253.346,75
Charges financières		220.010.224,61		220.010.224,61	265.768.688,91
<b>VI - RESULTATS FINANCIERS</b>		<b>1.419.200.438,54</b>		<b>1.419.200.438,54</b>	<b>1.920.484.657,84</b>
<b>VII - RESULTATS ORDINAIRE AVANT IMPOTS (V+VI)</b>		<b>5.834.480.065,35</b>	<b>2.172.280.299,84</b>	<b>3.662.199.765,51</b>	<b>3.898.307.260,22</b>
Impôts exigibles sur résultats ordinaires		986.246.765,26		986.246.765,26	798.456.256,28
Impôts différés (Variations) sur résultat ordinaires		-224.994.731,22		-224.994.731,22	-151.033.837,40
<b>TOTAL DES PRODUITS ORDINAIRES</b>		<b>30.690.945.486,00</b>	<b>3.118.919.917,22</b>	<b>27.572.025.568,78</b>	<b>27.532.736.260,41</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ORDINAIRES</b>		<b>25.617.717.454,69</b>	<b>946.639.617,38</b>	<b>24.671.077.837,31</b>	<b>24.281.851.419,07</b>
<b>VIII - RESULTAT NET DES RESULTATS ORDINAIRE</b>		<b>5.073.228.031,31</b>	<b>2.172.280.299,84</b>	<b>2.900.947.731,47</b>	<b>3.250.884.841,34</b>
Eléments extraordinaires (Produits à préciser)					
Eléments extraordinaires (Charges à préciser)					
<b>IX - RESULTAT EXTRAORDINAIRE</b>					
<b>X - RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>5.073.228.031,31</b>	<b>2.172.280.299,84</b>	<b>2.900.947.731,47</b>	<b>3.250.884.841,34</b>

*Table des  
Matières*

<b>Remerciements</b>	
<b>Dédicaces</b>	
<b>Liste des abréviations</b>	
<b>Liste des tableaux</b>	
<b>Liste des schémas</b>	
<b>Introduction générale</b> .....	11
<b>Chapitre I : Evolution du secteur des assurances en Algérie</b> .....	14
<b>Section 1 : Aperçu historique des assurances en Algérie</b> .....	14
<b>I. Historique du marché algérien des assurances</b> .....	14
1. La période 1962-1989 (la nationalisation et la spécialisation).....	15
2. La période 1989 à nos jours .....	16
<b>II. Différentes définitions et caractéristiques d'assurance</b> .....	17
1. Définitions de l'assurance .....	17
1.1 Définition Générale .....	17
1.2 Définition juridique .....	17
1.3 Définition technique .....	17
2. Les bases techniques de l'assurance .....	18
2.1 Les acteurs d'une opération d'assurance .....	18
2.2 Les éléments d'une opération d'assurance .....	18
3. La division des risques .....	19
4. Le contrat d'assurance .....	20
4.1 Définition du contrat d'assurance .....	20
4.2 Les caractéristiques d'un contrat d'assurance .....	20
<b>Section 2 : Structure du marché algérien des assurances</b> .....	21
<b>I. Composition du secteur algérien des assurances</b> .....	21
1. Typologie des entreprises d'assurance .....	21
2. Les types d'assurances .....	21
2.1 Les assurances de dommages .....	21
2.1.1 Les assurances de biens .....	21
2.1.2 Les assurances de responsabilité .....	22
2.2 Les assurances de personnes.....	22
<b>II. Le marché algérien en chiffres</b> .....	23
<b>III. Les intervenants dans le marché algérien des assurances</b> .....	25
1. Conseil National des Assurances (CNA) .....	25

2.	Commission de Supervision des Assurances (CSA) .....	25
3.	La Centrale des Risques (CR) .....	26
	<b>Section 3 : Rôle socio-économique des assurances</b> .....	27
I.	Rôle social de l'assurance .....	27
II.	Rôle économique de l'assurance .....	28
	<b>Chapitre 2 : Généralités sur le diagnostic financier</b> .....	30
	<b>Section 1 : Définitions et rôle du diagnostic financier</b> .....	30
I.	Définitions du diagnostic financier .....	30
II.	Rôle du diagnostic financier .....	31
	<b>Section 2 : Objectif et démarche du diagnostic financier</b> .....	33
I.	Objectif du diagnostic financier .....	33
II.	Démarche du diagnostic financier .....	35
	<b>Section 3 : Documents de base du diagnostic financier</b> .....	35
I.	le bilan comptable .....	36
1.	l'actif .....	36
2.	le passif .....	38
II.	Le tableau des comptes de résultat .....	42
1.	Définitions du TCR .....	42
2.	Éléments constitutifs du TCR .....	42
3.	Présentation du TCR.....	43
III.	Les annexes .....	44
1.	Définitions de l'annexe .....	44
2.	Contenu de l'annexe .....	44
	<b>Chapitre 3 : Les outils du diagnostic financier</b> .....	46
	<b>Section 1 : Analyse du bilan et de la rentabilité</b> .....	46
I.	Analyse du bilan .....	46
1.	Définition du bilan financier .....	46
2.	Les objectifs du bilan financier .....	47
3.	Les Principes du bilan financier .....	47
4.	La structure du bilan financier .....	48
4.1.	L'actif du bilan financier .....	48
4.2.	Le passif du bilan financier .....	49
5.	Présentation du bilan financier .....	49
II.	Analyse de la rentabilité de l'entreprise .....	50

1.	L'Analyse des soldes intermédiaires de gestion (SIG).....	50
1.1	Définition des soldes intermédiaires de gestion .....	51
1.2	L'objectif des soldes intermédiaires de gestion.....	51
1.3	Le mode de calcul des différents soldes intermédiaires .....	53
2.	Etude de la capacité d'autofinancement (CAF).....	54
2.1	Définition de la capacité d'autofinancement .....	54
2.2	Le rôle de la CAF .....	54
2.3	Méthodes de calcul de la capacité d'autofinancement .....	54
2.4	L'autofinancement.....	55
3.	La rentabilité de l'entreprise.....	56
3.1	Définition de la rentabilité.....	56
3.2	Rentabilité économique .....	57
3.3	Rentabilité financière .....	57
3.4	L'effet de levier .....	58
4.	La marge de solvabilité... ..	59
4.1	Définition de la marge de solvabilité .....	59
4.2	Composition de la marge de solvabilité .....	60
4.3	Calcul de la marge de solvabilité .....	60
	<b>Section 2 : Etude et analyse des équilibres financiers .....</b>	<b>61</b>
<b>I.</b>	<b>Le fonds de roulement .....</b>	<b>61</b>
1.	Définitions du FR .....	61
2.	Les différents types de Fonds de roulement .....	61
2.1	Le fonds de roulement net .....	61
2.2	Le fonds de roulement propre .....	63
3.	Interprétation du fonds de roulement FR .....	63
<b>II.</b>	<b>Le besoin en fonds de roulement .....</b>	<b>64</b>
1.	Définition du BFR .....	64
2.	Caractéristiques et types du BFR .....	64
2.1	Les caractéristiques .....	64
2.2	Les types .....	65
2.2.1	Le besoin en fonds de roulement d'exploitation (BFRE).....	65
2.2.2	Le besoin en fonds de roulement hors exploitation (BFRHE) .....	65
3.	Interprétation du besoin en fonds de roulement .....	65
<b>III.</b>	<b>La trésorerie nette (TN) .....</b>	<b>66</b>

1.	Définition de la TN .....	66
2.	Interprétation de la trésorerie nette .....	66
<b>Section 3 : Analyse par la méthode des ratios .....</b>		<b>67</b>
<b>I.</b>	<b>Définitions des ratios .....</b>	<b>67</b>
<b>II.</b>	<b>Intérêt de l'analyse par les ratios .....</b>	<b>68</b>
<b>III.</b>	<b>Types de ratios .....</b>	<b>68</b>
1.	Ratios de structure .....	68
1.1	Ratio des fonds propres .....	68
1.2	Ratio d'endettement .....	69
1.3	Ratio d'autonomie financière .....	69
2.	Ratios de liquidité .....	69
2.1	Ratio de liquidité générale .....	69
2.2	Ratio de liquidité réduite .....	70
2.3	Ratio de liquidité immédiate .....	70
3.	ratios relatifs à l'activité .....	70
3.1	Ratio de sinistralité ( <i>Loss Ratio</i> ) ou S/P .....	71
3.2	Ratios de frais .....	71
3.3	Ratio combiné ( <i>Combined Ratio</i> ) .....	71
4.	Ratios de Rentabilité.....	72
4.1	Ratio de rentabilité économique .....	72
4.2	Ratio de rentabilité financière .....	73
<b>Cas pratique .....</b>		<b>74</b>
<b>Section 1 : présentation et étude de la rentabilité de l'entreprise SAA .....</b>		<b>74</b>
<b>I.</b>	<b>Présentation de l'organisme d'accueil .....</b>	<b>74</b>
1.	Historique .....	74
2.	Activité de la (SAA) .....	75
3.	Organisation de la société nationale d'assurance .....	76
4.	Organigramme fonctionnel de la Direction Comptabilité .....	80
5.	Organigramme fonctionnel de la Direction Financière .....	80
<b>II.</b>	<b>Etude de la rentabilité de l'entreprise .....</b>	<b>82</b>
1.	Les soldes intermédiaires de gestion de la SAA .....	82
2.	Détermination de la CAF de la SAA .....	83
3.	les bilans financiers .....	85
3.1	L'actif .....	85

3.2 Passif.....	87
<b>Section 2 : Analyse des équilibres financiers</b> .....	88
<b>I.</b> Analyse par le fond de roulement.....	88
<b>II.</b> Analyse par Le besoins en Fonds de Roulement .....	89
<b>III.</b> La trésorerie nette .....	90
<b>Section 3 : Analyse par la méthode des ratios</b> .....	91
<b>I.</b> Ratios de structure .....	91
<b>1.</b> Ratio d'endettement .....	91
<b>2.</b> Ratio d'autonomie financière .....	92
<b>II.</b> Ratio de liquidité générale .....	93
<b>III.</b> Ratios relatifs à l'activité .....	94
<b>1.</b> Ratio de sinistralité ( <i>Loss Ratio</i> ) ou S/P.....	94
<b>2.</b> Ratio de frais .....	94
<b>3.</b> Ratio combiné ( <i>Combined Ratio</i> ) .....	95
<b>IV.</b> Ratios de rentabilité .....	96
<b>1.</b> Ratio de Rentabilité économique.....	96
<b>2.</b> Ratio de rentabilité financière .....	96

## **Conclusion générale**

## **Bibliographie**

## **Annexes**